

Rapport annuel de la Commission

Délégation générale à la **langue française** et aux langues de France

générale de
terminologie
et de néologie

Premier ministre

Premier ministre

Ministère de la culture et de la communication

Rapport
annuel de la
Commission

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

générale de
terminologie
et de néologie

Sommaire

Introduction	2
I. La Commission générale de terminologie et de néologie	3
A. Les méthodes de travail et les procédures de collaboration	
1. Les méthodes de travail	4
2. Les procédures de collaboration	5
B. Les travaux	6
C. La publication au <i>Journal officiel</i> et la diffusion des travaux	8
1. Le <i>Journal officiel</i>	
2. Les autres moyens de diffusion	
II. Le rôle de l'Académie française	9
A. La participation aux travaux des commissions spécialisées	
B. La participation aux travaux de la Commission générale	
C. L'approbation des termes	
III. Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères	11
A. La situation dans les ministères	
B. Les travaux des commissions spécialisées	12
1. Orientations et méthodes	
2. L'organisation des commissions	13
3. L'élaboration de listes terminologiques	15
4. La diffusion des termes nouveaux	15
IV. Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif	17
A. L'action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France	
1. Les moyens	
2. La coordination du dispositif	18
3. La diffusion de l'information	
B. Les partenaires du dispositif	20
1. L'Académie des sciences	
2. Les organismes des autres pays francophones	
3. Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS	21
4. L'Association française de normalisation (AFNOR)	
Conclusion	22
Annexes	23

Introduction

Ce rapport, établi par la Commission générale de terminologie et de néologie, présente le bilan des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française, dont elle a la responsabilité, pour l'année 2005, première année de son troisième mandat.

Après l'achèvement de son second mandat en décembre 2004, la Commission générale a été renouvelée en février 2005, sous la présidence de Monsieur Gabriel de Broglie. La Commission générale a ainsi pu conduire ses travaux sans interruption, en se fondant sur les bases qu'elle s'était données à sa création, renforcées par l'expérience des dernières années.

Parallèlement, le dispositif d'enrichissement de la langue française est désormais complet, tous les ministères concernés ayant mis en place une commission de terminologie. Le nombre de termes proposés par les commissions s'accroissant de ce fait même, la Commission générale s'est efforcée de trouver des solutions pour réduire le délai d'examen et de publication des termes au *Journal officiel*, dans le strict respect de la procédure établie. À cet effet, elle a mis en œuvre de nouvelles dispositions, en particulier le renforcement des responsabilités du groupe de travail chargé d'examiner les listes préalablement aux séances de la Commission générale, mais aussi, à la demande du ministre de la culture, la création d'un autre groupe restreint, plus particulièrement chargé de la procédure d'urgence. Il importe de rappeler que ce dispositif repose largement sur le bénévolat de la plupart de ses membres.

Le soutien apporté au dispositif par la délégation générale à la langue française et aux langues de France, et notamment aux commissions spécialisées, a également été renforcé, cela à moyens constants. Les initiatives et efforts déployés en 2005 ont eu pour résultat d'accroître le nombre de listes publiées au *Journal officiel* : 325 nouveaux termes et définitions ont été publiés au cours de l'année.

I. La Commission générale de terminologie et de néologie

Créée par le décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, la Commission générale est au centre du dispositif interministériel de terminologie chargé de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, en proposant des termes nouveaux pouvant servir de référence. Elle assure la cohérence et l'harmonisation des travaux et elle a la responsabilité de leur publication.

Le second mandat de la Commission générale venu à échéance le 18 décembre 2005, la Commission a été renouvelée en février 2005, le président, M. Gabriel de Broglie, ayant accepté un troisième mandat. Les nouveaux membres de la Commission sont M. Alexandre Grandazzi, professeur des universités, M. Jean-Pierre Gridel, conseiller à la Cour de cassation, M. Erik Orsenna, de l'Académie française, M. Jean Saint-Geours, inspecteur général des finances honoraire, M. Philippe Saint Raymond, ingénieur général des mines. La séance inaugurale de la Commission renouvelée s'est tenue, par délégation du Premier ministre, sous la présidence du ministre de la culture et de la communication, dans les salons du ministère. Le ministre a fait savoir son intention que la plus large diffusion soit donnée aux travaux du dispositif.

En 2005, la Commission générale s'est réunie au rythme d'une réunion par mois, soit au total onze réunions, toutes tenues dans les locaux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, ce service du ministère de la culture et de la communication assurant, conformément au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, le secrétariat de la Commission générale, la coordination des travaux des commissions spécialisées et leur diffusion.

On trouvera en annexe le texte du décret (A.1) et la composition de la Commission générale (A.2).

A. Les méthodes de travail et les procédures de collaboration

Les principes de travail définis par la Commission générale en 1997 (priorité donnée à la néologie, critères de choix des termes, soin apporté à la rédaction des définitions, etc.) ont permis au dispositif d'aboutir à des travaux terminologiques de qualité, appelés à valoir comme terminologie de référence pour un grand nombre d'utilisateurs.

Ce résultat provient également des procédures de coopération et des navettes mises en place entre les différents acteurs du dispositif : commissions spécialisées, Commission générale, Académie française, partenaires scientifiques et techniques, organismes et experts des autres pays francophones.

1. *Les méthodes de travail*

Les critères de choix des néologismes

En matière de néologie, la Commission générale de terminologie a continué d'appliquer quelques principes dégagés à l'occasion de ses premiers travaux, ces principes étant principalement l'opportunité et la nécessité du nouveau terme, sa clarté et sa transparence par rapport à la notion qu'il doit désigner, enfin sa conformité au système morphologique et syntaxique du français.

Les définitions

Le but des définitions, dans les listes élaborées par le dispositif d'enrichissement de la langue française, est d'abord de rendre compte de réalités techniques souvent complexes et dans une formulation qui soit claire et compréhensible pour le non spécialiste. La Commission générale y veille particulièrement, c'est pourquoi elle consacre beaucoup de temps à préciser et, le cas échéant, à améliorer les définitions proposées par les commissions spécialisées. L'Académie française joue également un rôle déterminant dans cet aspect des travaux de terminologie.

Le vocabulaire utilisé dans les textes législatifs et réglementaires

La Commission générale considère que la terminologie qu'il lui revient d'approuver, en application des dispositions sur l'enrichissement de la langue française, ne consiste pas à officialiser les définitions administratives, juridiques ou techniques données par les textes officiels lorsque ces définitions s'appliquent à des termes d'usage courant. Elle ne se reconnaît pas non plus la mission de normaliser les notions ou les expressions utilisées par l'administration.

En revanche, la définition d'un terme, en raison des conséquences administratives ou statutaires de son emploi par l'administration, est un volet parfois important de l'activité de certaines commissions spécialisées. Les administrations peuvent procéder à ce travail de clarification et d'harmonisation de leur terminologie administrative ou réglementaire. Mais ces travaux ne relèvent pas de l'enrichissement de la langue française et n'entrent pas dans le domaine d'intervention de la Commission générale de terminologie.

C'est pourquoi la Commission générale procède parfois à un tri, dans les travaux qui lui sont soumis, entre ce qui relève de l'enrichissement de la langue française et ce qui relève de la définition administrative et juridique. Selon les secteurs, la proportion peut varier considérablement et dans certains cas la Commission générale, tout en reconnaissant la qualité et l'intérêt des travaux qui lui sont soumis, ne juge pas devoir les transmettre à l'Académie française.

Il est à remarquer que le tri entre les deux catégories de termes s'opère désormais largement en amont, lors des travaux des commissions spécialisées, et que ce sont les commissions elles-mêmes qui font le départ, aidées au besoin par la délégation générale à la langue française et aux langues de France, au moment de la transmission des listes à la Commission générale.

La diffusion de la terminologie élaborée pour des motifs administratifs et juridiques peut être assurée par les canaux propres à chaque administration de rattachement (bulletin d'information, notes et circulaires, *Bulletin officiel*, intranet) et par des publications spécifiques, alors que les propositions visant à l'enrichissement de la langue française doivent nécessairement être transmises à la Commission générale.

Terminologie et normalisation

C'est une question assez voisine de la précédente. Dans certains domaines techniques en effet, les termes abordés peuvent être normalisés par ailleurs ; les textes législatifs ou réglementaires, parfois, et, dans tous

les cas, les marchés publics, font référence à ces normes. C'est particulièrement vrai des secteurs de l'équipement ou de l'environnement.

Il convient donc d'harmoniser autant que possible les termes et les définitions. C'est pourquoi l'association française de normalisation (AFNOR) a une place importante dans ces travaux. Elle est représentée au sein de chaque commission spécialisée de terminologie et à la Commission générale.

La Commission générale a estimé, toutefois, que rien ne s'oppose à ce que les définitions publiées au *Journal officiel* s'écartent parfois, dans leur formulation, des définitions contenues dans les normes. On peut même concevoir qu'une commission spécialisée propose pour un même terme deux définitions : l'une calquée sur celle de la norme technique et l'autre pour les non spécialistes, destinée à la Commission générale. Comme pour le vocabulaire à portée juridique, il convient sans doute alors de s'orienter vers deux circuits de diffusion : l'un interne à l'administration ou au secteur considéré, pour les définitions normalisées, et l'autre plus large, pour les définitions moins techniques.

2. *Les procédures de collaboration*

Les navettes

La Commission générale a mis au point, pour chaque liste, un système d'échange entre la commission spécialisée concernée, la Commission générale et l'Académie française. Lorsque l'Académie a rendu un premier avis sur la liste des termes proposés par la Commission générale et émis des observations sur certains d'entre eux, la délégation générale à la langue française et aux langues de France transmet ces observations à la commission spécialisée, qui en prend connaissance et formule, dans un délai moyen de six semaines, ses réponses et contre-propositions éventuelles aux remarques de l'Académie. Cette réponse appuyée sur une argumentation plus précise, est examinée par la Commission générale, qui peut décider de la transmettre à nouveau à l'Académie française.

Conformément au décret du 3 juillet 1996, à l'issue de cette procédure les termes et les définitions ayant reçu un avis favorable de l'Académie doivent, s'ils diffèrent de la proposition initiale de la commission spécialisée, être communiqués au ministre concerné, qui peut faire valoir les raisons qui s'opposeraient à la publication de ces termes, avant publication au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie et de néologie.

En 2005, six listes ont ainsi été soumises au ministre concerné pour accord avant publication : une liste de la chimie, une liste de l'économie et des finances, une liste de l'ingénierie nucléaire, une liste de l'internet, une liste des sciences et techniques spatiales, une liste des télécommunications, ainsi que six termes divers traités selon une procédure accélérée.

Il faut souligner que, comme les années précédentes, l'accord du ministre a été acquis pour la totalité des termes à publier.

Mise en œuvre en 1998, cette procédure s'est révélée avantageuse pour recueillir le consensus nécessaire au succès des propositions avancées. La réflexion approfondie et le temps qu'elle exige sont en effet indispensables pour s'assurer que les termes et les définitions répondent au besoin des utilisateurs, sont cohérents avec les règles générales de formation des mots et des expressions, et sont susceptibles de s'implanter dans l'usage.

L'urgence

Cependant, la Commission générale a recours, lorsque l'urgence le justifie, à une procédure d'adoption plus rapide : saisie par une commission spécialisée ou, directement, par une administration, ou même agissant de sa propre initiative, la Commission générale peut décider d'examiner une question de terminologie particulièrement urgente et de soumettre les termes ainsi traités à l'Académie française.

À partir de juin 2005, cette procédure a été mise en œuvre de façon systématique, pour répondre à un besoin croissant de termes français dans les domaines de pointe touchant le grand public. Sur la suggestion du ministre de la culture et de la communication, la Commission générale a constitué un groupe restreint de personnalités volontaires appartenant au dispositif. Les membres de ce groupe, animé par le délégué général à la langue française, sont Mme Nicole Gendry, Mme Armelle Héliot, Mme Michèle Lenoble-Pinson, M. Dominique Latournerie, M. Philippe Saint Raymond ; le groupe se charge de proposer et de mettre à l'étude des termes particulièrement en vue du fait de leur emploi répété dans la presse et les médias, en raison de l'actualité, ou simplement liés à un phénomène de publicité. Le rythme de réunions est mensuel ; l'assistance documentaire et le secrétariat sont assurés par la mission du développement de la langue de la délégation générale.

Ainsi, en 2005, six termes ont été publiés en quelques semaines dans le cadre de cette procédure, deux du domaine de l'internet : *filoutage* (phishing) et *fenêtre intruse*, (pop-up window) et quatre du domaine des sciences sociales : *littérisme* (literacy), *autonomisation* (empowerment), *généralisation* (mainstreaming), *intégration* (mainstreaming).

Il reste que cette procédure, par nature exceptionnelle, ne peut concerner qu'un nombre limité de termes, dans la mesure où le travail de veille est mené de façon efficace par les experts des commissions spécialisées et doit permettre d'anticiper les besoins ; il est bien entendu exclu que ce groupe se substitue aux spécialistes des différents domaines ; au contraire, il s'appuie sur leur compétence et sollicite leur concours.

B. Les travaux

En 2005, la Commission générale de terminologie et de néologie a publié douze nouvelles listes et a entrepris l'examen de vingt-deux autres listes.

Le tableau en annexe (B.1) retrace les différentes étapes du travail de la Commission générale au cours de l'année 2005.

L'examen des listes terminologiques

En 2005, la Commission générale de terminologie s'est consacrée pour l'essentiel aux nouvelles listes proposées par les commissions spécialisées de terminologie.

Il s'agit de l'examen, selon la procédure normale instaurée par le décret (art. 9), des listes terminologiques transmises à la Commission générale par les commissions spécialisées.

L'examen de ces listes donne lieu à un travail de fond, nourri par un dialogue avec chaque commission spécialisée concernée, à propos de chacun des termes et définitions qui paraissent soulever une difficulté ou nécessiter des éclaircissements.

Afin d'accélérer ses travaux, la Commission générale a mis en place depuis 2002 un groupe de travail présidé par M. Jack Robert, accompagné de M. Marc Baconnet, M. François Plaisant, M. Daniel Prado, du représentant du Service du Dictionnaire de l'Académie française et du représentant de la délégation générale à la langue française et aux langues de France. Ce groupe procède à l'examen préalable des listes soumises à la Commission générale, ce qui permet d'affiner l'étude des termes et définitions et de faciliter l'examen des listes lors des réunions plénières de la Commission générale. On constate un gain de temps très important et un accroissement très appréciable de la qualité des travaux. Au vu de ces résultats extrêmement positifs et à la demande du président de la Commission générale, le groupe s'est vu confier en 2005 une responsabilité accrue : la Commission n'examine en séance plénière que les termes à propos desquels le groupe de travail estime qu'un complément d'information ou une discussion sont nécessaires. Les observations du groupe de travail sont communiquées au président de la commission spécialisée concernée et aux membres de la Commission générale, en amont de la séance plénière consacrée à l'examen de la liste en question. Ainsi le groupe de travail veille à ce que ses propositions puissent être connues et, le cas échéant, débattues, car il est important que les décisions de la Commission générale fassent l'objet d'un consensus.

En 2005, le groupe de travail a tenu onze réunions organisées par la mission du développement de la langue dans les locaux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Pour chaque liste étudiée, c'est le président de la commission spécialisée de terminologie compétente, assisté des experts de son choix, qui défend ses propositions et apporte les précisions nécessaires devant la Commission générale, conformément au texte du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française.

Le président du groupe de travail rapporte devant la Commission générale les résultats de ses travaux et ses propositions.

La Commission générale procède alors à l'examen des termes et expressions qui consiste d'abord à bien faire préciser par les experts les réalités ou les notions qu'il s'agit d'exprimer, à vérifier que les définitions correspondent précisément à ces notions et réalités, et qu'elles sont bien formulées ; elle s'informe aussi de l'usage fait par les professionnels du terme étranger et de l'équivalent proposé. Attentive aux besoins des utilisateurs et à la nécessité de leur proposer les termes français dont ils ont besoin, elle choisit enfin le terme ou l'expression qu'elle juge le mieux approprié en français, afin de le soumettre à l'avis de l'Académie française. Le nombre de termes étudiés en séance plénière a ainsi doublé entre 2001 et 2005.

Les listes soumises à l'examen de la Commission générale

En 2005, la Commission générale a procédé à l'examen de diverses listes qu'elle a ensuite soumises à l'Académie française.

- En second examen : liste de l'automobile, liste des termes généraux de la chimie, deux listes des sciences et techniques spatiales, liste des télécommunications, ainsi que cinq séries de termes étudiés selon la procédure accélérée.
- En premier examen : une liste des affaires étrangères, une liste de l'agriculture, une liste du génie génétique, deux listes de l'automobile, deux listes de la culture, trois listes de l'économie et des finances, une liste de l'informatique, une liste de l'ingénierie nucléaire, une liste du pétrole, une liste des télécommunications, sept séries de termes à examiner en procédure accélérée.

Elle a également entrepris l'examen d'une liste des télécommunications. Enfin, elle a été saisie de neuf nouvelles listes par les commissions spécialisées.

C. La publication au *Journal officiel* et la diffusion des travaux

1. *Le Journal officiel*

La publication au *Journal officiel* des travaux de la Commission générale en constitue l'étape finale. Ces listes sont publiées dans la rubrique « Avis et communications ». Elles se composent de deux parties : une liste de termes et définitions, et une table d'équivalence à double entrée : terme étranger - équivalent français / terme français - équivalent étranger.

Au cours de l'année 2005, la Commission générale de terminologie et de néologie a ainsi publié au *Journal officiel* douze listes de vocabulaire : deux listes de termes de l'économie et des finances, deux listes de termes des sciences et techniques spatiales, une liste du domaine de l'audiovisuel, une liste de la chimie, une liste de termes de la culture, une liste de termes de la défense, une liste de l'ingénierie nucléaire, une série de termes de l'informatique et des sciences humaines, une liste de l'internet, une liste de termes des télécommunications.

La publication au *Journal officiel* entraîne en particulier l'obligation pour les services de l'État d'employer les équivalents français publiés, en lieu et place des termes étrangers correspondants.

De plus, en 2005, une autre forme de publication au *Journal officiel*, jusqu'ici assez rare, a été étendue. Il s'agit de recommandations à caractère plus général, concernant des termes ou expressions peu spécialisés, et pouvant relever simultanément de différents domaines, pour lesquels la Commission recommande de recourir au vocabulaire français existant, sans retenir un terme unique, mais en faisant appel à la variété du lexique. Quatre recommandations de ce type ont ainsi été publiées (concernant le préfixe -e ainsi que les équivalents à donner aux mots *coach*, *gender*, *smile's*).

L'ensemble des listes publiées en 2005 figure en annexe (B.3) à ce rapport.

2. *Les autres moyens de diffusion*

La publication au *Journal officiel* doit s'accompagner d'une large diffusion en direction des administrations et des publics concernés, au moyen de différents supports.

La Commission générale et la délégation générale à la langue française et aux langues de France ont défini avec les commissions spécialisées de terminologie et leurs ministères de rattachement les modes et les circuits de diffusion permettant de toucher au mieux les publics intéressés. Les activités de diffusion sont donc réparties entre la délégation générale et les commissions spécialisées.

Les commissions spécialisées sont chargées de la diffusion au sein de leur administration et en direction des milieux spécialisés (voir p. 15). La diffusion auprès du public général revient à la délégation générale (voir p. 18).

II. Le rôle de l'Académie française

Le décret du 3 juillet 1996 reconnaît à l'Académie française un rôle éminent dans l'enrichissement de la langue française. L'Académie est en effet présente à tous les échelons du dispositif, puisqu'elle est membre de droit de chaque commission spécialisée et de la Commission générale de terminologie et de néologie. Elle joue en outre un rôle primordial dans l'approbation des termes et des définitions, son accord étant indispensable pour leur publication au *Journal officiel*.

Cette participation active de l'Académie française garantit la qualité des travaux d'enrichissement de la langue française.

A. La participation aux travaux des commissions spécialisées

La participation du Service du Dictionnaire de l'Académie française aux travaux des commissions spécialisées de terminologie permet un dialogue fructueux, tout au long des étapes de l'examen des termes, entre spécialistes du domaine et spécialistes de la langue française et du lexique, en particulier dans le cadre de la préparation des nouvelles listes. On constate en 2005 un renforcement du dialogue établi directement entre les commissions et le Service du Dictionnaire, notamment en dehors des réunions, l'Académie étant attentive à prendre en compte les arguments et interrogations des commissions spécialisées en amont de la transmission des listes.

B. La participation aux travaux de la Commission générale

Au cours de l'année 2005, l'Académie a été représentée par les membres du Service du Dictionnaire, qui participent en tant qu'experts aux réunions de la Commission générale.

C. L'approbation des termes

Saisie des propositions de la Commission générale dans le cadre de l'article 9 du décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, l'Académie française rend ses avis dans des délais très courts.

Dans de nombreux cas, les propositions de la Commission générale obtiennent un avis favorable et peuvent être publiées.

Pour les termes qui ne reçoivent pas un avis favorable en premier examen, l'Académie formule des propositions de substitution que la Commission générale réexamine après avis des experts.

En effet les propositions des commissions spécialisées reflètent le point de vue des professionnels et tendent parfois à officialiser ce qu'elles considèrent comme un début d'usage.

Le point de vue de l'Académie française, en revanche, est un peu différent. Pour sa part, elle replace ces créations de termes spécialisés dans le contexte du vocabulaire général et ne les retient pas toutes. Mais elle assortit le plus souvent ses avis défavorables d'une contre-proposition, ouvrant ainsi la voie à la discussion. Ainsi, en 2005, c'est sur la proposition de l'Académie qu'on a substitué *indicateur de déviation* à *erreur de suivi*, moins précis, proposé par la commission de l'économie et des finances comme équivalent au terme anglais *tracking error*. Il faut remarquer à cet égard que les points de divergence entre les commissions et l'Académie se font de moins en moins nombreux, la réflexion commune étant de plus en plus poussée dès le départ.

Le plus souvent, l'amélioration des définitions proposée par l'Académie française est retenue par la Commission générale. Dans les autres cas, les remarques de l'Académie suscitent de nouvelles formulations mieux adaptées. Lorsque l'Académie française préconise le choix d'un terme différent de celui proposé par les commissions spécialisées et la Commission générale, l'accord se fait sur le terme nouveau dans plus de la moitié des cas. Il arrive que l'Académie française se range à l'avis des experts lorsqu'il est repris à son compte par la Commission générale. Dans le cas contraire, la recherche d'équivalent est à reprendre par la commission spécialisée en tenant compte des avis formulés au cours du premier examen. Il peut arriver exceptionnellement que la recherche d'un équivalent soit abandonnée, laissant l'usage s'établir sur des cas difficiles.

À ce sujet, lors d'une conférence prononcée en décembre 2005 à l'Institut de France à l'invitation de l'Association des membres de l'ordre des palmes académiques, le président de la Commission générale a choisi de traiter une question jusqu'ici restée inexplorée sur les points de convergence entre le dispositif de terminologie et le Dictionnaire de l'Académie française, cette mise en parallèle originale procédant d'une étude comparative entre les choix lexicaux effectués par l'Académie pour la rédaction de son Dictionnaire et les termes recommandés au *Journal officiel*. Cette première étude devrait ouvrir la voie à une recherche plus poussée et plus systématique.

III. Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie dans les différents ministères

A. La situation dans les ministères

Au 31 décembre 2005, les commissions spécialisées sont au nombre de 18, réparties dans douze départements ministériels. Douze hauts fonctionnaires de terminologie ayant été désignés, chacun bénéficie du concours d'un service chargé de l'assister, notamment pour les tâches de secrétariat et de diffusion des travaux.

On peut considérer que, sur ce plan, il a été fait droit dans la totalité des ministères à la circulaire du Premier ministre en date du 14 février 2003, qui évoque l'importance des travaux terminologiques et des enjeux qui s'y attachent et demande aux ministres de « favoriser l'activité des commissions de terminologie » placées sous leur autorité.

Le renouvellement du dispositif

Le décret du 3 juillet 1996 instituant les commissions spécialisées dans les différents départements ministériels donnait à ces commissions un mandat de quatre ans.

Depuis 2001, il est devenu nécessaire de renouveler les commissions au fur et à mesure de l'expiration de leur mandat. C'est au haut fonctionnaire de terminologie de chaque ministère concerné qu'il incombe de mettre en place la procédure de renouvellement, en concertation avec le président de chaque commission, et avec l'avis du délégué général à la langue française et aux langues de France. On veille particulièrement à ce que la composition de la commission présente un bon équilibre entre représentants de l'administration, experts du domaine, notamment journalistes, et spécialistes de la langue.

En 2005, on a ainsi procédé au renouvellement de six commissions spécialisées :

- Commission de l'économie et des finances : 4 mai 2005
- Commission de l'équipement, des transports et du logement : 25 mai 2005
- Commission de la jeunesse et des sports : 13 juillet 2005
- Commission de la défense : 22 juillet 2005
- Commission des affaires étrangères : 2 septembre 2005
- Commission de l'ingénierie nucléaire : 8 décembre 2005

Le dispositif est désormais complet. Une commission reste cependant en instance de renouvellement, celle de l'environnement, dont la reprise d'activité doit intervenir dans les premières semaines de 2006. On peut aussi regretter que le ministère chargé de la recherche n'ait pas mis en place des commissions qui pourraient traiter du vocabulaire de disciplines scientifiques qui ne sont pas couvertes par le dispositif actuel, la commission du ministère de l'éducation ayant limité son périmètre à l'éducation et à l'enseignement supérieur.

La procédure de renouvellement a été mise en route pour quatre commissions : chimie, informatique, sciences et techniques spatiales, télécommunications.

Plusieurs nouveaux présidents ont été nommés, notamment à la tête des commissions des affaires étrangères, de l'économie et des finances, de l'ingénierie nucléaire, et de l'équipement et des transports.

On ne saurait trop insister sur le rôle majeur du président de chaque commission spécialisée, autant pour animer la commission que pour faciliter la diffusion des travaux grâce à l'autorité et la reconnaissance dont il fait l'objet dans le monde professionnel.

Il faut à ce propos saluer la mémoire du président de la commission de la chimie, Monsieur Jean Rigaudy, disparu en 2005. Après avoir pendant de nombreuses années présidé une commission internationale de nomenclature de la chimie, M. Rigaudy a accompli deux mandats successifs au sein du dispositif d'enrichissement de la langue, avec autant de modestie que de science, apportant un soin exceptionnel à l'élaboration des listes, et veillant personnellement à la diffusion du vocabulaire recommandé dans les sphères spécialisées.

On trouvera, en annexe au présent rapport, un tableau récapitulatif du dispositif existant au 31 décembre 2005 (A.3) et la circulaire du Premier ministre (A.4).

B. Les travaux des commissions spécialisées

En 2005, les travaux des commissions se sont poursuivis de manière régulière, avec la participation systématique de la délégation générale.

On trouvera, en annexe (B.2) du présent rapport, le calendrier des réunions de l'ensemble des commissions pour l'année 2005.

1. Orientations et méthodes

Les objectifs généraux et le mode de fonctionnement des commissions sont déterminés par le décret du 3 juillet 1996 ; toutefois les commissions spécialisées disposent d'une grande latitude d'action, en particulier quant à leurs choix méthodologiques, thématiques ou leurs moyens de diffusion. La mission de coordination confiée par décret à la délégation générale à la langue française et aux langues de France est dès lors cruciale.

Les choix méthodologiques

• **La veille et la production néologiques** constituent la mission première des commissions spécialisées. De façon assez schématique, on peut dire que les options des commissions sont de trois ordres :

- Les unes ont choisi de fonder leurs travaux sur une veille néologique et terminologique systématique. Ce sont les experts des commissions qui mènent l'activité de veille à partir de corpus spécialisés comme la presse professionnelle, les banques de données, les index, les thésaurus, etc. Cette forme de veille est menée de manière profitable notamment par les commissions des télécommunications, de l'informatique ou de l'automobile. Les listes ainsi élaborées, qui puisent aux sources mêmes de l'actualité, sont dans la droite ligne de l'objectif d'enrichissement de la langue française.

- Pour d'autres commissions, les termes sont mis à l'étude à partir d'une approche thématique à visée exhaustive.

On traite alors d'un ensemble terminologique cohérent et complet dans un domaine déterminé ; c'est le cas notamment de la commission des sciences et techniques spatiales, de celle de la chimie, et de l'ingénierie nucléaire. Ce type de production, d'abord destiné à un public de spécialistes, prend aujourd'hui une importance accrue, du fait d'une tendance dans l'enseignement supérieur à enseigner certaines matières directement en anglais, ce qui entraîne un risque grave de perte de fonctionnalité de la langue dans certains domaines scientifiques.

- La troisième approche est la plus éloignée *a priori* des objectifs d'enrichissement de la langue française. Elle est notamment celle des commissions spécialisées qui sont amenées à étudier un vocabulaire à caractère administratif ou réglementaire comme, par exemple la commission de l'éducation, et, plus particulièrement pour le vocabulaire utilisé dans la législation communautaire, la commission de l'ingénierie nucléaire ou celle de l'agriculture. Ces travaux ne relèvent pas de la néologie, mais visent plutôt à apporter des précisions sur la définition juridique ou administrative de notions déjà désignées en français. Cependant, l'activité terminologique, même de caractère réglementaire, notamment celle menée dans les instances européennes, est souvent liée à l'apparition de notions nouvelles qu'il convient de nommer et définir en français. Ce vocabulaire relève donc, au moins partiellement, du dispositif.

Les travaux peuvent avoir un **caractère ponctuel**. Les thèmes de travail peuvent être liés à un sujet d'actualité ou à certaines circonstances particulières, par exemple une demande émanant d'un partenaire du dispositif ou du public. En 2005, la commission de l'ingénierie nucléaire a organisé une visite des installations nucléaires de Marcoule incluant diverses interventions de responsables scientifiques, afin de permettre aux membres de la commission spécialisée de mieux appréhender les concepts et d'apprécier l'importance des enjeux de cette terminologie.

Les choix thématiques effectués par chaque commission et les méthodes de travail qui en découlent sont bien évidemment fonction des champs de compétence du ministère concerné ainsi que des orientations fixées par le ministre.

2. *L'organisation des commissions*

Les domaines de compétence

Les secteurs de compétence peuvent d'ailleurs parfois se recouper entre commissions, ce qui amène la délégation générale à encourager et à faciliter leur collaboration ; c'est de plus en plus fréquemment le cas, du fait de l'accroissement du nombre des commissions.

Les commissions sont ainsi amenées à se concerter avec leurs partenaires au sein du dispositif et même en dehors. Il importe en effet que cette concertation se fasse également, dans le cas où elles existent, avec les structures parallèles aux commissions, afin d'éviter tout risque de positions divergentes ou contradictoires.

S'agissant du dispositif proprement dit, en 2005, des échanges réguliers ont eu lieu entre les commissions de la culture et de l'éducation, par exemple à propos du terme *littérisme* pour *literacy* ou encore pour traiter les notions d'*intégration* et de *généralisation* (mainstreaming), l'étude de termes du domaine de la formation professionnelle a donné lieu à un échange occasionnel entre la commission de l'éducation et la commission économique et financière. De même, entre autres exemples, le vocabulaire des moteurs et des carburants a fait l'objet d'une concertation entre les commissions du pétrole et de l'automobile. C'est une méthode de travail très efficace, fortement encouragée par la Commission générale.

À cet égard, dans le cas de domaines proches, il est utile et souhaitable qu'une commission puisse nommer un représentant au sein d'une autre. Ainsi, à l'occasion de son renouvellement en 2005, la commission de l'équipement et des transports a nommé parmi ses membres le président de la commission de l'automobile. La commission de la culture est représentée à la commission de l'éducation ; enfin il existe une coopération très étroite entre la commission des télécommunications et celle de l'informatique. À défaut, la consultation en tant que de besoin des experts d'une autre commission s'impose.

Concernant les échanges avec des organismes extérieurs, on peut citer la concertation en matière de toponymie entre la commission des affaires étrangères et la commission nationale de toponymie, celle-ci ne faisant pas partie du dispositif d'enrichissement. La commission de la défense, quant à elle, prend en compte les travaux terminologiques effectués dans le cadre de comités internationaux auxquels sont associés les états-majors, et dont les lexiques font autorité dans les différentes armées, ce qui ne signifie aucunement qu'elle doive s'en remettre à ces comités pour élaborer la terminologie française nécessaire dans le cadre de son ministère.

Le fonctionnement

Les options prises par chaque commission en matière de fonctionnement : rythme des réunions, répartition ou non des commissions en groupes de travail, consultation des experts, notamment, varient d'une commission à l'autre en fonction de la spécificité et des besoins de chacune. En 2005, les commissions se sont réunies en séance plénière tous les deux ou trois mois en moyenne, avant tout pour mettre au point des listes de termes à soumettre à la Commission générale.

Il faut cependant noter la disparité des moyens en secrétariat mis à la disposition des commissions selon les ministères, qui ont une incidence notable sur la régularité et la qualité des travaux.

La plupart des commissions spécialisées sont constituées en sous-commissions ou en groupes de travail qui traitent chacun de secteurs spécialisés, ce qui permet une plus grande efficacité dans les travaux, tant pour assurer la veille néologique que pour l'étude des termes et définitions. Certains groupes sont de véritables sous-commissions et se réunissent régulièrement. D'autres se concertent de manière plus informelle. Leurs travaux sont repris lors des réunions plénières de chaque commission spécialisée. Il importe en effet que, quelle que soit la répartition des tâches au sein d'une commission, les listes proposées soient l'émanation du groupe d'experts qui composent cette commission.

Les commissions spécialisées recourent de plus en plus à la messagerie électronique pour l'organisation matérielle des réunions et surtout pour poursuivre leurs discussions dans l'intervalle entre les réunions. Les membres peuvent ainsi recevoir tous les documents de travail, transmettre leurs contributions et échanger leurs avis et réflexions. On constate avec satisfaction que ce mode de fonctionnement facilite notablement les travaux dans l'ensemble des commissions, sans pour autant remplacer les réunions qui demeurent le moment le plus important pour mener la réflexion à son aboutissement et obtenir un consensus.

Le recours à l'internet doit faciliter également les échanges d'une commission à l'autre. Enfin il s'avère un des moyens les plus efficaces pour la diffusion des travaux. En 2005, plusieurs sites réservés aux commissions ont été créés sur l'intranet de certains ministères, en particulier celui de l'équipement et des transports et celui des sports. D'autres sont en préparation, au ministère de l'agriculture et de la défense.

3. *L'élaboration de listes terminologiques*

C'est, pour la plupart des commissions, le fondement même de leur activité. On constate cependant d'assez fortes disparités entre les diverses commissions, en matière de veille néologique et de production terminologique proprement dite. Certaines proposent régulièrement de nouvelles listes, d'autres, il faut le regretter, ont un rythme de réunion et de production beaucoup moins soutenu.

Outre les douze listes, soit au total 325 termes, qui ont fait l'objet d'une publication en 2005, neuf nouveaux projets de listes ont été soumis à la Commission générale pour un premier examen : liste de l'automobile, de la défense, de l'éducation, de l'informatique, de l'internet, de la santé, des télécommunications, liste de toponymie des affaires étrangères, ainsi qu'une liste de termes isolés de l'économie et des finances. De plus, sept séries de termes ont été proposées par le groupe restreint pour un examen selon la procédure accélérée.

Les travaux se sont poursuivis sans interruption et de nouvelles listes sont actuellement à l'étude au sein des commissions spécialisées.

À cet égard, deux points particuliers doivent être soulignés. Plus que le nombre de termes inclus dans une liste, c'est la pertinence des choix qui importe, en fonction des besoins avérés d'un vocabulaire français que l'état de la langue ne satisfait pas ; d'autre part, il convient de privilégier une attitude prospective. Il est essentiel que toutes les commissions soient conscientes de la nécessité de mettre l'accent sur la veille néologique et de produire des listes de termes liées à l'évolution actuelle de la connaissance, afin de contribuer à l'enrichissement du vocabulaire dans les secteurs qui leur sont propres et de maintenir ainsi l'aptitude de la langue française à prendre en compte les réalités nouvelles. Quel que soit le domaine, du génie civil aux communications électroniques, c'est l'innovation technologique et scientifique qui doit constituer l'objet prioritaire des travaux des commissions.

4. *La diffusion des termes nouveaux*

La diffusion en direction des milieux professionnels intéressés incombe aux commissions spécialisées concernées, qui disposent pour ce faire des moyens et des canaux propres à leur administration de rattachement.

On constate un recours croissant à l'internet. La commission de l'économie et des finances a établi une large liste de diffusion afin d'informer de nombreux services administratifs ainsi que les organes de presse, de la publication de nouvelles listes de termes. Le ministère de l'économie et des finances assure sur son intranet la diffusion des termes publiés au *Journal officiel*. De plus, sur la chaîne de télévision interne du ministère, on trouve une annonce générale sur le rôle et le champ d'action des commissions qui dépendent de ce ministère et une sélection mensuelle de dix termes relevant d'une de ces commissions. Le Comité des constructeurs français de l'automobile (CCFA) met à disposition sur son site de l'internet le glossaire « Des mots et des autos » produit par la commission de l'automobile. La commission des télécommunications annonce la publication des listes nouvelles au *Journal officiel* sur le site de l'internet du Groupement des écoles des télécommunications (GET).

D'autre part, les commissions ont pris diverses initiatives en direction du public spécialisé.

Comme les années précédentes, la commission spécialisée en matière économique et financière a organisé en 2005 une consultation de la presse économique lors d'un déjeuner-débat qui suscite beaucoup d'intérêt.

Par ailleurs, les moyens de diffusion traditionnels restent très utilisés par les commissions qui font connaître leurs travaux à travers des publications diverses.

Enfin, à l'initiative de l'Association pour le français des affaires (APFA), la commission spécialisée en matière économique et financière a organisé la dix-huitième Journée du français des affaires, en présence du délégué général à la langue française et aux langues de France. Cette journée, traditionnellement consacrée à la promotion du vocabulaire des techniques commerciales, a rassemblé les étudiants lauréats du Concours « Les Mots d'or 2005 », originaires de nombreux pays francophones, et plus particulièrement cette année d'Europe centrale et orientale.

IV. Le rôle de la délégation générale et des partenaires du dispositif

A. L'action de la délégation générale à la langue française et aux langues de France

La délégation générale à la langue française et aux langues de France veille à l'application du décret du 3 juillet 1996. Service d'appui de la Commission générale de terminologie et de néologie, elle en assure le secrétariat et le fonctionnement. Elle coordonne l'action des administrations en matière d'enrichissement de la langue française et veille au bon fonctionnement du dispositif et à la diffusion des termes retenus.

1. *Les moyens*

Les moyens en personnel

Pour assurer le suivi du dispositif d'enrichissement de la langue française, la délégation générale dispose d'un service intitulé « mission du développement et de la modernisation de la langue » dont les missions vont au-delà de la terminologie, et ont été notamment élargies au traitement informatique de la langue et à toutes les questions relatives à l'évolution du français. Le personnel permanent se compose en 2005 d'un chef de mission, d'une secrétaire et de deux chargés de mission, dont l'un est responsable du suivi des commissions de terminologie. Ce dernier est assisté d'une terminologue, ainsi que de deux chargées d'études documentaires vacataires. Bien que réduite, cette équipe a néanmoins assuré la participation d'au moins un de ses membres à toutes les réunions des différentes commissions spécialisées, de leurs groupes de travail et de la commission nationale de toponymie, soit près de cent vingt réunions réparties sur l'année. Elle a organisé les onze réunions de la Commission générale, dont elle assure le secrétariat, et toutes celles de son groupe de travail.

Depuis juin 2005, elle est en outre chargée de l'organisation des réunions, des recherches documentaires et de l'élaboration des documents du groupe restreint de la Commission générale. Elle se charge également de l'alimentation régulière de la base de données terminologiques de la délégation générale (base CRITER). Cette base ayant été transférée sur un nouveau serveur du ministère à la suite d'une réorganisation générale, la mission veille à ce que les données concernant la terminologie soient maintenues intactes. De plus, elle assure la conversion des données pour tous les fichiers informatiques concernant les documents terminologiques mis en ligne sur le site de la délégation.

Les moyens financiers

La délégation générale peut apporter un appui financier aux partenaires du dispositif d'enrichissement de la langue française pour leur permettre d'assurer leur contribution aux travaux de terminologie et de néologie, définie par le décret du 3 juillet 1996.

C'est ainsi que l'Académie française a reçu en 2005 un soutien financier pour la contribution fournie par le Service du Dictionnaire à l'ensemble des travaux.

De même la délégation générale a versé cette année au laboratoire de néologie et de terminologie du CNRS une subvention pour les recherches documentaires effectuées à propos des listes terminologiques.

2. *La coordination du dispositif*

La coordination des partenaires

La délégation générale coordonne l'action des partenaires et définit, en liaison avec la Commission générale de terminologie et de néologie, les orientations de travail du dispositif.

À ce titre, le délégué général à la langue française et aux langues de France est membre de droit de la Commission générale et y siège ; il est également membre de droit de chaque commission spécialisée. Ainsi, la délégation générale participe, par l'intermédiaire de sa mission du développement de la langue, à toutes les réunions des commissions. Outre son rôle de coordination et d'harmonisation, elle contribue aux travaux par des recherches documentaires sur les listes en cours. Enfin, dans le but d'apporter un appui scientifique aux travaux, la délégation générale a maintenu sa convention financière avec le CNRS dont le service de néologie et de terminologie met à disposition des commissions une documentation détaillée sur le vocabulaire étudié.

La délégation générale a organisé, le 26 octobre 2005, une réunion générale d'information et d'échanges destinée aux hauts fonctionnaires de terminologie des différents ministères. Présidée par le délégué général, en présence du président de la Commission générale de terminologie, cette réunion a été l'occasion de rappeler le rôle primordial de chaque haut fonctionnaire, tant pour le fonctionnement de la commission que pour la sensibilisation des services. Elle a également permis d'approfondir la réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer l'efficacité du dispositif, notamment en termes de communication.

Au-delà de sa mission de coordination, la délégation générale a renforcé son rôle d'expertise et d'aide aux commissions spécialisées en contribuant à la veille néologique et à la recherche documentaire nécessaire aux travaux, en organisant à leur intention ou en participant à leur demande à des réunions techniques permettant de préciser les méthodes de travail et d'apporter un soutien individualisé. En 2005, elle a notamment établi à leur intention plusieurs inventaires des termes traités par certaines commissions depuis leur création. Outre leur caractère utilitaire pour chaque commission, ces listes intéressent également le public et font l'objet d'une diffusion externe.

La mise en place et le suivi des commissions spécialisées de terminologie et de néologie

La délégation générale a été consultée, conformément au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, lors du renouvellement des commissions, notamment en ce qui concerne leur composition. De plus, le délégué général s'efforce de participer à chaque réunion d'installation des nouvelles commissions, afin de préciser les objectifs et les méthodes de travail du dispositif.

De façon plus régulière, la délégation est en relation avec les hauts fonctionnaires de terminologie pour les éclairer sur les modalités de fonctionnement du dispositif et les appuyer dans leur action. Il faut à cet égard rappeler l'importance d'une forte intégration des commissions au sein de chaque ministère.

3. *La diffusion de l'information*

La délégation générale a développé et renforcé la méthode de diffusion sur plusieurs types de supports qu'elle avait mise en place dès 1998, notamment par l'édition et la diffusion de fascicules thématiques reprenant les listes publiées au *Journal officiel*, et par son site de l'internet.

Les fascicules thématiques

Élaborés originellement à partir d'une liste publiée au *Journal officiel* dans un domaine particulier, ces fascicules nécessitent désormais d'être repris et augmentés, du fait de la publication de nouvelles listes qui s'accumulent progressivement. Chaque fascicule fait donc périodiquement l'objet d'une refonte par la mission du développement de la langue de la DGLFLF, afin de réunir l'ensemble des termes recommandés publiés dans un même domaine.

En 2005, une nouvelle ligne éditoriale ayant été adoptée par la délégation, trois nouveaux fascicules élaborés dans une forme renouvelée ont été publiés : ***Vocabulaire de la défense, Vocabulaire des techniques de l'information et de la communication, Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication.***

En outre, le livret de présentation générale du dispositif a été refondu et publié sous le titre : ***L'essentiel sur l'enrichissement de la langue française.***

La diffusion par l'internet

Si les moyens traditionnels de diffusion restent indispensables pour faire connaître le vocabulaire recommandé auprès du plus large public, il convient aussi d'utiliser au mieux les ressources offertes par l'internet. La délégation générale assure la diffusion sur son site de toutes les listes publiées au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie et de néologie.

Elle a mis en place une liste de diffusion électronique afin de tenir informés quasi instantanément les interlocuteurs qui le souhaitent, en particulier les acteurs et partenaires du dispositif, lors de la parution de nouvelles listes au *Journal officiel*. Elle signale sur son site toutes les parutions au *Journal officiel* dans une rubrique spéciale intitulée « Les nouvelles ».

Elle alimente sur son site une rubrique intitulée « La librairie en ligne » qui inclut en fac-similé les fascicules thématiques, directement téléchargeables. En 2005, elle a créé plusieurs nouvelles rubriques afin de faire connaître les termes et recommandations publiés par la Commission générale selon les procédures mises en œuvre récemment et de toucher un public plus diversifié. Ainsi la rubrique « *En français, n'est-ce pas ?* » est destinée à des recommandations à caractère très général pour des termes moins spécialisés mais largement utilisés dans la presse et les médias (tels *fooding, pitch*).

La base de données terminologiques de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, CRITER (Corpus du réseau interministériel de terminologie), est conçue comme un outil destiné particulièrement aux traducteurs, interprètes et terminologues, ainsi qu'aux personnels de l'administration. Au-delà de la simple lecture linéaire des fiches terminologiques que permettent les publications sur papier, cette base permet une consultation très élaborée, fondée sur des critères variés : recherche par terme, par domaine. Elle est en permanence tenue à jour par la mission du développement de la langue de la délégation générale.

Enfin, on peut signaler que le site de l'internet du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) comporte une rubrique « Langue française », qui propose une sélection des termes recommandés. De même, le site du CNRS reprend quasiment toutes les listes publiées au *Journal officiel*.

Autres supports de diffusion

La délégation générale a veillé à la publication dans le *Bulletin officiel* de l'Éducation nationale des listes publiées au *Journal officiel*, comme le prévoit le décret du 3 juillet 1996. Ont ainsi été publiées dans ce *Bulletin* neuf listes différentes au cours de l'année 2005. Cette publication se fait désormais dans des délais

très courts, environ un mois après la publication au *Journal officiel*, assurant ainsi au vocabulaire recommandé une vaste diffusion dans le public enseignant.

Il est à noter que les associations de défense de la langue française relaient cet effort de diffusion et veillent au remplacement des termes étrangers par leurs équivalents français publiés au *Journal officiel*, notamment sur les sites de l'internet des organismes publics. Cette action, menée avec diplomatie et fermeté, se révèle d'une grande efficacité.

Enfin, par l'intermédiaire du groupe permanent des hauts fonctionnaires chargés de la langue française qui se réunit plusieurs fois par an, la délégation générale à la langue française et aux langues de France tient les ministères régulièrement informés des activités du dispositif d'enrichissement de la langue française.

B. Les partenaires du dispositif

1. *L'Académie des sciences*

Les Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences sont membres de droit de la Commission générale de la terminologie et de néologie. M. Michel Petit, membre correspondant de l'Académie des sciences, siège à la Commission générale au titre de représentant permanent de cette Académie. Conformément au décret, l'Académie des sciences a également participé aux travaux des commissions spécialisées de terminologie, dont les Secrétaires perpétuels sont membres de droit dès lors que le vocabulaire traité possède un caractère scientifique et technique. 2005 a été l'occasion pour le comité de terminologie de l'Académie des sciences, chargé d'instruire et d'harmoniser les réponses à présenter aux commissions spécialisées et à la Commission générale, de faire le point avec la délégation générale sur ses objectifs et de définir ses propres thèmes de travail, dans la mesure où ses travaux peuvent recouper les travaux des commissions spécialisées.

2. *Les organismes des autres pays francophones*

Le décret du 3 juillet 1996 prévoit une concertation étroite entre la Commission générale, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie et les services linguistiques des autres pays francophones. Cette concertation passe notamment par l'échange systématique d'avis sur les travaux terminologiques.

Définie en 1997, la méthode de consultation et de collaboration fonctionne de façon satisfaisante. Elle prévoit plusieurs étapes de concertation pour une liste de termes, d'abord au stade de la mise à l'étude des nouveaux termes par les commissions spécialisées, qui bénéficient, grâce au courrier électronique, de l'avis d'experts désignés par les organismes francophones, ensuite au stade du premier examen par la Commission générale. Saisi par la délégation générale, chaque organisme communique à cette dernière, en amont de la réunion plénière, ses observations concernant les termes examinés. Cette procédure se déroule de manière systématique, notamment avec les partenaires belges et canadiens.

En outre, la délégation générale se charge de consulter directement les organismes francophones partenaires, en particulier canadiens, pour toute question ponctuelle qui peut surgir lors de discussions entre spécialistes sur le sens précis d'une notion. La convention signée en 2004 entre le Bureau de la Traduction canadien et la délégation générale, afin de renforcer la coopération en matière de terminologie, notamment par la mise à disposition de ressources en ligne et de publications, a été reconduite en 2005.

Parallèlement, les correspondants francophones désignés pour les commissions spécialisées de terminologie et de néologie ont pu participer régulièrement aux travaux de plusieurs de ces commissions et apporter aux débats la contribution et l'expérience de spécialistes francophones du domaine, y compris dans le cadre de la procédure d'urgence.

Il revient en effet à chaque commission de solliciter le plus tôt possible ses correspondants notamment belges, canadiens et québécois, afin d'assurer une bonne harmonisation entre partenaires francophones et d'utiliser au mieux les ressources terminologiques existantes. Les commissions françaises de terminologie sont ainsi assurées de connaître, à tous les stades de leurs travaux, et sur tous les termes, les positions étudiées ou prises par les responsables de terminologie des pays francophones.

De plus, la Commission générale mène sa réflexion à la lumière des commentaires des experts francophones. Le fait que le dispositif n'évite pas que les solutions retenues puissent différer dans certains cas, reflète les particularités qui peuvent subsister dans l'usage et dans l'intuition linguistique des différents pays.

En ce qui concerne les langues romanes, il n'existe pas de coopération institutionnelle à proprement parler. Cependant, un échange d'information a été mis en place avec l'Union latine afin de faire connaître à la Commission générale les équivalents en langues latines des termes à l'étude. Le représentant de l'Union latine prend part aux réunions du groupe de travail et apporte des précisions sur les choix terminologiques des pays de langue latine, qui éclairent et enrichissent la réflexion et les décisions du dispositif.

3. *Le laboratoire Histoire des théories linguistiques du CNRS*

L'équipe de néologie et de terminologie du CNRS, rattachée à l'université Paris VII, est chargée, dans le cadre d'une convention passée avec la délégation générale à la langue française et aux langues de France, de l'assistance documentaire au dispositif d'enrichissement de la langue française.

Grâce aux ressources linguistiques et aux corpus auxquels il a accès, ce service établit des dossiers terminologiques sur les termes examinés par les commissions, réunissant un large éventail de l'information terminologique disponible.

En 2005, il a participé aux réunions de la Commission générale et à bon nombre de celles des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

4. *L'Association française de normalisation (AFNOR)*

Les travaux d'enrichissement de la langue française se font en étroite concertation avec les travaux de normalisation internationale menés au sein de l'AFNOR, membre de droit des commissions spécialisées et de la Commission générale de terminologie et de néologie, où elle a choisi de se faire représenter par son service de traduction.

Enfin plusieurs présidents ou membres de commissions spécialisées, notamment dans les domaines techniques, sont également experts au sein des comités de normalisation gérés par l'AFNOR, dont la délégation générale suit attentivement le travail. En particulier, le président et quelques autres membres de la commission des télécommunications participent à divers groupes de travail au sein d'organismes nationaux et internationaux de normalisation.

Conclusion

Le bilan de l'année 2005 est tout à fait positif, notamment en ce qui concerne le nombre de recommandations publiées au *Journal officiel*.

Les membres de la Commission générale se sont largement impliqués dans les travaux comme dans l'effort de diffusion et de communication indispensable pour donner la meilleure publicité au vocabulaire recommandé. Pourtant, aussi bien en ce qui concerne la rapidité de la procédure et le nombre de termes publiés que l'efficacité de la communication, il ne semble pas possible, en l'état actuel des choses, de dépasser les résultats déjà atteints, la plupart des membres du dispositif ne pouvant aller au-delà des efforts accomplis, tout à fait remarquables compte tenu du caractère bénévole de leur participation.

On constate également qu'un certain nombre de commissions sont désormais en mesure de mener leurs travaux selon des méthodes plus rapides et efficaces, en particulier du fait qu'elles recourent aux techniques actuelles de communication. Cet effort d'adaptation reste à faire pour quelques commissions dont la contribution effective aux travaux du dispositif pourrait être améliorée. En effet, la modernisation des méthodes de travail a des effets bénéfiques certains, notamment un renforcement des échanges entre institutions partenaires dans le cadre du dispositif, et particulièrement de la concertation francophone en matière terminologique.

D'autre part, le dispositif en tant que tel suscite l'intérêt de différents pays européens, qui ne disposent pas de structures institutionnelles en matière de terminologie. Liée en grande partie à l'élargissement de l'Union européenne, la prise de conscience de la nécessité de maintenir et de promouvoir la diversité linguistique les conduit à observer les mesures prises et les actions menées en France au niveau de l'État.

Annexes 2005

- I A – Le dispositif
 - Décret n°96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française
 - III Liste des membres de la Commission générale de terminologie et de néologie au 31 décembre 2005
 - IV Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2005
 - VI Circulaire du Premier ministre du 14 février 2003

 - VIII B – Les travaux
 - Calendrier général
 - XIV Calendrier des réunions 2005
 - XV Publications (extraits du *Journal officiel*) :
 - Vocabulaire de l'**audiovisuel** (JO du 18 janvier 2005)
 - XXIII Vocabulaire des **sciences et techniques spatiales** (JO du 30 janvier 2005)
 - XXIX Vocabulaire de l'**économie et des finances** (JO du 30 janvier 2005)
 - XXXVI Vocabulaire de la **défense** (JO du 10 février 2005)
 - XXXIX Vocabulaire des **télécommunications** (JO du 5 mai 2005)
 - XLI Vocabulaire de l'**économie et des finances** (JO du 14 mai 2005)
 - XLVII Vocabulaire de l'**internet** (JO du 20 mai 2005)
 - LI Recommandation sur les **équivalents français du mot *coach*** (JO du 22 juillet 2005)
 - LII Recommandation sur les **équivalents français du mot *gender*** (JO du 22 juillet 2005)
 - LIII Recommandation sur les **équivalents français du préfixe *e-*** (JO du 22 juillet 2005)
 - LIV 1 terme isolé : **littérisme** (JO du 30 août 2005)
 - LV Vocabulaire de l'**ingénierie nucléaire** (JO du 21 septembre 2005)
 - LXII Vocabulaire de la **chimie** (termes généraux 3) (JO du 22 septembre 2005)
 - LXVIII Recommandation sur l'**équivalent français du mot *s'miles*** (JO du 18 décembre 2005)
 - LXIX Vocabulaire des **sciences humaines** (JO du 18 décembre 2005)
 - LXXI Vocabulaire des **sciences et techniques spatiales** (JO du 31 décembre 2005)
- LXXXVII Diffusion des brochures

**Journal officiel de la République française
du 5 juillet 1996**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996
relatif à l'enrichissement de la langue française
NOR : MCCB9600333D**

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de la culture,
Vu la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ;

Vu le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 modifié instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ;

Vu l'avis de l'Académie française en date du 19 octobre 1995 ;

Après avis du Conseil d'État (section de l'intérieur),

Décète :

Art. 1^{er}. - En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

Ces commissions travaillent en liaison avec les organismes de terminologie et de néologie des pays francophones et des organisations internationales ainsi qu'avec les organismes de normalisation.

Art. 2. - La commission générale de terminologie et de néologie est placée auprès du Premier ministre. Elle comprend, outre son président :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

2° Le secrétaire perpétuel de l'Académie française ou un membre de l'Académie française désigné par lui ; un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ou un membre de l'Académie des sciences désigné par eux ;

3° Dix personnalités qualifiées désignées sur proposition des ministres chargés respectivement de la justice, des affaires étrangères, de la culture, de la communication, de l'éducation nationale, de l'économie, de l'industrie, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la francophonie ;

4° Une personnalité désignée par la conférence des présidents d'université ;

5° Deux personnalités qualifiées désignées sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française ;

6° Le président de l'Association française de normalisation (Afnor) ou un représentant désigné par lui.

La commission générale peut se faire assister, en tant que de besoin, d'experts choisis par le président en raison de leur compétence.

Le secrétariat de la commission générale est assuré par la délégation générale à la langue française.

Les dépenses de fonctionnement de la commission générale sont prises en charge par la délégation générale à la langue française.

Art. 3. - Le président de la commission générale est nommé pour quatre ans par arrêté du Premier ministre.

Les membres de la commission générale mentionnés aux 3°, 4° et 5° de l'article 2 sont nommés pour quatre ans par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président ou de démission d'un membre, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Art. 4. - Une commission spécialisée de terminologie et de néologie est créée dans chaque département ministériel par arrêté du ministre concerné pris après avis du délégué général à la langue française. Lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie, il peut être créé plusieurs commissions spécialisées au sein d'un même département. Une même commission spécialisée peut être créée dans plusieurs départements ministériels par arrêté conjoint des ministres intéressés pris après avis du délégué général à la langue française.

La délégation générale à la langue française coordonne les travaux des différentes commissions spécialisées de terminologie et de néologie et contribue à leur diffusion.

Les dépenses de fonctionnement des commissions spécialisées de terminologie et de néologie sont prises en charge par les administrations auxquelles elles sont rattachées.

Art. 5. - Chaque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie aux fins de susciter et de coordonner les actions en ces matières dans les domaines relevant de son administration. Il charge l'un des services de son administration centrale d'assister ce haut fonctionnaire en vue, notamment, d'assurer le secrétariat de la ou des commissions spécialisées et de veiller à la diffusion des termes nouveaux.

Art. 6. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie comprend :

1° Le délégué général à la langue française ou son représentant ;

Un représentant de l'Académie française ;

Un représentant de l'Académie des sciences, lorsque la spécialité du vocabulaire examiné le justifie ;

Un représentant d'un organisme agréé de normalisation désigné par le ministre intéressé lorsque la spécialité du vocabulaire le justifie ;

2° Des représentants de l'administration désignés par le ministre intéressé ;

3° Des personnalités qualifiées désignées pour quatre ans par le ministre intéressé.

En cas de décès, d'empêchement constaté par le président de la commission ou de démission d'une de ces personnalités, il est pourvu à son remplacement dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de la commission est nommé, pour une durée de quatre ans, par le ministre auprès duquel la commission est placée.

Chaque commission peut se faire assister de fonctionnaires, d'experts choisis en raison de leur compétence, de représentants des milieux professionnels et d'usagers qui utilisent le vocabulaire dont elle est chargée.

Art. 7. - Dans les domaines de compétence de l'administration à laquelle elles sont rattachées, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition ;

3° De veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail ;

4° De concourir à la diffusion auprès des usagers des listes de termes, expressions et définitions publiées au *Journal officiel*.

Elles peuvent en outre être consultées sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Art. 8. - La commission générale de terminologie et de néologie examine les termes, expressions et définitions dont elle est saisie par les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie en veillant à leur harmonisation et à leur pertinence.

Les présidents des commissions spécialisées de terminologie et de néologie intéressés participent de plein droit aux réunions au cours desquelles sont examinés les termes de la compétence de leur commission.

La commission générale examine également certains termes, expressions et définitions qui ne relèvent de la compétence d'aucune commission spécialisée.

Elle concourt à la diffusion de l'ensemble des termes, expressions et définitions élaborés conformément au présent décret et rend le public sensible à l'évolution de la terminologie.

Art. 9. - La commission générale de terminologie et de néologie soumet les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française.

Après avoir recueilli l'avis de l'Académie française, la commission générale le fait connaître au ministre intéressé. Celui-ci peut, dans le délai d'un mois, indiquer à la commission générale les raisons qui s'opposent à la publication de certains termes, expressions ou définitions si ceux-ci ne figureraient pas dans les propositions transmises à la commission générale par la commission spécialisée de terminologie et de néologie placée auprès de lui.

Les termes, expressions et définitions proposés par la commission générale ne peuvent être publiés au *Journal officiel* sans l'accord de l'Académie française. Si celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis.

Art. 10. - Sauf si un ministre a fait connaître son opposition en application du deuxième alinéa de l'article 9, la commission générale établit la liste des termes, expressions et définitions ayant reçu l'accord de l'Académie française qu'elle transmet pour publication au *Journal officiel* de la République française.

Les administrations donnent la plus large diffusion aux listes de terminologie publiées au *Journal officiel*. Ces listes sont également publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation nationale.

Art. 11. - Les termes et expressions publiés au *Journal officiel* sont obligatoirement utilisés à la place des termes et expressions équivalents en langues étrangères :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État ;

2° Dans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française.

La commission générale observe l'usage prévu au présent article des termes et expressions publiés.

Art. 12. - Les listes de termes et expressions approuvés en vertu des dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française précédemment en vigueur sont assimilées aux listes publiées en vertu du présent décret. Elles peuvent être modifiées selon la procédure prévue aux articles 7 à 10 du présent décret.

Art. 13. - À titre transitoire, pendant une période d'un an à compter de l'installation de la commission générale de terminologie et de néologie, les termes, expressions et définitions contenus dans les listes approuvées en vertu des dispositions réglementaires précédemment en vigueur peuvent être révisés à l'initiative de la commission générale de terminologie et de néologie.

La commission générale soumet à l'Académie française les termes et expressions qu'elle envisage de retirer des listes précédemment approuvées, les expressions complémentaires qu'elle propose d'y ajouter et les définitions qu'elle propose de modifier. Elle en informe le ministre intéressé. Aucune révision ne peut être publiée sans l'accord de l'Académie française. Les listes révisées sont arrêtées et publiées selon les modalités prévues aux articles 9 et 10 du présent décret, à l'exception de la disposition de l'article 9 selon laquelle l'accord de l'Académie française est réputé acquis au terme d'un délai de quatre mois.

Art. 14. - Chaque commission spécialisée de terminologie et de néologie établit, avant le 15 janvier de chaque année, un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur la diffusion et l'utilisation des termes, expressions et définitions publiés dans son champ de compétence.

La commission générale de terminologie et de néologie fait la synthèse de ces documents et établit un rapport annuel sur l'action menée par les administrations pour l'enrichissement de la langue française. Ce rapport est annexé au rapport annuel d'activité de la délégation générale à la langue française.

Art. 15. - Le décret n° 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française est abrogé.

Art. 16. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le ministre de la défense, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, le ministre des affaires étrangères, le ministre du travail et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie et des finances, le ministre de l'environnement, le ministre de la culture, le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation, le ministre délégué à l'outre-mer, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ministre délégué au budget, porte-parole du Gouvernement, le secrétaire d'État à la recherche et le secrétaire d'État chargé de la francophonie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 1996.

Alain JUPPE

A.2 : Liste des membres de la Commission générale de terminologie au 31 décembre 2005

Président

par arrêté du 23 février 2005 portant nomination du président de la Commission générale de terminologie et de néologie,

M. Gabriel DE BROGLIE, de l'Académie française, conseiller d'État honoraire.

Membres de droit

Mme Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE, secrétaire perpétuel de l'Académie française ;
M. Jean DER COURT et Mme Nicole LE DOUARIN, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences ;
M. François AILLERET, président de l'Association française de normalisation ;
M. Xavier NORTH, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Membres nommés

par arrêté du 21 février 2005 portant nomination à la Commission générale de terminologie et de néologie,

M. Jean-Pierre GRIDEL, conseiller à la Cour de cassation, professeur de droit, sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice ;
M. François PLAISANT, ambassadeur de France, sur proposition du ministre des affaires étrangères ;
M. Erik ORSENNA, conseiller d'État, membre de l'Académie française, sur proposition du ministre chargé de la culture ;
M. Alain REY, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la communication ;
M. Marc BACONNET, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen honoraire de l'inspection générale des lettres, sur proposition du ministre de l'éducation nationale ;
M. Jean SAINT-GEOURS, inspecteur général des finances honoraire, sur proposition du ministre chargé de l'économie ;
M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des mines, sur proposition du ministre chargé de l'industrie ;
M. Alexandre GRANDAZZI, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
M. Etienne GUYON, professeur des universités, sur proposition du ministre chargé de la recherche ;
M. Daniel PRADO, linguiste, sur proposition du ministre chargé de la francophonie ;
M. Jack ROBERT, professeur des universités, désigné par la Conférence des présidents d'université ;
Mme Michèle LENOBLE-PINSON, professeur aux facultés universitaires Saint-Louis de Bruxelles, désignée sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française ;
M. Maurice PERGNIER, professeur émérite à l'université Paris-XII, désigné sur proposition du vice-président du Conseil supérieur de la langue française.

A.3 : Les commissions spécialisées de terminologie et de néologie au 31 décembre 2005

MINISTERES	COMMISSIONS SPECIALISEES DE TERMINOLOGIE ET DE NEOLOGIE (CST)
<p>Affaires étrangères <u>Haut fonctionnaire :</u> M. Michel VANDEPOORTER</p>	<p>CST des affaires étrangères création et nomination : arrêtés du 20 mai 1999 - JO du 10 juin 1999 renouvellement : arrêté du 2 septembre 2005 - JO du 22 septembre 2005 <u>Présidente en exercice :</u> Mme Joëlle TIMSIT <u>Secrétariat général :</u> Service des affaires francophones</p>
<p>Agriculture, alimentation, pêche et ruralité <u>Haut fonctionnaire :</u> M. Georges BEISSON</p>	<p>CST de l'agriculture et de la pêche création et nomination : arrêtés du 1^{er} décembre 1998 - JO du 10 décembre 1998 renouvellement : arrêté du 13 février 2003 - JO du 28 février 2003 <u>Président en exercice :</u> M. Luc THIEBAUT <u>Secrétariat général :</u> Direction générale de l'administration</p>
<p>Culture et communication <u>Haut fonctionnaire :</u> M. Michel RABAUD</p>	<p>CST de la culture et communication création : arrêté du 2 mars 1998 - JO du 12 mars 1998 nomination : arrêté du 2 mars 1998 - JO du 24 mars 1998 renouvellement : arrêté du 25 octobre 2002 - JO du 5 novembre 2002 <u>Président en exercice :</u> M. Jean-Pierre DE BEAUMARCHAIS <u>Secrétariat général :</u> Direction de l'administration générale - Sous-direction des affaires juridiques</p>
<p>Défense <u>Haut fonctionnaire :</u> M. Roland MANAL</p>	<p>CST de la défense création : arrêté du 8 novembre 1996 - JO du 3 décembre 1996 nomination : arrêtés du 26 mai 1997 renouvellement : arrêtés du 22 juillet 2005 - JO du 13 août 2005 <u>Président en exercice :</u> Contre-amiral Michel BREM <u>Secrétariat général :</u> Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives</p>
<p>Économie, finances et industrie <u>Haut fonctionnaire :</u> M. Gérard PAINCHAULT</p>	<p>CST en matière économique et financière création et nomination : arrêtés du 20 janvier 1997 - JO du 31 janvier 1997 renouvellement : arrêtés du 4 mai 2005 - JO du 18 mai 2005 <u>Président en exercice :</u> M. Patrice CAHART <u>Secrétariat général :</u> Direction du personnel, de la modernisation et de l'administration (DPMA)</p> <p>CST des télécommunications création et nomination : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997 renouvellement : arrêté du 30 octobre 2001 - JO du 8 novembre 2001 <u>Président en exercice :</u> M. Jean SCHWOB <u>Secrétariat général :</u> Groupe des écoles des télécommunications</p> <p>CST de l'ingénierie nucléaire création et nomination : arrêté du 23 mai 1997 - JO du 3 juin 1997 renouvellement : arrêté du 8 décembre 2005 - JO du 20 décembre 2005 <u>Président en exercice :</u> M. Yves VANDENBOOMGAERDE <u>Secrétariat général :</u> Commissariat à l'énergie atomique (CEA), direction de l'énergie nucléaire</p> <p>CST de la chimie et des matériaux création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 29 novembre 2001 - JO du 8 décembre 2001 <u>Président en exercice :</u> <u>Secrétariat général :</u> Centre national de la recherche scientifique (CNRS)</p> <p>CST de l'informatique et des composants électroniques création et nomination : arrêtés du 5 août 1997 - JO du 23 août 1997 renouvellement : arrêté du 9 janvier 2002 - JO du 29 janvier 2002 <u>Président en exercice :</u> <u>Secrétariat général :</u> Association française de normalisation (AFNOR), service des technologies de l'information et de la communication</p>

MINISTERES	COMMISSIONS SPECIALISEES DE TERMINOLOGIE ET DE NEOLOGIE (CST)
<p>Économie, finances et industrie (suite)</p>	<p>CST des sciences et de l'industrie pétrolières création et nomination : arrêtés du 19 janvier 1998 - JO du 27 janvier 1998 renouvellement : arrêté du 13 mars 2002 - JO du 16 mars 2002 <i>Président en exercice : M. Gérard GRAU</i> <i>Secrétariat général : Institut français du pétrole</i></p> <p>CST de l'automobile création et nomination : arrêtés du 20 octobre 1998 - JO du 28 octobre 1998 renouvellement : arrêté du 6 février 2003 - JO du 14 février 2003 <i>Président en exercice : M. Jean-Pierre JERABEK</i> <i>Secrétariat général : Comité des constructeurs français d'automobiles</i></p>
<p>Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche <i>Haut fonctionnaire : M. Jacques DERSY</i></p>	<p>CST des sciences et techniques spatiales création et nomination : arrêté du 21 mai 1997 - JO du 29 mai 1997 renouvellement : arrêté du 17 décembre 2001 - JO du 26 décembre 2001 <i>Président en exercice : M. Michel PETIT</i> <i>Secrétariat général : Centre national d'études spatiales</i></p> <p>CST de l'éducation et de l'enseignement supérieur création : arrêté du 26 juillet 2004 - JO du 4 août 2004 nomination : arrêté du 5 août 2004 - JO du 6 août 2004 <i>Présidente en exercice : Mme Henriette WALTER</i> <i>Secrétariat général : Direction des personnels, de la modernisation et de l'administration</i></p>
<p>Environnement <i>Haut fonctionnaire : M. Éric BINET</i></p>	<p>CST de l'environnement création et nomination : arrêté du 20 avril 2000 - JO du 3 mai 2000 <i>Président en exercice :</i></p>
<p>Équipement, transports, aménagement du territoire, tourisme et mer <i>Haut fonctionnaire : M^{me} Wanda DIEBOLT</i></p>	<p>CST de l'équipement, des transports et du logement création et nomination : arrêtés du 7 juillet 1999 - JO du 29 juillet 1999 renouvellement : arrêtés du 25 mai 2005 - JO du 28 mai 2005 <i>Président en exercice : M. Jean MUSITELLI</i> <i>Secrétariat général : Direction des affaires juridiques, informatiques et logistiques</i></p>
<p>Jeunesse, sports et vie associative <i>Haut fonctionnaire : M. Joël BALAVOINE</i></p>	<p>CST de la jeunesse et des sports création : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 1^{er} avril 2001 nomination : arrêté du 27 mars 2001 - JO du 4 avril 2001 renouvellement : arrêtés du 13 juillet 2005 - JO du 16 septembre 2005 <i>Présidente en exercice : M. George-Ray JABALOT</i> <i>Secrétariat général : Direction des sports</i></p>
<p>Justice <i>Haut fonctionnaire : M. Marc GUILLAUME</i></p>	<p>CST en matière juridique création et nomination : arrêté du 16 février 1998 - JO du 25 février 1998 renouvellement : arrêté du 1^{er} août 2003 - JO du 14 août 2003 <i>Président en exercice : M. François TERRE</i> <i>Secrétariat général : Direction des affaires civiles et du sceau</i></p>
<p>Santé et protection sociale Emploi, travail et cohésion sociale <i>Haut fonctionnaire : M. Didier LACAZE</i></p>	<p>CST compétente pour le domaine de la santé et le domaine social création et nomination : arrêté du 15 octobre 2004 - JO du 30 octobre 2004 <i>Président en exercice : M. Alain LAUGIER</i> <i>Secrétariat général : Direction de l'administration générale, du personnel et du budget</i> remplace les CST de la santé et du domaine social créées par arrêtés du 20 mai 1997 - JO du 30 mai 1997</p>

A.4 : Circulaire du Premier ministre du 14 février 2003

J.O. n° 68 du 21 mars 2003 page 5034

Décrets, arrêtés, circulaires

Textes généraux

Premier ministre

Circulaire du 14 février 2003 relative à l'emploi de la langue française

NOR: *PRMX0306461C*

Paris, le 14 février 2003.

Le Premier ministre à Mesdames, Messieurs les ministres, ministres délégués et secrétaires d'État.

Je souhaite que le Gouvernement conduise une politique ambitieuse, déterminée et renouvelée en faveur de la langue française. Cette politique est nécessaire pour assurer, au service de nos concitoyens, la primauté de notre langue sur le territoire national ; elle l'est également pour préserver la place du français sur la scène internationale.

1. Assurer la primauté du français sur le territoire national.

Langue de la République, le français est notre bien commun. Les règles qui en garantissent l'usage et en favorisent le développement doivent être strictement observées.

Les textes en vigueur donnent aux consommateurs et aux salariés l'assurance de disposer d'une information en langue française, droit essentiel qui leur offre une protection indispensable à leur sécurité et à leur santé. J'invite donc les services chargés de contrôler l'application des textes relatifs à l'emploi de la langue française, en particulier la loi du 4 août 1994, à accomplir leur mission avec une particulière vigilance.

Par ailleurs, notre langue doit pouvoir continuer à disposer de termes et d'expressions permettant d'exprimer les notions et réalités contemporaines. C'est le but du travail de terminologie et de néologie. Je vous engage à favoriser l'activité des commissions de terminologie et de néologie placées sous votre autorité. Votre rôle est en effet déterminant pour enrichir, faire connaître et partager les ressources nouvelles du français.

A cet égard, la création de commissions spécialisées et la nomination de hauts fonctionnaires chargés de la terminologie et de la néologie doivent intervenir très rapidement pour couvrir l'ensemble des domaines dont vous avez la charge.

Je vous rappelle enfin que les termes retenus par la commission générale de terminologie et de néologie s'imposent aux services et aux établissements publics de l'État. Je vous demande de veiller particulièrement à ce qu'ils soient employés dans tous les moyens d'information et de communication, traditionnels (publications) et nouveaux (sites de l'internet), dont le contenu relève de votre responsabilité ou de la responsabilité d'établissements placés sous votre autorité ou votre tutelle.

Il importe également que vous favorisiez la diffusion des contenus scientifiques en langue française. Vous serez attentifs à l'application des dispositions de la loi du 4 août 1994 permettant d'assurer la présence de notre langue dans les manifestations internationales organisées sur notre territoire. Plusieurs dispositifs de soutien, proposés notamment par le ministère de la culture et de la communication, encouragent l'usage du français dans les publications comme dans les colloques scientifiques. Vous veillerez à en informer les organismes susceptibles d'y recourir.

2. Affirmer la place du français sur la scène internationale.

Le respect du statut de langue officielle et de langue de travail du français dans les organisations internationales, particulièrement les institutions européennes, est une condition du maintien de la diversité linguistique. Il importe de promouvoir de façon dynamique l'usage de notre langue dans ces enceintes.

Le prochain élargissement de l'Union européenne doit être l'occasion de promouvoir le recours à l'utilisation de la langue française en Europe. L'usage du français est important dans les institutions communautaires et il doit le rester. Dès lors, un effort majeur doit être accompli pour répondre aux fortes demandes de formation à la langue française des diplomates et des fonctionnaires des États candidats. En outre, nous devons mener une politique déterminée en faveur du plurilinguisme dans les institutions européennes et dans les programmes d'éducation et de formation nationaux et européens. Je souhaite que le Gouvernement intensifie son action en ce sens.

J'attends également que, dans les différentes négociations auxquelles vous êtes amenés à participer dans le cadre européen, les intérêts de notre langue et la préservation de la diversité linguistique soient vigoureusement défendus.

Je vous invite donc à rappeler aux agents placés sous votre autorité les responsabilités particulières qui leur incombent au regard de la langue française, dont ils doivent systématiquement privilégier l'emploi. Les règles qu'ils sont tenus d'observer dans leurs activités en France et dans les relations internationales font l'objet de plusieurs circulaires qui, je le souligne, demeurent en vigueur.

Nos concitoyens attendent de l'État qu'il montre l'exemple dans l'utilisation de la langue française. Je compte sur votre vigilance pour rappeler à vos services l'importance de cet enjeu.

Jean-Pierre Raffarin

B.1 : Calendrier général au 31 décembre 2005

LISTES	CST → Cogéterm	Cogéterm → LSNT	LSNT → Cogéterm	Cogéterm 1 ^{er} examen	Cogéterm → AF	AF → Cogéterm	Cogéterm → CST	CST ⇒ Cogéterm	Cogéterm 2 nd examen	Cogéterm ⇒ AF	AF ⇒ Cogéterm	Cogéterm → ministère	ministère → Cogéterm	Cogéterm → JO	Publication au JO (au Boen)
AFFAIRES ETRANGERES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste de toponymie	28/06/02	—	—	10/12/03 11/02/04	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste de toponymie	14/04/05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	22/07/03	19/09/03	27/02/04	15/12/04 19/01/05	24/02/05	26/05/05	26/09/05	—	—	—	—	—	—	—	—
AGRICULTURE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pêches maritimes	01/02/96	—	18/08/97 <i>Cf. Mer</i>	25/02/98 <i>Cf. Mer</i>	31/03/98 <i>Cf. Mer</i>	02/06/98 <i>Cf. Mer</i>	06/12/99	04/06/00	25/04/01	30/05/01	06/07/01	19/09/01	—	24/10/01	30/11/01 (19/12/02)
« agroalimentaire » « réexamen »	18/05/01	01/06/01	25/09/01 22/05/02	22/05/02	05/07/02	09/07/02	25/07/02	12/12/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	22/03/04	—	12/05/04	12/06/04 (30/09/04)
3 ^e liste de l'agriculture	03/09/04	20/09/04	30/01/05	15/06/05	05/07/05	04/11/05	19/12/05	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste du génie génétique	03/09/04 27/04/05 ⁽¹⁾	20/09/04	27/01/05	15/06/05 14/09/05	24/10/05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ARCHITECTURE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	06/07/95	—	—	16/04/97 07/05/97	04/07/97	25/09/97	27/10/97	28/11/97 22/01/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	12/11/98	17/11/98	16/12/98 (08/04/99)
AUTOMOBILE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	04/01/99	—	—	10/03/99	19/05/99	05/07/99	—	—	Pas de 2 nd examen	—	—	19/07/99	23/07/99	08/09/99	23/10/99 (19/09/02)
2 ^e liste	20/12/00	23/02/01	13/09/01	22/05/02	07/06/02	08/07/02	25/07/02	13/09/02	30/04/03 18/06/03	09/07/03	12/11/03	11/12/03	12/01/04	15/01/04	15/02/04 (01/04/04)
3 ^e liste	23/08/04	31/08/04	05/01/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	13/07/05	13/09/05	14/12/05	—	—	—	—	—	—
4 ^e liste	21/07/05	12/09/05	25/10/05	14/12/05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
CHIMIE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste, Termes généraux	29/04/94	—	—	27/05/98	28/07/98	23/11/98	20/01/99	25/02/99	22/09/99	22/12/99	02/05/00	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01 (04/12/03)
2 ^e liste, Termes généraux	28/06/00	20/09/00	16/10/00 1 ^{re} partie 20/02/01 2 ^e partie 19/11/01	27/06/01 19/09/01 24/10/01 19/11/01	12/12/01	23/05/02	06/06/02	21/06/02	26/03/03	30/04/03	10/06/03	09/07/03	20/08/03	10/09/03	08/10/03 (04/12/03)
3 ^e liste, Termes généraux	27/02/03	13/03/03	28/04/03	12/05/04 16/06/04	20/08/04	07/12/04	07/01/05	25/02/05	18/05/05	16/06/05	01/07/05	13/07/05	—	16/08/05	22/09/05 (13/10/05)
Stéréochimie	18/06/96	—	—	08/10/97 29/10/97	10/11/97	10/02/98	03/06/98	16/06/98	04/11/98	17/02/99	23/04/99	27/11/00	18/01/01	12/02/01	18/04/01 (04/12/03)
Polymères	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00	26/10/00	08/01/01	12/02/01	02/03/01	11/07/01	11/09/01	18/10/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	01/03/02 (19/12/02)
Chimie physique des couches et films minces, liquides ou solides, et des interfaces	18/01/00	25/06/00	07/09/00	27/09/00 26/10/00 27/06/01 19/09/01	24/10/01	26/03/02	10/04/02	21/06/02	18/12/02	22/01/03	03/03/03	28/03/03	28/04/03	30/04/03	15/06/03 (04/12/03)

(1) rectificatif

→ : 1^{re} transmission

⇒ : 2nde transmission

Ligne grisée : Liste publiée

jj/mm/aa : date prévue pour l'examen

LISTES	CST → Cogéterm	Cogéterm → LSNT	LSNT → Cogéterm	Cogéterm 1 ^{er} examen	Cogéterm → AF	AF → Cogéterm	Cogéterm → CST	CST ⇒ Cogéterm	Cogéterm 2 nd examen	Cogéterm ⇒ AF	AF ⇒ Cogéterm	Cogéterm → ministère	ministère → Cogéterm	Cogéterm → JO	Publication au JO (au Boen)
CULTURE ET COMMUNICATION	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste, Audiovisuel	27/07/02	26/09/02	23/01/03	21/05/03 18/06/03	09/07/03	05/12/03	08/01/04	22/04/04	16/06/04	13/07/04	28/10/04	09/11/04	—	08/12/04	18/01/05 (10/03/05)
2 ^e liste, Patrimoine	10/02/04 06/04/05 ⁽¹⁾	08/04/04	16/11/04	19/01/05 18/05/05	26/05/05	23/06/05	13/07/05								
3 ^e liste, Audiovisuel	10/02/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05	13/04/05	26/05/05	07/07/05								
DEFENSE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	17/07/97	—	—	10/12/97 14/01/98	10/02/98	13/05/98	28/07/98	09/10/98	12/05/99	20/09/99	22/11/99	01/07/00	24/07/00	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)
2 ^e liste	24/06/02	15/07/02	22/01/03	26/03/03 30/04/03	21/05/03	13/06/03	26/06/03	17/06/04	07/07/04	22/09/04	18/11/04	15/12/04	—	10/01/05	10/02/05 (10/03/05)
3 ^e liste « civilisation »	26/09/05 25/11/04	13/10/05	24/10/05	14/09/05 ⁽³⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
ÉCONOMIE ET FINANCES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 ^e liste	31/05/95	—	—	07/05/97 28/05/97	29/08/97	22/10/97	30/10/97	30/12/97	25/02/98	31/03/98	13/05/98	19/06/98	28/07/98	28/07/98	14/08/98 (08/04/99)
9 ^e liste	20/07/97	—	—	25/03/98 22/04/98	08/06/98	07/10/98	27/11/98	14/01/99	12/05/99 09/06/99	22/09/99	18/11/99	17/02/00	17/03/00	31/03/00	12/05/00 (19/09/02)
10 ^e liste	04/02/00 31/03/00 ⁽¹⁾	—	17/04/00	17/05/00 14/06/00	26/10/00	24/11/00	12/02/01	02/04/01	25/04/01 (visa)	—	—	11/05/01	15/06/01	27/06/01	28/07/01 (19/09/02)
11 ^e liste	12/06/01	29/06/01	01/10/01	12/12/01 13/02/02 13/03/02 10/04/02 03/07/02	04/07/02	08/07/02	25/07/02	16/12/02 10/03/03 ⁽¹⁾ 08/04/03 ⁽¹⁾	30/04/03 21/05/03 09/07/03	11/07/03	12/11/03	15/12/03	13/01/04	03/02/04	26/03/04 (22/04/04)
12 ^e liste	05/06/02 13/06/02 ⁽¹⁾ 25/06/03 ⁽¹⁾ 15/09/03 ⁽¹⁾	14/06/02	03/09/02 31/01/03	12/11/03 10/12/03	15/01/04	23/03/04	16/04/04	21/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	17/12/04	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
13 ^e liste	24/06/03	11/07/03	06/11/03 02/02/05	13/04/05 18/05/05	18/05/05	13/06/05	07/07/05	23/12/05							
14 ^e liste	24/06/03 15/09/03 ⁽¹⁾	11/07/03	06/10/03	11/02/04 22/03/04	15/04/04	13/05/04	28/05/04	22/10/04 07/12/04 ⁽¹⁾	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	24/03/05	25/03/05	14/05/05 (09/06/05)
15 ^e liste (1 ^{re} partie)	25/06/04	13/07/04	09/12/04	13/07/05	15/09/05										
15 ^e liste (2 ^e partie)	25/06/04	13/07/04	21/12/04	14/09/05 19/10/05	16/11/05										
Conditions internationales de vente 3 termes isolés	24/11/03 01/06/05	— 15/07/05	— 09/09/05	10/12/03	15/01/04	26/01/04	—	—	Pas de 2 nd examen	—	—	11/02/04	09/03/04	22/03/04	24/04/04 (30/09/04)
ÉDUCATION	—	—	—	28/05/97 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	29/12/05														
ENVIRONNEMENT	—	—	—	14/01/98 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Environnement	02/07/01														

(1) rectificatif

(2) audition

(3) terme intégré à la 4^e liste de la procédure accélérée

LISTES	CST → Cogéterm	Cogéterm → LSNT	LSNT → Cogéterm	Cogéterm 1 ^{er} examen	Cogéterm → AF	AF → Cogéterm	Cogéterm → CST	CST ⇒ Cogéterm	Cogéterm 2 nd examen	Cogéterm ⇒ AF	AF ⇒ Cogéterm	Cogéterm → ministère	ministère → Cogéterm	Cogéterm → JO	Publication au JO (au Boen)
INFORMATIQUE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste de l'informatique	30/08/96	—	—	18/06/97 09/07/97 17/09/97	27/10/97	22/01/98	17/02/98	20/03/98	22/04/98	27/05/98	01/07/98	28/07/98	17/09/98	17/09/98	10/10/98 (08/04/99)
3 ^e liste de l'informatique	14/03/01	02/04/01	11/07/01 15/11/01	19/11/01 12/12/01	03/01/02	26/03/02	10/04/02	06/05/02	25/10/02	20/11/02	12/12/02	19/12/02	21/01/03	31/01/03	27/02/03 (27/03/03)
4 ^e liste de l'informatique	21/11/03 15/12/04 ⁽¹⁾	17/12/03	10/04/04	17/11/04 19/01/05	16/03/05	13/06/05									
5 ^e liste de l'informatique	28/04/05	16/05/05	23/06/05												
Composants électroniques	23/11/99	21/02/00	31/05/00	05/07/00	26/10/00	27/11/00	12/02/01	26/06/01	24/10/01	19/11/01	02/01/02	14/01/02	14/02/02	15/02/02	26/03/02 (19/12/02)
1 ^{re} liste de l'internet	11/06/98	—	—	17/06/98 08/07/98	17/06/98 28/07/98	30/10/98	26/11/98	08/12/98	16/12/98	08/01/99	29/01/99	12/02/99	18/02/99 économie 29/03/99 culture	17/02/99	16/03/99 (08/04/99)
2 ^e liste de l'internet	19/10/99	—	—	24/11/99 08/12/99 19/01/00	17/02/00	11/05/00	—	—	Pas de 2 nd examen	—	—	15/06/00	30/06/00	03/07/00	01/09/00 (19/09/02)
3 ^e liste de l'internet	14/03/01	02/04/01	Fait par cellule	11/07/01 et 19/09/01 (@)	19/11/01	02/01/02	15/01/02	23/02/02	10/04/02	—	—	19/06/02	—	23/10/02 29/11/02	08/12/02 (06/02/03)
4 ^e liste de l'internet	21/11/03 22/03/04 ⁽¹⁾	17/12/03	10/04/04	12/05/04	16/06/04	02/07/04	22/07/04	04/09/04	13/10/04	16/11/04	07/12/04	24/02/05	25/03/05	25/03/05	20/05/05 (09/06/05)
5 ^e liste de l'internet	28/04/05	16/05/05	23/06/05												
1 ^{re} liste du courrier électronique	—	—	04/03/97	12/03/97	26/03/97	24/04/97	—	—	07/05/97	—	—	—	—	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2 ^e liste du courrier électronique	08/07/02 15/01/03	—	—	29/01/03	19/02/03	07/03/03	—	—	Pas de 2 nd examen	—	—	28/03/03	28/04/03	30/04/03	20/06/03 (28/08/03)
INGENIERIE NUCLEAIRE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste	26/06/98 06/04/99 ⁽¹⁾	—	20/10/98	25/11/98 14/04/99	02/07/99	07/10/99	27/10/99	22/11/99	24/11/99	08/12/99	30/03/00	18/05/00	16/06/00	25/07/00	03/08/00 (19/09/02)
3 ^e liste	14/03/00	31/10/00 14/02/01	17/07/01	22/05/02 12/06/02 03/07/02 18/09/02	25/10/02	30/01/03	21/02/03	26/06/03	09/07/03	10/09/03	05/01/04	14/04/04	14/05/04	26/05/04	18/06/04 (30/09/04)
4 ^e liste	29/11/02 17/02/03 ⁽¹⁾	11/02/03	25/03/03	09/07/03 10/09/03 08/10/03	12/11/03	01/03/04	16/03/04	05/07/04	17/11/04	10/01/05	25/01/05	13/07/05	—	16/08/05	21/09/05 (13/10/05)
5 ^e liste	02/10/03	14/10/03	28/10/03	14/01/04	11/02/04	08/03/04	—	—	Pas de 2 nd examen	—	—	22/03/04	14/05/04	26/05/04	16/06/04 (30/09/04)
6 ^e liste	02/12/04	24/12/04	04/05/05	19/10/05 16/11/05	14/12/05										
MER	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	—	—	—	25/02/98	31/03/98	04/06/98	06/12/99 ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
PETROLE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	—	—	—	19/02/97 16/04/97	04/07/97	09/10/97	27/10/97	29/01/98 10/04/98	06/05/98	08/06/98	28/09/98	04/11/98	11/12/98	08/12/98	12/01/99 (08/04/99)
2 ^e liste	08/07/04	13/07/04	08/03/05	19/10/05 16/11/05	14/12/05										

(1) rectificatif

(2) cf. commissions spécialisées de l'agriculture et de l'équipement et des transports

LISTES	CST → Cogéterm	Cogéterm → LSNT	LSNT → Cogéterm	Cogéterm 1 ^{er} examen	Cogéterm → AF	AF → Cogéterm	Cogéterm → CST	CST ⇒ Cogéterm	Cogéterm 2 nd examen	Cogéterm ⇒ AF	AF ⇒ Cogéterm	Cogéterm → ministère	ministère → Cogéterm	Cogéterm → JO	Publication au JO (au Boen)
SANTE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	17/01/01		26/02/01	14/03/01 25/04/01 30/05/01	12/06/01	06/07/01	11/09/01	15/06/02	20/11/02	05/12/02	16/01/03	19/02/03	10/03/03	28/03/03	03/06/03 (28/08/03)
2 ^e liste	31/10/05	16/12/05													
SCIENCES ET TECHNIQUES SPATIALES	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2 ^e liste	24/07/98	—	—	19/01/00 16/02/00 29/03/00 19/04/00	26/05/00	18/07/00			(15/11/00)			27/11/00	—	12/02/01	18/04/01 (10/03/05)
3 ^e liste (1 ^{re} partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	14/01/04 11/02/04	11/03/04	02/04/04	16/04/04	04/06/04	22/09/04	13/10/04	26/10/04	17/11/04	—	23/12/04	30/01/05 (10/03/05)
3 ^e liste (2 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	07/07/04	09/09/04	07/12/04	17/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	} 16/11/05	—		
3 ^e liste (3 ^e partie)	13/02/03	13/03/03	25/04/03	13/10/04 17/11/04	15/12/04	07/01/05	28/01/05	30/05/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05		—	28/11/05	31/12/05
SPORT	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
« stadiaire »	—	—	—	22/01/97	24/02/97	28/02/97	—	—	08/10/97 (visa)	—	—	01/09/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
1 ^{re} liste	15/01/03	—	—	18/06/03	09/07/03	12/11/03	—	—	Pas de 2 nd examen	—	—	12/12/03	—	15/01/04	15/02/04 (01/04/04)
TELECOMMUNICATIONS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 ^{re} liste	29/07/98	—	—	20/10/99	07/01/00	05/06/00	15/12/00	13/03/01	30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	26/12/01	03/01/02	02/03/02 (19/12/02)
2 ^e liste	07/03/00	05/04/00	09/10/00	15/11/00 14/03/01 30/05/01	11/07/01	18/10/01	19/11/01	30/08/02	25/10/02	05/12/02	16/01/03	17/03/03	17/04/03	30/04/03	14/06/03 (28/08/03)
3 ^e liste	21/12/01	10/01/02	18/03/02	20/11/02 26/02/03	17/03/03	12/05/03	26/05/03	12/11/03	14/04/04	12/05/04	02/06/04	04/10/04	04/11/04	16/11/04	14/12/04 (27/01/05)
4 ^e liste	19/03/04	08/04/04	03/12/04	16/03/05 18/05/05	26/05/05	17/06/05	13/07/05	25/11/05	14/12/05						
5 ^e liste	19/03/04	—	—	14/04/04	12/05/04	02/06/04	16/06/04	12/10/04	15/12/04	10/01/05	20/01/05	24/02/05	25/03/05	25/03/05	05/05/05 (09/06/05)
6 ^e liste	06/09/05 16/12/05 ⁽¹⁾	13/09/05	10/10/05	14/12/05 18/01/06											

(1) rectificatif

	CST → Cogéterm	Cogéterm → LSNT	LSNT → Cogéterm	Cogéterm 1 ^{er} examen	Cogéterm → AF	AF → Cogéterm	Cogéterm → CST	CST ⇒ Cogéterm	Cogéterm 2 nd examen	Cogéterm ⇒ AF	AF ⇒ Cogéterm	Cogéterm → ministère	ministère → Cogéterm	Cogéterm → JO	Publication au JO (au Boen)
ÉQUIPEMENT ET TRANSPORTS	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1^{re} liste, Transports	15/11/94	—	21/01/97	18/12/96 22/01/97 19/02/97	23/05/97	26/06/97	01/09/97	—	Pas de 2 nd examen	—	—	15/10/97	22/10/97	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
2^e liste, Transport maritime (18 termes)	—	—	<i>Cf. Mer</i> 18/08/97	<i>Cf. Mer</i> 25/02/98	<i>Cf. Mer</i> 31/03/98	<i>Cf. Mer</i> 02/06/98	<i>Cf. Mer</i>	12/04/01	18/09/02	25/10/02	16/01/03	03/03/03	02/04/03	30/04/03	20/06/03 (28/08/03)
3^e liste, Transport aérien	15/10/01	—	22/10/01	24/10/01	12/12/01	08/01/02	15/01/02	18/02/02	26/02/03	—	—	—	—	—	—
4^e liste, Transports et urbanisme⁽²⁾ et (12 + 27 termes)	12/04/01 10/10/01	08/10/01 et 21/11/01	18/10/01 et 23/05/02	18/12/02 29/01/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	22/03/04 14/04/04	15/04/04	06/05/04	07/07/04	24/07/04	09/09/04	21/10/04 (02/12/04)
5^e liste, Transports	11/12/02	—	—	18/12/02 29/01/03 26/02/03	17/03/03	13/06/03	26/06/03	13/10/03	14/04/04	26/05/04	02/06/04	16/06/04	—	13/09/04	22/10/04 (02/12/04)
6^e liste, Transports	06/06/03	14/10/03	17/12/03												
7^e liste, Génie civil	06/06/03 21/10/03 ⁽¹⁾	14/10/03	08/02/04												
« DBS »	—	—	—	03/07/02	04/07/02	04/07/02	—	—	18/09/02 et 25/10/02	03/10/02	24/10/02 et 30/10/02	18/11/02	—	20/12/02	30/01/03 (27/03/03)
« euro », « cent »	—	—	—	07/05/97	—	23/05/97	—	—	28/05/97	—	—	—	—	30/10/97	02/12/97 (08/04/99)
« zone euro »	—	—	—	13/01/99 17/02/99	31/03/99	19/04/99	—	—	—	19/05/99	10/06/99	16/06/99	05/07/99 (Aff.etr.), 15/07/99 (eco-fin.)	18/08/99	14/09/99 (19/09/02)
RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION GENERALE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
coach	—	—	—	13/04/05	18/05/05	30/05/05	—	—	—	—	—	—	—	15/06/05	22/07/05 (22/09/05)
e-	—	—	—	—	18/05/05	30/05/05	—	—	—	—	—	—	—	15/06/05	22/07/05 (22/09/05)
gender	—	—	—	15/12/04 19/01/05 23/02/05 13/04/05	18/05/05	30/05/05	—	—	—	—	—	—	—	15/06/05	22/07/05 (22/09/05)
s'miles	—	—	—	13/07/05	15/09/05	10/10/05	—	—	16/11/05 (visa)	—	—	—	—	16/11/05	18/12/05

(1) rectificatif

(2) deux listes regroupées par la DGLFLF

	CST → Cogéterm	Cogéterm → LSNT	LSNT → Cogéterm	Cogéterm 1 ^{er} examen	Cogéterm → AF	AF → Cogéterm	Cogéterm → CST	CST ⇒ Cogéterm	Cogéterm 2 nd examen	Cogéterm ⇒ AF	AF ⇒ Cogéterm	Cogéterm → ministère	ministère → Cogéterm	Cogéterm → JO	Publication au JO (au Boen)
PROCEDURE ACCELEREE DE LA COMMISSION GENERALE	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1^{re} liste, « littérisme »	—	—	—	18/05/05	26/05/05	30/05/05	—	—	15/06/05	16/06/05	17/06/05	01/07/05	13/07/05	01/08/05	30/08/05 (13/10/05)
2^e liste	—	—	—	15/06/05	20/06/05	01/07/05	—	—	13/07/05 19/10/05	24/08/05 24/10/05	10/10/05 02/11/05	20/10/05 ⁽¹⁾	08/11/05 ⁽¹⁾	16/11/05	18/12/05
3^e liste	—	16/06/05	24/06/05	13/07/05	24/08/05	10/10/05	—	—	19/10/05 16/11/05	22/11/05	08/12/05				
4^e liste	—	15/07/05	Fait par cellule	14/09/05	21/09/05	10/10/05	—	—	16/11/05	22/11/05	28/11/05	14/12/05 ^(2,3)	27/12/05 ⁽²⁾		
5^e liste	—	15/09/05	15/09/05 25/09/05	19/10/05	24/10/05	04/11/05	—	—	14/12/05	20/12/05					
6^e liste	—	—	—	16/11/05	22/11/05	08/12/05	—	—							
7^e liste	—	—	—	14/12/05	20/12/05										
8^e liste	—	14/12/05	20/12/05	18/01/06											

(1) avis sur « fenêtre intrusive »

(2) avis sur « filoutage », « complexe touristique » et « station » (Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie)

(3) avis sur « pôle » (Ministre de l'équipement)

B.2 : Calendrier des réunions 2005 au 31 décembre 2005

Commission	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	septembre	octobre	novembre	décembre
Affaires étrangères <i>GT néologie</i>	24 à 9h30 14 à 10h		14 à 9h30 11 à 10h	11 à 14h	27 à 15h					14 à 10h	
Agriculture et pêche			18 à 9h30			24 à 9h30			21 à 9h30		
Automobile			15 à 14h30			14 à 14h30		20 à 14h30			13 à 14h30
Chimie et matériaux						10 à 9h30*					
Culture et communication <i>GT audiovisuel et communication</i> <i>GT patrimoine création contemporaine</i>	27 à 10h 10 à 10h 13 à 10h		14 à 10h 24 à 10h		26 à 10h			19 à 10h 22 à 10h	17 à 10h		
Défense			8 à 14h30		31 à 14h30			27 à 14h30			13 à 14h30
Économie et finances <i>GT techniques commerciales</i>	20 à 10h30*	14 à 15h 15 à 10h30*	31 à 10h30*		12 à 10h30*	21 à 10h30*		27 à 15h 22 à 10h30*	20 à 10h30*		6 à 15h 8 à 10h30*
Environnement											
Éducation	25 à 10h			6 à 14h30	11 à 14h30		6 à 14h30	14 à 14h30		30 à 14h30	
Équipement, Transports et Tourisme									24 à 15h		
Informatique		18 à 9h30		22 à 9h30		10 à 9h30		16 à 9h30		25 à 9h30	
Ingénierie nucléaire						17 à 9h30					
Jeunesse et sports											12 à 14h30
Justice		2 à 14h30		6 à 14h30		15 à 14h30		21 à 14h30		23 à 14h30	
Santé / Affaires sociales	20 à 14h30		24 à 14h30		19 à 14h30	23 à 14h30		15 à 14h30		24 à 14h30	
Sciences et industrie pétrolières			17 à 14h			10 à 14h		23 à 14h			12 à 14h
Sciences et techniques spatiales	18 à 9h30*	28 à 9h30*			2 à 9h30*	21 à 9h30*			11 à 9h30*		
Télécommunications	25 à 9h30			5 à 9h30		7 à 9h30		20 à 9h30			6 à 9h30
Commission générale	19 à 10h	23 à 16h	16 à 10h	13 à 10h	18 à 10h	15 à 10h	13 à 10h	14 à 10h	19 à 10h	16 à 10h	14 à 10h
Groupe de travail	5 à 9h30	2 à 9h30	2 à 9h30 23 à 9h30	20 à 9h30		1 à 9h30 22 à 9h30			5 à 9h30 26 à 9h30	30 à 9h30	21 à 9h30
Groupe restreint							4 à 18h	9 à 11h30	12 à 18h	9 à 18h	7 à 18h
Comité de l'Académie des sciences <i>GT biologie</i>						20 à 9h		5 à 14h			12 à 10h 5 à 14h
Toponymie	17 à 10h 31 à 14h		7 à 10h	5 à 14h		15 à 14h		16 à 10h	17 à 10h 21 à 16h		5 à 14h

* Commission spécialisée dont les réunions sont tenues sur une journée.

La durée habituelle d'une réunion est d'une demi-journée (3h).

B.3 : Publications (extraits du *Journal officiel*)

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'audiovisuel (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0407868K

I. – Termes et définitions

animatique, n.f.

Domaine : Communication/Infographie.

Définition :

1. Application à l'animation des techniques électroniques et informatiques.
2. Animation par ordinateur présentant l'ébauche d'une future réalisation.

Équivalent étranger : animatics.

audition, n.f.

Domaine : Audiovisuel-Spectacle vivant.

Définition : Mode de sélection des artistes susceptibles de tenir les rôles d'un film, d'une pièce de théâtre ou d'un programme.

Voir aussi : distribution.

Équivalent étranger : casting.

Attention : Ce terme annule et remplace « distribution » publié au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

avant-première, n.f.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma.

Définition : Projection d'un film devant un public restreint, destinée à recueillir les impressions des spectateurs avant la sortie en salle.

Voir aussi : projection corporative.

Équivalent étranger : preview.

avant-soirée, n.f.

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Tranche horaire qui précède les heures de grande écoute.

Voir aussi : heure de grande écoute.

Équivalent étranger : access prime time.

avatar, n.m.

Domaine : Communication/Infographie.

Définition : Personnage ou objet de synthèse évoluant dans un décor réel.

Équivalent étranger : avatar.

comédie de situation

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Comédie de mœurs en plusieurs épisodes autonomes et comportant des personnages récurrents.

Équivalent étranger : sitcom, situation comedy.

corps d'annonce

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Texte constituant la partie informative d'un message publicitaire imprimé.

Voir aussi : signature.

Équivalent étranger : body copy.

débat-spectacle, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Émission de divertissement consistant en une discussion sur des sujets de société entre un animateur et ses invités.

Voir aussi : émission-débat.

Équivalent étranger : talk-show.

diffusion en flux

Domaine : Télécommunications-Audiovisuel.

Définition : Procédé permettant de diffuser un programme par l'internet avant son téléchargement complet.

Équivalent étranger : streaming.

diffusion multisupport

Domaine : Audiovisuel/Radio-Télévision.

Définition : Émission simultanée d'un même programme sur des supports de diffusion différents.

Équivalent étranger : simulcast, simultaneous broadcasting.

distribution, n.f.

Domaine : Audiovisuel-Spectacle vivant.

Définition : Ensemble des artistes choisis pour tenir les rôles d'un film, d'une pièce de théâtre ou d'un programme.

Voir aussi : audition.

Équivalent étranger : cast.

Attention : Ce terme annule et remplace celui publié au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

émission-débat, n.f.

Domaine : Audiovisuel/Radio-Télévision.

Définition : Émission consistant en une discussion sur des sujets de société entre un animateur et ses invités.

Voir aussi : débat-spectacle.

Équivalent étranger : talk-show.

esquisseur, -euse, n.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Dessinateur chargé de réaliser des esquisses à la demande.

Voir aussi : esquisse.

Équivalent étranger : roughman.

format court

Domaine : Audiovisuel/Édition musicale.

Voir : simple.

heure de grande écoute

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Tranche horaire où l'audience est la plus forte.

Voir aussi : avant-soirée.

Équivalent étranger : prime time.

hors média, loc.adj.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma.

Définition : Se dit de la partie d'un budget de production consacrée aux actions annexes à la réalisation artistique d'une œuvre.

Note : Ce terme est parfois employé comme substantif : hors-média.

Équivalent étranger : below the line.

hors média, loc.adj.

Domaine : Communication.

Définition : Se dit d'une opération de communication qui ne fait pas appel aux principaux supports d'information.

Note : Ce terme est parfois employé comme substantif : hors-média.

Équivalent étranger : below the line.

indicatif, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Courte séquence sonore qui permet l'identification d'une émission régulière.

Note : Le terme *jingle* ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : signature tune.

Attention : Ce terme annule et remplace celui publié au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

lettre d'information

Domaine : Communication.

Définition : Périodique d'information destiné à un public déterminé.

Équivalent étranger : newsletter.

livre électronique

Domaine : Communication.

Définition : Support électronique en forme de tablette comportant une mémoire vive et permettant la lecture d'un texte sur écran.

Équivalent étranger : e-book.

marbre, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Radio-Télévision.

Définition : Support enregistré d'une émission prête à être diffusée.

Équivalent étranger : –

matrçage, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Vidéo.

Définition : Réunion, sur une seule bande mère, du montage de l'image et du son à la fin de la production d'un film ou d'une vidéo.

Note : Peut aussi s'appliquer à la confection, à partir de la bande mère, d'une bande destinée à la diffusion télévisuelle dite « PAD (prêt à diffuser) ».

Voir aussi : bande mère.

Équivalent étranger : mastering.

matricer, v.

Domaine : Audiovisuel/Vidéo.

Définition : Réunir sur une seule bande mère le montage de l'image et du son à la fin de la production d'un film ou d'une vidéo.

Note : Le terme « mastériser », utilisé dans le langage professionnel, est déconseillé.

Voir aussi : bande mère.

Équivalent étranger : make a master (to).

multiplexe, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma.

Définition : Ensemble de salles de projection cinématographique et d'espaces commerciaux établis sous un même toit et exploités sous une même enseigne.

Note : Ne pas confondre avec « multiplex », dans le domaine des télécommunications.

Équivalent étranger : multiplex.

obligation de diffusion

Domaine : Télécommunications-Audiovisuel.

Définition : Obligation contractuelle incombant à un opérateur de réseau de communications électroniques de diffuser un programme particulier.

Équivalent étranger : must carry.

paiement à la séance

Domaine : Télécommunications-Audiovisuel/Télévision.

Définition : Option qui permet à l'abonné de réseaux câblés ou de bouquets satellitaires de choisir contre paiement certaines émissions.

Voir aussi : télévision à péage.

Équivalent étranger : pay-per-view.

papillon, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Petit papier détachable à bande semi-adhésive.

Note : Le mot *Post-it* est un nom de marque déposée.

Équivalent étranger : post-it note, stick note.

pause, n.f.

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Fonction permettant d'interrompre le visionnage d'un programme de télévision diffusé en continu et de le reprendre ultérieurement au point d'interruption en différé.

Note : Ce même mot désigne une fonction propre à un magnétoscope.

Équivalent étranger : pause.

portfolio, n.m.

Domaine : Communication.

Définition : Dossier, en partie photographique ou illustré, constitué par un professionnel des arts ou de la mode en vue de présenter ses travaux ou de promouvoir ses activités.

Note : Il est déconseillé d'employer le terme *book*.

Équivalent étranger : portfolio.

préenregistrement, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Voir : présonorisation.

présonorisation, n.f.

Forme abrégée : présono, n.f.

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Synonyme : préenregistrement, n.m.

Définition : Technique cinématographique ou de télévision qui consiste à enregistrer le son avant l'image afin que le ou les interprètes puissent mimer les gestes et les attitudes exigés par la bande sonore.

Note : Le néologisme « sur-jeu » n'est pas utilisé.

Équivalent étranger : playback.

projection corporative

Domaine : Audiovisuel/Cinéma.

Définition : Projection privée d'un film destinée aux professionnels de la production, de la distribution et de la presse spécialisée avant la première diffusion.

Voir aussi : avant-première.

Équivalent étranger : preview.

rematricer, v.

Domaine : Audiovisuel/Vidéo.

Définition : Matricer à nouveau.

Voir aussi : matricer.

Équivalent étranger : remaster (to).

retour en arrière

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision.

Définition : Rupture de la continuité chronologique d'une action par l'évocation d'une période antérieure.

Équivalent étranger : flashback.

Attention : Ce terme annule et remplace celui publié au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

signature, n.f.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Slogan publicitaire accolé au nom d'une marque et la caractérisant.

Voir aussi : corps d'annonce.

Équivalent étranger : baseline.

Attention : Ce terme annule et remplace celui publié au *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

simple, n.m.

Domaine : Audiovisuel/Édition musicale.

Synonyme : format court.

Définition : Disque de variétés comportant, pour un disque vinyle, un seul morceau par face ou, pour un disque compact, moins de quatre morceaux.

Équivalent étranger : single.

télévision en ligne

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Diffusion de programmes audiovisuels par l'internet.

Équivalent étranger : webtelevision, web TV.

tube, n.m. fam.

Domaine : Audiovisuel/Musique.

Définition : Œuvre remportant un succès commercial momentané.

Équivalent étranger : hit.

version dérivée

Domaine : Audiovisuel/Télévision.

Définition : Adaptation à la télévision d'un film à succès.

Note : On parle également de « version dérivée » à propos d'une série télévisée.

Équivalent étranger : spin-off.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
access prime time.	Audiovisuel/Télévision.	avant-soirée , n.f.
animatics.	Communication/Infographie.	animatique , n.f.
avatar.	Communication/Infographie.	avatar , n.m.
baseline.	Communication/Publicité.	signature , n.f.
below the line.	Audiovisuel/Cinéma.	hors média , loc.adj.
below the line.	Communication.	hors média , loc.adj.
body copy.	Communication/Publicité.	corps d'annonce .
cast.	Audiovisuel-Spectacle vivant.	distribution , n.f.
casting.	Audiovisuel-Spectacle vivant.	audition , n.f.
e-book.	Communication.	livre électronique .
flashback.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	retour en arrière .
hit.	Audiovisuel/Musique.	tube , n.m. <i>fam.</i>
make a master (to).	Audiovisuel/Vidéo.	matricer , v.
mastering.	Audiovisuel/Vidéo.	matrissage , n.m.
multiplex.	Audiovisuel/Cinéma.	multiplexe , n.m.
must carry.	Télécommunications-Audiovisuel.	obligation de diffusion .
newsletter.	Communication.	lettre d'information .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
pause.	Audiovisuel/Télévision.	pause , n.f.
pay-per-view.	Télécommunications-Audiovisuel/Télévision.	paiement à la séance .
playback.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	présonorisation , n.f., présono , n.f., préenregistrement , n.m.
portfolio.	Communication.	portfolio , n.m.
post-it note, stick note.	Tous domaines.	papillon , n.m.
preview.	Audiovisuel/Cinéma.	avant-première , n.f.
preview.	Audiovisuel/Cinéma.	projection corporative .
prime time.	Audiovisuel/Télévision.	heure de grande écoute .
remaster (to).	Audiovisuel/Vidéo.	rematricer , v.
rough.	Communication/Publicité.	esquisse, n.f., crayonné, n.m.
roughman.	Communication/Publicité.	esquisseur, -euse , n.
signature tune.	Audiovisuel.	indicatif , n.m.
simulcast, simultaneous broadcasting.	Audiovisuel/Radio-Télévision.	diffusion multisupport .
single.	Audiovisuel/Édition musicale.	simple , n.m., format court .
sitcom, situation comedy.	Audiovisuel/Télévision.	comédie de situation .
spin-off.	Audiovisuel/Télévision.	version dérivée .
stick note, post-it note.	Tous domaines.	papillon , n.m.
streaming.	Télécommunications-Audiovisuel.	diffusion en flux .
talk-show.	Audiovisuel/Radio-Télévision.	émission-débat , n.f.
talk-show.	Audiovisuel/Télévision.	débat-spectacle , n.m.
top model.	Mode.	mannequin vedette.
webtelevision, web TV.	Audiovisuel/Télévision.	télévision en ligne .
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
animatique , n.f.	Communication/Infographie.	animatics.
audition , n.f.	Audiovisuel-Spectacle vivant.	casting.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
avant-première , n.f.	Audiovisuel/Cinéma.	preview.
avant-soirée , n.f.	Audiovisuel/Télévision.	access prime time.
avatar , n.m.	Communication/Infographie.	avatar.
comédie de situation .	Audiovisuel/Télévision.	sitcom, situation comedy.
corps d'annonce .	Communication/Publicité.	body copy.
crayonné, n.m., esquisse, n.f.	Communication/Publicité.	rough.
débat-spectacle , n.m.	Audiovisuel/Télévision.	talk-show.
diffusion en flux .	Télécommunications-Audiovisuel.	streaming.
diffusion multisupport .	Audiovisuel/Radio-Télévision.	simulcast, simultaneous broadcasting.
distribution , n.f.	Audiovisuel-Spectacle vivant.	cast.
émission-débat , n.f.	Audiovisuel/Radio-Télévision.	talk-show.
esquisse, n.f., crayonné, n.m.	Communication/Publicité.	rough.
esquisseur, -euse , n.	Communication/Publicité.	roughman.
format court, simple , n.m.	Audiovisuel/Édition musicale.	single.
heure de grande écoute .	Audiovisuel/Télévision.	prime time.
hors média , loc.adj.	Audiovisuel/Cinéma.	below the line.
hors média , loc.adj.	Communication.	below the line.
indicatif , n.m.	Audiovisuel.	signature tune.
lettre d'information .	Communication.	newsletter.
livre électronique .	Communication.	e-book.
mannequin vedette.	Mode.	top model.
marbre , n.m.	Audiovisuel/Radio-Télévision.	-
matriçage , n.m.	Audiovisuel/Vidéo.	mastering.
matricer , v.	Audiovisuel/Vidéo.	make a master (to).
multiplexe , n.m.	Audiovisuel/Cinéma.	multiplex.
obligation de diffusion .	Télécommunications-Audiovisuel.	must carry.
paiement à la séance .	Télécommunications-Audiovisuel/Télévision.	pay-per-view.
papillon , n.m.	Tous domaines.	post-it note, stick note.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
pause , n.f.	Audiovisuel/Télévision.	pause.
portfolio , n.m.	Communication.	portfolio.
présonorisation , n.f., présono , n.f., préenregistrement , n.m.	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	playback.
projection corporative .	Audiovisuel/Cinéma.	preview.
rematricer , v.	Audiovisuel/Vidéo.	remaster (to).
retour en arrière .	Audiovisuel/Cinéma-Télévision.	flashback.
signature , n.f.	Communication/Publicité.	baseline.
simple , n.m., format court .	Audiovisuel/Édition musicale.	single.
télévision en ligne .	Audiovisuel/Télévision.	webtelevision, web TV.
tube , n.m. <i>fam.</i>	Audiovisuel/Musique.	hit.
version dérivée .	Audiovisuel/Télévision.	spin-off.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0407916K

I. – Termes et définitions

aérocapture, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Mécanique spatiale.

Définition : Capture d'un objet spatial par un astre au cours de laquelle le freinage de l'objet par l'atmosphère de l'astre joue un rôle prépondérant.

Voir aussi : capture.

Équivalent étranger : aerocapture.

alitement antiorthostatique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.

Définition : Maintien, à des fins expérimentales, d'un décubitus antiorthostatique pendant une durée pouvant atteindre plusieurs semaines, pour simuler certains effets de l'impesanteur sur le corps humain.

Voir aussi : décubitus antiorthostatique.

Équivalent étranger : bedrest experiment.

almanach GPS

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Définition : Liste des paramètres dont les valeurs, actualisées chaque semaine, sont diffusées par les satellites du système GPS et permettent à chaque récepteur GPS de déterminer les trajectoires et les marches d'horloge des satellites qu'il utilise.

Voir aussi : géolocalisation et navigation par un système de satellites.

Équivalent étranger : GPS almanac.

astrosismologie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie/Astrophysique.

Définition : Étude des phénomènes vibratoires observés à l'échelle d'un astre, permettant d'approfondir la connaissance de sa structure et de sa dynamique internes.

Note :

1. L'astrosismologie recouvre à la fois la sismologie des planètes et la sismologie stellaire.
2. On rencontre parfois le terme « astérosismologie », qui est déconseillé.

Voir aussi : héliosismologie, sismologie stellaire.

Équivalent étranger : astroseismology.

ballottement, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique structurale.

Définition : Ensemble d'oscillations à basse fréquence d'un liquide dans un réservoir soumis à des fluctuations d'accélération.

Note : Le ballottement peut influencer sur la stabilité en vol d'un véhicule spatial et sur l'alimentation de ses moteurs. Les effets du ballottement dépendent du taux de remplissage du réservoir et peuvent être atténués par des dispositifs dits d'« antiballottement ».

Voir aussi : effet « pogo ».

Équivalent étranger : sloshing.

bioconditionnement spatial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.

Définition : Création et maintien de conditions de vie acceptables dans un véhicule spatial ou dans une station spatiale.

Voir aussi : équipement de vie.

Équivalent étranger : life environmental control.

campagne de lancement

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Technologie spatiale.

Définition : Sur une base de lancement, période allant du début de la préparation d'une charge utile et de son véhicule lanceur jusqu'à la fin des opérations de lancement.

Note : Par extension, le terme « campagne de lancement » est aussi utilisé pour désigner un ensemble coordonné de lâchers de ballons ou de lancements de fusées-sondes.

Équivalent étranger : launch campaign.

combinaison anti-g

Domaine : Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.

Définition : Vêtement de protection permettant aux pilotes ou aux spationautes de mieux résister à certains effets de l'accélération sur l'organisme.

Note : Le symbole *g* désigne l'accélération due à la pesanteur.

Équivalent étranger : anti-g suit.

communauté, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Le fait, pour certains matériels, d'avoir des caractères communs, du point de vue de la conception, de la fabrication et de la maintenance ; l'ensemble de ces caractères.

Note : Les termes « communalité » et « communauté » ne doivent pas être employés en ce sens.

Équivalent étranger : commonality.

couche d'ozone

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Géophysique.

Voir : ozonosphère.

décubitus antiorthostatique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.

Définition : Position d'un corps humain allongé sur un plan incliné de 4 à 6 degrés, la tête étant plus bas que les pieds, ce qui entraîne, dans les conditions de pesanteur terrestre, une accumulation de liquides biologiques dans la partie supérieure du corps analogue à celle qui résulte de l'impesanteur.

Voir aussi : alitement antiorthostatique.

Équivalent étranger : antiorthostatic decubitus.

désorientation spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités.

Définition : Ensemble des troubles sensoriels d'origine vestibulaire qui surviennent lorsque le sujet ne dispose pas des repères de vision et d'accélération utilisés dans la perception de l'environnement habituel.

Équivalent étranger : space disorientation.

dommage par une particule isolée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Composants.

Définition : Altération, temporaire ou permanente, ou destruction d'un composant électronique sous l'effet d'une particule de haute énergie.

Voir aussi : effet d'une particule isolée, perturbation par une particule isolée.

Équivalent étranger : single event damage (SED).

effet d'une particule isolée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Composants.

Définition : Modification du fonctionnement de composants électroniques, causée de façon aléatoire par une particule de haute énergie.

Note : La particule peut ainsi endommager les composants ou perturber l'information qu'ils fournissent.

Équivalent étranger : single event effect (SEE).

encombrement orbital

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Accumulation d'objets spatiaux dans une région de l'espace, qui peut perturber l'exploitation de certains d'entre eux, voire entraîner des collisions.

Note : L'encombrement orbital concerne en particulier l'orbite géostationnaire et les régions de l'espace où les débris spatiaux sont nombreux.

Équivalent étranger : orbit crowding.

ensimage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Matériaux.

Définition : Traitement de surface du renfort d'un matériau composite, destiné à faciliter les opérations ultérieures de transformation ou de mise en œuvre.

Note : Le terme « ensimage » est emprunté au vocabulaire de l'industrie textile.

Équivalent étranger : sizing.

essai en piscine

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais.

Définition : Exercice réalisé sous l'eau et destiné à entraîner les spationautes aux activités en impesanteur.

Note : Un équipement mettant en œuvre le principe d'Archimède compense la pesanteur et maintient les spationautes en équilibre sous l'eau.

Équivalent étranger : neutral buoyancy testing.

faire-savoir, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Diffusion efficace d'informations sur les performances et les réalisations d'une entité ou d'un secteur d'activité dans un but de promotion, de vulgarisation ou de notoriété.

Équivalent étranger : outreach.

géolocalisation et navigation par un système de satellites

Abréviation : GNSS.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Localisation-Navigation.

Définition : Détermination de la position et de la vitesse d'un point à la surface ou au voisinage de la Terre, par traitement des signaux radioélectriques en provenance de plusieurs satellites artificiels, reçus en ce point.

Note : Le sigle GNSS désigne aussi un système de localisation et de navigation, associant plusieurs systèmes à couverture mondiale, notamment le système GPS (américain), le système Glonass (russe) et le système Galileo (européen), pour répondre aux besoins des utilisateurs des services terrestres, maritimes et aéronautiques.

Voir aussi : géolocalisation par satellite, radionavigation par satellite.

Équivalent étranger : global navigation satellite system (GNSS).

géolocalisation par satellite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Localisation-Navigation.

Définition : Détermination de la position d'un point à la surface ou au voisinage de la Terre, par traitement des signaux radioélectriques en provenance de plusieurs satellites artificiels, reçus en ce point.

Note : Le terme « géolocalisation par satellite » pourrait être abrégé par le sigle « GPS », qui désigne par ailleurs le système américain *Global Positioning System*.

Voir aussi : géolocalisation et navigation par un système de satellites, navigation par satellite.

Équivalent étranger : geosatellite positioning.

héliosismologie, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie/Astrophysique.

Définition : Astrosismologie du Soleil, qui étudie notamment les modes d'oscillation de pression et de gravité de la matière solaire.

Voir aussi : sismologie stellaire.

Équivalent étranger : solar seismology.

intolérance orthostatique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.

Définition : Difficulté à se maintenir debout après un séjour prolongé dans l'espace.

Équivalent étranger : orthostatic intolerance.

modèle numérique de terrain

Abréviation : MNT.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Représentation de la topographie d'un terrain au moyen d'un codage numérique.

Équivalent étranger : digital terrain model (DTM).

multivisée, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Mode de traitement des données d'un radar imageur, permettant de réduire le chatoiement par la superposition d'images d'une même scène.

Note : Dans un radar à synthèse d'ouverture, la multivisée réduit le chatoiement au détriment de la résolution géométrique appelée aussi « résolution spatiale ».

Voir aussi : chatoiement, image radar multi-écho, radar à synthèse d'ouverture.

Équivalent étranger : multi-look (adj.), multilook (adj.).

ozonosphère, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Géophysique.

Synonyme : couche d'ozone.

Définition : Couche de la stratosphère terrestre dans laquelle la concentration d'ozone est la plus importante.

Équivalent étranger : ozonosphere.

perturbation par une particule isolée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Composants.

Définition : Modification indésirable de l'information fournie par un composant électronique, sans altération de ce dernier, sous l'effet d'une particule de haute énergie.

Voir aussi : dommage par une particule isolée, effet d'une particule isolée.

Équivalent étranger : single event upset (SEU).

pseudodistance, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Localisation.

Définition : Distance entre un émetteur et un récepteur évaluée par comparaison des indications des horloges de l'émetteur et du récepteur, sans tenir compte des différences de marche des deux horloges.

Note : Dans la géolocalisation et navigation par un système de satellites, l'émetteur est embarqué à bord d'un satellite.

Équivalent étranger : pseudo-range.

sismologie stellaire

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie/Astrophysique.

Définition : Étude des modes de vibration ou de pulsation des étoiles, notamment en vue d'approfondir la connaissance de leur structure et de leur dynamique internes.

Note : La sismologie stellaire se fait au moyen de l'observation des fluctuations des émissions électromagnétiques des étoiles.

Voir aussi : astrosismologie, héliosismologie.

Équivalent étranger : stellar seismology.

stockabilité, n.f. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Qualité-Fiabilité.

Définition : Aptitude d'un produit à être facilement stocké dans les conditions imposées pour le maintien de son intégrité.

Équivalent étranger : storage ability, storage capability.

suborbital, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Se dit de la trajectoire d'un engin aérospatial qui est soumis à l'attraction d'un corps principal et qui rencontre en phase balistique la surface de ce dernier, ce qui l'empêche de décrire une orbite complète.

Note : Par extension, cet adjectif s'applique aussi à des termes associés à ce type de trajectoire. Exemples : expérience suborbitale, vol suborbital.

Équivalent étranger : suborbital.

synthèse d'ouverture

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Téledétection.

Définition : Méthode utilisant des éléments rayonnants ou collecteurs de petite dimension répartis sur une grande surface et dont on combine de manière cohérente les signaux pour obtenir une résolution équivalente à celle d'une antenne ou d'un télescope qui aurait la même grande surface.

Note : Des petits éléments répartis peuvent être remplacés par un seul élément se déplaçant selon une règle déterminée.

Voir aussi : radar à synthèse d'ouverture.

Équivalent étranger : aperture synthesis.

tabouret tournant

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.

Définition : Siège horizontal tournant autour d'un axe vertical, utilisé pour produire au sol des effets biologiques équivalents à ceux du mal de l'espace.

Note : Le tabouret tournant agit par perturbation du fonctionnement de l'appareil vestibulaire.
Équivalent étranger : rotating chair.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
aerocapture.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol- Mécanique spatiale.	aérocapture , n.f.
anti-g suit.	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Vols habités- Technologie spatiale.	combinaison anti-g .
antiorthostatic decubitus.	Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.	décubitus antiorthostatique .
astroseismology.	Sciences et techniques spatiales- Astronomie/Astrophysique.	astrosismologie , n.f.
aperture synthesis.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	synthèse d'ouverture .
bedrest experiment.	Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.	alitement antiorthostatique .
commonality.	Tous domaines.	communauté , n.f.
digital terrain model (DTM).	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	modèle numérique de terrain (MNT) .
Earth mean orbital speed (EMOS).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	vitesse orbitale moyenne de la Terre.
geosatellite positioning.	Sciences et techniques spatiales/Localisation- Navigation.	géolocalisation par satellite .
global navigation satellite system (GNSS).	Sciences et techniques spatiales/Localisation- Navigation.	géolocalisation et navigation par un système de satellites (GNSS) .
GPS almanac.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	almanach GPS .
launch campaign.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Technologie spatiale.	campagne de lancement .
life environmental control.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités- technologie spatiale.	bioconditionnement spatial .
multi-look (adj.), multilook (adj.).	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	multivisée , n.f.
neutral buoyancy testing.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	essai en piscine .
orbit crowding.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	engorgement orbital .
orthostatic intolerance.	Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.	intolérance orthostatique .
ozonosphere.	Sciences et techniques spatiales/Géophysique.	ozonosphère , n.f., couche d'ozone .
outreach.	Tous domaines.	faire-savoir , n.m.
pseudo-range.	Sciences et techniques spatiales/Localisation.	pseudodistance , n.f.
rotating chair.	Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.	tabouret tournant .
single event damage (SED).	Sciences et techniques spatiales/Composants.	dommage par une particule isolée .
single event effect (SEE).	Sciences et techniques spatiales/Composants.	effet d'une particule isolée .
single event upset (SEU).	Sciences et techniques spatiales/Composants.	perturbation par une particule isolée .
sizing.	Sciences et techniques spatiales/Matériaux.	ensimage , n.m.
sloshing.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique structurale.	ballotement , n.m.
solar seismology.	Sciences et techniques spatiales- Astronomie/Astrophysique.	héliosismologie , n.f.
space disorientation.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	désorientation spatiale .
stellar seismology.	Sciences et techniques spatiales- Astronomie/Astrophysique.	sismologie stellaire .
storage ability, storage capability. suborbital.	Sciences et techniques spatiales/Qualité-Fiabilité. Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	stockabilité , n.f. (langage professionnel). suborbital , adj.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
aérocapture , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol- Mécanique spatiale.	aerocapture.
alitement antiorthostatique .	Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.	bedrest experiment.
almanach GPS .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	GPS almanac.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
astrosismologie , n.f.	Sciences et techniques spatiales - Astronomie/Astrophysique.	astroseismology.
ballottement , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique structurale.	sloshing.
bioconditionnement spatial .	Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.	life environmental control.
campagne de lancement .	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement-Technologie spatiale.	launch campaign.
combinaison anti-g .	Aéronautique-Sciences et techniques spatiales/Vols habités-Technologie spatiale.	anti-g suit.
communauté , n.f.	Tous domaines.	commonality.
couche d'ozone, ozonosphère , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Géophysique.	ozonosphere.
décubitus antiorthostatique .	Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.	antiorthostatic decubitus.
désorientation spatiale .	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	space disorientation.
dommage par une particule isolée .	Sciences et techniques spatiales/Composants.	single event damage (SED).
effet d'une particule isolée .	Sciences et techniques spatiales/Composants.	single event effect (SEE).
engorgement orbital .	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	orbit crowding.
ensimage , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Matériaux.	sizing.
essai en piscine .	Sciences et techniques spatiales/Essais.	neutral buoyancy testing.
faire-savoir , n.m.	Tous domaines.	outreach.
géolocalisation et navigation par un système de satellites (GNSS) .	Sciences et techniques spatiales/Localisation-Navigation.	global navigation satellite system (GNSS).
géolocalisation par satellite .	Sciences et techniques spatiales/Localisation-Navigation.	geosatellite positioning.
héliosismologie , n.f.	Sciences et techniques spatiales - Astronomie/Astrophysique.	solar seismology.
intolérance orthostatique .	Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.	orthostatic intolerance.
modèle numérique de terrain (MNT) .	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	digital terrain model (DTM).
multivisée , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	multi-look (adj.), multilook (adj.).
ozonosphère , n.f., couche d'ozone .	Sciences et techniques spatiales/Géophysique.	ozonosphere.
perturbation par une particule isolée .	Sciences et techniques spatiales/Composants.	single event upset (SEU).
pseudodistance , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Localisation.	pseudo-range.
sismologie stellaire .	Sciences et techniques spatiales - Astronomie/Astrophysique.	stellar seismology.
stockabilité , n.f. (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales/Qualité-Fiabilité.	storage ability, storage capability.
suborbital , adj.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	suborbital.
synthèse d'ouverture .	Sciences et techniques spatiales/Téledétection.	aperture synthesis.
tabouret tournant .	Sciences et techniques spatiales/Médecine-Vols habités.	rotating chair.
vitesse orbitale moyenne de la Terre .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	Earth mean orbital speed (EMOS).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR: CTNX0407917K

I. – Termes et définitions

achalandeur, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Personne travaillant en relation directe avec la clientèle.

Équivalent étranger : customer contact employee.

action reflet

Domaine : Finances.

Définition : Action émise par une société et dont les dividendes sont indexés sur les résultats d'une de ses branches d'activité, sans que celle-ci constitue une entité juridique.

Équivalent étranger : tracking stock.

analyse par segmentation

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Méthode statistique de la mercatique consistant à définir des sous-ensembles au sein d'une population générale donnée.

Équivalent étranger : clustering analysis.

avertissement sur les résultats

Forme abrégée : avertissement, n.m.

Domaine : Finances.

Définition : Communication publiée par une société cotée, en l'absence d'évènement marquant, afin d'informer le marché que les perspectives de résultats doivent être modifiées.

Note : La modification des perspectives de résultats peut avoir une incidence importante sur le marché et les positions des opérateurs, qu'elle soit positive ou négative.

Équivalent étranger : profit warning.

centre de services partagés

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Entité chargée de la gestion en commun des services nécessaires à plusieurs sociétés ou divisions d'un même groupe.

Équivalent étranger : shared service center (EU), shared service centre (GB).

commerce personnalisé

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Activité commerciale fondée sur la mercatique personnalisée.

Voir aussi : mercatique personnalisée.

Équivalent étranger : dynamic trade.

consommateur cible

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Client potentiel visé par un message commercial.

Équivalent étranger : target consumer.

contrôle a posteriori

Domaine : Finances.

Synonyme : contrôle ex post (langage professionnel).

Définition : Vérification de la validité d'une méthode de calcul des risques à partir de données antérieures.

Équivalent étranger : back testing.

contrôle ex post (langage professionnel)

Domaine : Finances.

Voir : contrôle a posteriori.

double déduction

Domaine : Finances.

Définition : Combinaison de règles internationales aboutissant à pratiquer des déductions fiscales dans deux pays à la fois.

Note : Ces règles s'appliquent deux par deux, éventuellement à plus de deux pays.

Équivalent étranger : double dip.

économie en ligne

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : économie en réseau.

Définition : Économie dans laquelle les échanges de biens et de services s'effectuent en ligne grâce aux techniques de l'information et de la communication (TIC).

Note :

1. L'expression « nouvelle économie » est impropre.

2. On trouve aussi « économie numérique ».

Équivalent étranger : net economy, network economy, new economy.

économie en réseau

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Voir : économie en ligne.

encadrement intermédiaire

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Fonctions exercées par des cadres agissant entre la direction générale et d'autres cadres ; par extension, ensemble de ces cadres.

Équivalent étranger : middle management.

entreprise à administration en ligne

Abréviation : EAL.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Se dit des échanges électroniques entre une entreprise et une administration.

Équivalent étranger : business-to-administration (B2A, B-to-A).

entreprise à consommateur en ligne

Abréviation : ECL.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Se dit des transactions électroniques entre une entreprise et un particulier.

Équivalent étranger : B2C commerce, business-to-consumer, business-to-consumer commerce, business-to-customer (B2C, B-to-C).

entreprise à entreprise en ligne

Abréviation : EEL.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Se dit des transactions électroniques entre entreprises.

Équivalent étranger : B2B commerce, business-to-business (B2B, B-to-B), business-to-business commerce, business-to-business transactions.

extension de marque

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique commerciale consistant à appliquer à un nouveau produit un nom de marque connu.

Équivalent étranger : brand extension, brand stretching.

fonds indiciel coté

Domaine : Finances.

Définition : Fonds commun de placement, coté sur un marché, exclusivement composé de l'ensemble des valeurs mobilières qui entrent dans un indice de place.

Note : La COB a intitulé ce type de fonds « OPCVM indiciel coté ».

Équivalent étranger : index tracking fund, tracker, tracker fund.

gagnant-gagnant, adj.inv.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Se dit du résultat d'une négociation favorable à chacune des parties.

Équivalent étranger : win-win.

galerie marchande en ligne

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Réseau de commerçants abonnés auprès d'un fournisseur d'accès pour proposer leurs produits sur la toile.

Note : L'expression « chaîne *shopping* » est impropre.

Équivalent étranger : shopping channel.

indicateur de déviation

Domaine : Finances.

Synonyme : indice de déviation.

Définition : Indicateur de risque qui mesure la déviation d'un fonds par rapport à sa valeur de référence.

Équivalent étranger : tracking error.

indice de déviation

Domaine : Finances.

Voir : indicateur de déviation.

marque en ligne

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Marque commerciale présentée sur l'internet.

Note : Le terme « e-marque » est impropre.

Équivalent étranger : e-brand.

mesure de couverture brute

Abréviation : MCB.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Évaluation de l'efficacité de campagnes de publicité, se fondant sur le produit du nombre moyen d'occasions de recevoir un message publicitaire par le pourcentage de personnes susceptibles de le recevoir.

Équivalent étranger : gross-rating point (GRP).

metteur en toile

Domaine : Économie et gestion d'entreprise/Internet.

Définition : Agence ou personne spécialisée dans la conception et la création de sites sur la toile.

Équivalent étranger : web agency.

partie prenante

Domaine : Finances.

Définition : Tout acteur concerné par la bonne marche de l'entreprise, tels le créancier, le fournisseur, le client, le dirigeant, le salarié, l'actionnaire.

Équivalent étranger : stakeholder.

petite capitalisation

Domaine : Finances.

Définition : Titre émis par une société à faible capitalisation boursière.

Équivalent étranger : small cap.

picoreur, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Consommateur dont les achats sont conditionnés par les différentes remises dont il peut bénéficier et non par sa préférence pour telle ou telle marque ou enseigne.

Équivalent étranger : cherry picker.

planificateur mercatique

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Responsable de l'ordonnancement des opérations commerciales.

Équivalent étranger : market planning manager.

poulain, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Membre du personnel d'une entreprise, bénéficiant de l'aide d'un mentor.

Voir aussi : mentor.

Équivalent étranger : mentee.

progiciel de gestion intégré

Abréviation : PGI.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Système informatique de planification des ressources de l'entreprise.

Équivalent étranger : enterprise resource planning application, ERP application.

résidence protégée

Domaine : Urbanisme.

Définition : Zone d'habitation fermée répondant à certaines exigences de sécurité et de services.

Équivalent étranger : gated community.

responsable de la confidentialité

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Personne chargée dans une entreprise de la protection des données informatiques, particulièrement celles relatives aux personnes.

Équivalent étranger : chief privacy officer (CPO).

responsable de la fiscalité

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Personne chargée de traiter la fiscalité dans une entreprise.

Équivalent étranger : tax manager.

responsable des comptes-clés

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Voir : responsable des grands comptes.

responsable des grands comptes

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : responsable des comptes-clés.

Définition : Personne chargée de la gestion des opérations avec les clients principaux.

Équivalent étranger : key account manager.

restructuration, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Réorganisation d'une entreprise avec maintien d'effectif, embauche ou licenciement.

Équivalent étranger : downsizing, rightsizing, up sizing, upsizing.

Attention : Ce terme annule et remplace « restructuration avec embauche » publié au *Journal officiel* du 28 juillet 2001.

retrait obligatoire

Domaine : Finances.

Définition : Cession forcée de titres, autorisée par les autorités de place, à la suite d'une offre publique de retrait, qui permet à un groupe majoritaire d'obtenir le transfert des titres détenus par les minoritaires moyennant une indemnisation.

Équivalent étranger : squeeze out.

Attention : Ce terme annule et remplace « cession forcée » publié au *Journal officiel* du 14 août 1998.

site de marché

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Site informatique d'échange de données relatives à un domaine d'activité économique déterminé.

Équivalent étranger : e-market place.

soutien logistique intégré

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Méthode de traitement électronique homogène des informations concernant la conception, la fabrication, la commercialisation, la livraison et la maintenance d'éléments industriels.

Équivalent étranger : computer aided acquisition and logistic support, continuous acquisition and life cycle support.

valeur partenariale

Domaine : Finances.

Définition : Ensemble des caractères qui font apprécier une entreprise, indépendamment de sa valeur actionnariale, par chacune des parties intéressées à sa bonne marche, et qui fonde la confiance qu'elle inspire.

Voir aussi : partie prenante.

Équivalent étranger : stakeholder value.

vente croisée

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique commerciale qui consiste, pour une entreprise, à vendre les produits d'une autre entreprise et réciproquement.

Équivalent étranger : cross-selling.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
B2B commerce, business-to-business (B2B, B-to-B), business-to-business commerce, business-to-business transactions.	Économie et gestion d'entreprise.	entreprise à entreprise en ligne (EEL).
B2C commerce, business-to-consumer, business-to-consumer commerce, business-to-customer (B2C, B-to-C).	Économie et gestion d'entreprise.	entreprise à consommateur en ligne (ECL).
back testing.	Finances.	contrôle a posteriori, contrôle ex post (langage professionnel).
brand extension, brand stretching.	Économie et gestion d'entreprise.	extension de marque.
business-to-administration (B2A, B-to-A).	Économie et gestion d'entreprise.	entreprise à administration en ligne (EAL).
busy suburban family (BSF).	Économie et gestion d'entreprise.	ménage actif suburbain (MAS).
buying power index, purchasing power index.	Économie et gestion d'entreprise.	indice de pouvoir d'achat.
cherry picker.	Économie et gestion d'entreprise.	picoreur , n.m.
chief privacy officer (CPO).	Économie et gestion d'entreprise.	responsable de la confidentialité.
clustering analysis.	Économie et gestion d'entreprise.	analyse par segmentation.
computer aided acquisition and logistic support, continuous acquisition and life cycle support.	Économie et gestion d'entreprise.	soutien logistique intégré.
cross-selling.	Économie et gestion d'entreprise.	vente croisée.
customer assistant, customer support employee.	Économie et gestion d'entreprise.	assistant de clientèle.
customer contact employee.	Économie et gestion d'entreprise.	achalandeur , n.m. (langage professionnel).
customer support employee, customer assistant.	Économie et gestion d'entreprise.	assistant de clientèle.
double dip.	Finances.	double déduction.
double income, no kids (DINK).	Économie et gestion d'entreprise.	couple actif sans enfants (CASE).
downsizing, rightsizing, up sizing, upsizing.	Économie et gestion d'entreprise.	restructuration , n.f.
dynamic trade.	Économie et gestion d'entreprise.	commerce personnalisé.
e-brand.	Économie et gestion d'entreprise.	marque en ligne.
e-market place.	Économie et gestion d'entreprise.	site de marché.
enterprise resource planning application, ERP application.	Économie et gestion d'entreprise.	progiciel de gestion intégré (PGI).
gated community.	Urbanisme.	résidence protégée.
gross-rating point (GRP).	Économie et gestion d'entreprise.	mesure de couverture brute (MCB).
high technology.	Économie et gestion d'entreprise.	technique de pointe.
index tracking fund, tracker, tracker fund.	Finances.	fonds indiciel coté.
key account manager.	Économie et gestion d'entreprise.	responsable des grands comptes, responsable des comptes-clés.
knowledge sharing.	Économie et gestion d'entreprise.	partage du savoir.
market planning manager.	Économie et gestion d'entreprise.	planificateur mercatique.
mentee.	Économie et gestion d'entreprise.	poulain , n.m.
middle management.	Économie et gestion d'entreprise.	encadrement intermédiaire.
net economy, network economy, new economy.	Économie et gestion d'entreprise.	économie en ligne, économie en réseau.
personal recognition.	Économie et gestion d'entreprise.	personnalisation, n.f.
profit warning.	Finances.	avertissement sur les résultats, avertissement , n.m.
purchasing power index, buying power index.	Économie et gestion d'entreprise.	indice de pouvoir d'achat.
rightsizing, downsizing, up sizing, upsizing.	Économie et gestion d'entreprise.	restructuration , n.f.
sales executive.	Économie et gestion d'entreprise.	chef des ventes.
shared service center (EU), shared service centre (GB).	Économie et gestion d'entreprise.	centre de services partagés.
share of mind.	Économie et gestion d'entreprise.	notoriété, n.f.
shopping channel.	Économie et gestion d'entreprise.	galerie marchande en ligne.
squeeze out.	Finances.	retrait obligatoire.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
responsable des grands comptes, responsable des comptes-clés. restructuration , n.f. retrait obligatoire. site de marché. soutien logistique intégré. technique de pointe. valeur partenariale. vente croisée.	Économie et gestion d'entreprise. Économie et gestion d'entreprise. Finances. Économie et gestion d'entreprise. Économie et gestion d'entreprise. Économie et gestion d'entreprise. Finances. Économie et gestion d'entreprise.	key account manager. downsizing, rightsizing, up sizing, upsizing. squeeze out. e-market place. computer aided acquisition and logistic support, continuous acquisition and life cycle support. high technology. stakeholder value. cross-selling.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la défense (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0508063K

I. – Termes et définitions

camouflage électronique

Domaine : Défense.

Définition : Ensemble des mesures de sûreté, actives ou passives, destinées à soustraire à la détection des capteurs électromagnétiques ennemis le personnel, le matériel et les fréquences utilisées.

Note : On distingue le « camouflage électronique actif » et le « camouflage électronique passif ».

Équivalent étranger : electronic masking.

canne d'allumage

Domaine : Défense.

Définition : Dispositif pyrotechnique de forme allongée, utilisé pour allumer à cœur un chargement de propergol solide.

Équivalent étranger : tube ignitor.

carte-index, n.f.

Domaine : Défense.

Synonyme : tableau d'assemblage.

Définition : Carte simplifiée représentant les limites des feuilles d'une carte d'échelle supérieure ou de l'ensemble des cartes d'un système cartographique.

Note : Ne pas confondre avec « carton-index ».

Équivalent étranger : chart index, map index.

carton-index, n.m.

Domaine : Défense.

Définition : Petite carte supplémentaire figurant sur une carte principale et qui sert à situer celle-ci par rapport aux cartes adjacentes de la même série ou de séries associées.

Équivalent étranger : inter-chart relationship diagram.

commandant de composante

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Officier chargé, au sein d'une force interarmées, de la planification et de la conduite d'une opération maritime, terrestre, aérienne ou autre.

Équivalent étranger : component commander.

contact, n.m.

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : En opérations navales, unité ennemie ou non identifiée dont la présence a été décelée.

Note :

1. Ce terme est souvent suivi d'un substantif en apposition. Exemples : contact radar, contact sonar.

2. Le contact peut être tenu de manière « souple » (en anglais : *shadowing*) ou « serrée » (en anglais : *marking*).

Voir aussi : marquage.

Équivalent étranger : –

tableau d'assemblage*Domaine* : Défense.*Voir* : carte-index.**véhicule à châssis articulé***Abréviation* : VCA.*Domaine* : Défense/Matériel.*Définition* : Véhicule dont le châssis est constitué de deux ou plusieurs éléments attelés par un ou plusieurs joints à trois degrés de liberté.*Équivalent étranger* : twister.**II. – Table d'équivalence****A. – Termes étrangers**

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
chart index, map index.	Défense.	carte-index , n.f., tableau d'assemblage .
component commander.	Défense/Opérations.	commandant de composante .
electronic masking.	Défense.	camouflage électronique .
harassment.	Défense.	harcèlement, n.m.
intelligence.	Défense.	renseignement, n.m.
inter-chart relationship diagram.	Défense.	carton-index , n.m.
map index, chart index.	Défense.	carte-index , n.f., tableau d'assemblage .
master weapon.	Défense.	arme maîtresse.
tube ignitor.	Défense.	canne d'allumage .
twister.	Défense/Matériel.	véhicule à châssis articulé (VCA) .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
arme maîtresse.	Défense.	master weapon.
camouflage électronique .	Défense.	electronic masking.
canne d'allumage .	Défense.	tube ignitor.
carte-index , n.f., tableau d'assemblage .	Défense.	chart index, map index.
carton-index , n.m.	Défense.	inter-chart relationship diagram.
commandant de composante .	Défense/Opérations.	component commander.
contact , n.m.	Défense/Opérations.	–
harcèlement, n.m.	Défense.	harassment.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
renseignement, n.m.	Défense.	intelligence.
tableau d'assemblage, carte-index , n.f.	Défense.	chart index, map index.
véhicule à châssis articulé (VCA) .	Défense/Matériel.	twister.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0508286K

I. – Termes et définitions

accès sans fil à l'internet

Abréviation : ASFI.

Forme abrégée : internet sans fil.

Domaine : Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Accès à l'internet par des moyens de radiocommunication.

Note : Les techniques d'accès peuvent être, par exemple, celles des normes internationales dites « Wi-Fi » (abréviation de l'anglais *wireless fidelity*) et « WiMax » (abréviation de l'anglais *worldwide interoperability for microwave access*).

Voir aussi : zone d'accès sans fil.

Équivalent étranger : wireless Internet access.

message multimédia

Domaine : Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Message émis dans un réseau de radiocommunication avec les mobiles, pouvant contenir des images, des sons ou des textes.

Note : L'abréviation « MMS », parfois en usage, qui provient de l'expression anglaise *multimedia message service*, est déconseillée.

Voir aussi : minimessage, service de messages multimédias.

Équivalent étranger : MMS message, multimedia message.

zone d'accès sans fil

Forme abrégée : zone ASFI.

Domaine : Informatique-Télécommunications/Radiocommunications.

Définition : Espace où le public bénéficie de services radioélectriques temporaires ou permanents à haut débit, notamment d'un accès sans fil à l'internet.

Note :

1. Les centres de congrès, hôtels, lieux de manifestations sportives, gares, aéroports offrent souvent des zones d'accès sans fil.
2. Les techniques d'accès peuvent être, par exemple, celles des normes internationales dites « Wi-Fi » (abréviation de l'anglais *wireless fidelity*) et « WiMax » (abréviation de l'anglais *worldwide interoperability for microwave access*).

Voir aussi : accès sans fil à l'internet.

Équivalent étranger : hot spot.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
hot spot.	Informatique - Télécommunications/Radiocommunications.	zone d'accès sans fil, zone ASFI.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
MMS message, multimedia message.	I n f o r m a t i q u e - Télécommunications/Radiocommunications.	message multimédia.
multimedia message service (MMS), multimedia messaging service (MMS).	I n f o r m a t i q u e - Télécommunications/Radiocommunications.	service de messages multimédias.
spammer.	Informatique-Télécommunications/Internet.	arroiseur, -euse, n.
wireless Internet access.	I n f o r m a t i q u e - Télécommunications/Radiocommunications.	accès sans fil à l'internet (ASFI), internet sans fil.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
accès sans fil à l'internet (ASFI), internet sans fil.	I n f o r m a t i q u e - Télécommunications/Radiocommunications.	wireless Internet access.
arroiseur, -euse, n.	Informatique-Télécommunications/Internet.	spammer.
internet sans fil, accès sans fil à l'internet (ASFI).	I n f o r m a t i q u e - Télécommunications/Radiocommunications.	wireless Internet access.
message multimédia.	I n f o r m a t i q u e - Télécommunications/Radiocommunications.	MMS message, multimedia message.
service de messages multimédias.	I n f o r m a t i q u e - Télécommunications/Radiocommunications.	multimedia message service (MMS), multimedia messaging service (MMS).
zone d'accès sans fil, zone ASFI.	I n f o r m a t i q u e - Télécommunications/Radiocommunications.	hot spot.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'économie et des finances (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0508287K

I. – Termes et définitions

approvisionnement en ligne

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Gestion centralisée des acquisitions et des approvisionnements d'une entreprise sur une plateforme électronique.

Équivalent étranger : e-procurement.

chaîne logistique

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Ensemble des processus nécessaires pour fournir des produits ou des services.

Équivalent étranger : supply chain.

compte rendu social

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Voir : rapport social.

consommateur à consommateur en ligne

Abréviation : CCL.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Se dit des transactions commerciales réalisées entre consommateurs au moyen de l'internet.

Équivalent étranger : consumer-to-consumer (C2C, C-to-C).

coût moyen pondéré du capital

Abréviation : CMPC.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Moyenne pondérée du coût, net de l'impôt, de l'ensemble des sources de financement d'une entreprise.

Équivalent étranger : weighted average cost of capital (WACC).

création de valeur d'un exercice

Abréviation : CVE.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Résultat courant après impôt, déduction faite de la rémunération des capitaux engagés.

Note : Il est possible de calculer cet indicateur tant pour le passé que pour l'avenir dans le cas où l'entreprise dispose d'un plan d'affaires.

Équivalent étranger : economic value added (EVA).

formation en ligne

Domaine : Tous domaines.

Définition : Formation faisant appel à des moyens de communication électroniques.

Note : Le terme « e-formation » est à éviter.

Équivalent étranger : e-learning, e-training, on-line training.

management, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Ensemble des activités d'organisation et de gestion de l'entreprise et de son personnel.

Note : Ce terme ne doit pas se prononcer à l'anglaise.

Équivalent étranger : management.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

mode de la rue, loc.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Tendance dominante dans les villes, en matière vestimentaire.

Équivalent étranger : street fashion, street trend.

rapport social

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : compte rendu social.

Définition : Rapport qui rend compte à l'ensemble des acteurs concernés de l'activité d'une entreprise, considérée du point de vue des relations humaines, de la morale professionnelle et des effets sur l'environnement.

Note : L'expression « reporting social » est à éviter.

Équivalent étranger : social reporting.

rendement de l'actif

Abréviation : RDA.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Quotient du bénéfice net augmenté des intérêts et des charges afférents aux capitaux empruntés par le total de l'actif.

Équivalent étranger : return on assets (ROA).

rendement de l'investissement

Abréviation : RDI.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Quotient du bénéfice net par le capital investi.

Équivalent étranger : return on invested capital (ROIC), return on investment (ROI).

rendement des capitaux engagés

Abréviation : RCE.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Quotient du résultat d'exploitation par les capitaux propres augmentés des dettes à long terme.

Équivalent étranger : return on capital employed (ROCE).

rendement des capitaux propres

Abréviation : RCP.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Quotient du bénéfice net par les capitaux propres.

Équivalent étranger : return on equity (ROE).

rentabilité totale d'une activité

Abréviation : RTA.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Quotient de la valeur finale des investissements pour un secteur donné, augmentée des flux qu'ils engendrent, par leur valeur initiale en début de période.

Équivalent étranger : total business return (TBR).

résultat net d'exploitation

Abréviation : RNE.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Recettes dégagées par les activités d'exploitation de l'entreprise diminuées des impôts afférents.

Équivalent étranger : net operating profit after tax (NOPAT).

salon professionnel en ligne

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Présentation sur la toile des nouveautés aux professionnels d'un secteur d'activité.

Note : « E-salon » est un terme impropre.

Équivalent étranger : –

service d'appui

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Ensemble de fonctions administratives ou logistiques liées à la vente, telles que la mise à jour des stocks, les livraisons et les paiements.

Voir aussi : service de clientèle.

Équivalent étranger : back office.

service de clientèle

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Ensemble des services commerciaux de l'entreprise proposés au client, tels que les bons de commande et les catalogues.

Voir aussi : service d'appui.

Équivalent étranger : front office.

transfert sectoriel

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Passage massif de personnes actives d'un secteur de l'économie à un autre.

Équivalent étranger : spillover.

valeur actionnariale

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Différence entre le prix de vente et le prix d'achat d'une action augmenté des dividendes reçus au cours d'une période donnée.

Équivalent étranger : shareholder value.

valeur ajoutée de trésorerie

Abréviation : VAT.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Excédent de trésorerie dégagé par l'exploitation, corrigé du coût de financement des capitaux engagés.

Équivalent étranger : cash value added (CVA).

valeur de marché créée

Abréviation : VMC.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Montant de la capitalisation boursière, diminué des capitaux propres et de l'endettement.

Équivalent étranger : market value added (MVA).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
administration-to-consumer (A2C, A-to-C).	Économie et gestion d'entreprise.	administration à consommateur en ligne (ACL).
back office.	Économie et gestion d'entreprise.	service d'appui.
cash value added (CVA).	Économie et gestion d'entreprise.	valeur ajoutée de trésorerie (VAT).
consumer-to-consumer (C2C, C-to-C).	Économie et gestion d'entreprise.	consommateur à consommateur en ligne (CCL).
e-applicant, on-line applicant.	Économie et gestion d'entreprise.	candidat en ligne.
economic value added (EVA).	Économie et gestion d'entreprise.	création de valeur d'un exercice (CVE).
e-learning, e-training, on-line training.	Tous domaines.	formation en ligne.
energy drink, power drink.	Économie et gestion d'entreprise-Restaurant.	boisson énergétique.
e-procurement.	Économie et gestion d'entreprise.	approvisionnement en ligne.
e-services.	Économie et gestion d'entreprise.	services en ligne.
e-tailer.	Économie et gestion d'entreprise.	détaillant en ligne.
e-training, e-learning, on-line training.	Tous domaines.	formation en ligne.
export sales manager.	Économie et gestion d'entreprise.	responsable des exportations.
food on the move.	Économie et gestion d'entreprise-Restaurant.	plat à emporter.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
front office.	Économie et gestion d'entreprise.	service de clientèle.
made in.	Économie et gestion d'entreprise.	fabriqué en, à, au.
management.	Économie et gestion d'entreprise.	management , n.m.
market value added (MVA).	Économie et gestion d'entreprise.	valeur de marché créée (VMC).
net operating profit after tax (NOPAT).	Économie et gestion d'entreprise.	résultat net d'exploitation (RNE).
on-line applicant, e-applicant.	Économie et gestion d'entreprise.	candidat en ligne.
on-line training, e-learning, e-training.	Tous domaines.	formation en ligne.
power drink, energy drink.	Économie et gestion d'entreprise-Restauration.	boisson énergétique.
product executive, product manager.	Économie et gestion d'entreprise.	chef de produit.
return on assets (ROA).	Économie et gestion d'entreprise.	rendement de l'actif (RDA).
return on capital employed (ROCE).	Économie et gestion d'entreprise.	rendement des capitaux engagés (RCE).
return on equity (ROE).	Économie et gestion d'entreprise.	rendement des capitaux propres (RCP).
return on invested capital (ROIC), return on investment (ROI).	Économie et gestion d'entreprise.	rendement de l'investissement (RDI).
safety manager, security manager.	Économie et gestion d'entreprise.	responsable de la sécurité.
shareholder value.	Économie et gestion d'entreprise.	valeur actionnariale.
shareholder value creation.	Économie et gestion d'entreprise.	création de valeur actionnariale.
social reporting.	Économie et gestion d'entreprise.	rapport social, compte rendu social.
spillover.	Économie et gestion d'entreprise.	transfert sectoriel.
street fashion, street trend.	Économie et gestion d'entreprise.	mode de la rue , loc.f.
supply chain.	Économie et gestion d'entreprise.	chaîne logistique.
total business return (TBR).	Économie et gestion d'entreprise.	rentabilité totale d'une activité (RTA).
weighted average cost of capital (WACC).	Économie et gestion d'entreprise.	coût moyen pondéré du capital (CMPC).
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
administration à consommateur en ligne (ACL).	Économie et gestion d'entreprise.	administration-to-consumer (A2C, A-to-C).
approvisionnement en ligne.	Économie et gestion d'entreprise.	e-procurement.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
boisson énergétique.	Économie et gestion d'entreprise-Restauration.	energy drink, power drink.
candidat en ligne.	Économie et gestion d'entreprise.	e-applicant, on-line applicant.
chaîne logistique.	Économie et gestion d'entreprise.	supply chain.
chef de produit.	Économie et gestion d'entreprise.	product executive, product manager.
compte rendu social, rapport social.	Économie et gestion d'entreprise.	social reporting.
consommateur à consommateur en ligne (CCL).	Économie et gestion d'entreprise.	consumer-to-consumer (C2C, C-to-C).
coût moyen pondéré du capital (CMPC).	Économie et gestion d'entreprise.	weighted average cost of capital (WACC).
création de valeur actionnariale.	Économie et gestion d'entreprise.	shareholder value creation.
création de valeur d'un exercice (CVE).	Économie et gestion d'entreprise.	economic value added (EVA).
détaillant en ligne.	Économie et gestion d'entreprise.	e-tailer.
fabriqué en, à, au.	Économie et gestion d'entreprise.	made in.
formation en ligne.	Tous domaines.	e-learning, e-training, on-line training.
management, n.m.	Économie et gestion d'entreprise.	management.
mode de la rue, loc.f.	Économie et gestion d'entreprise.	street fashion, street trend.
plat à emporter.	Économie et gestion d'entreprise-Restauration.	food on the move.
rapport social, compte rendu social.	Économie et gestion d'entreprise.	social reporting.
rendement de l'actif (RDA).	Économie et gestion d'entreprise.	return on assets (ROA).
rendement de l'investissement (RDI).	Économie et gestion d'entreprise.	return on invested capital (ROIC), return on investment (ROI).
rendement des capitaux engagés (RCE).	Économie et gestion d'entreprise.	return on capital employed (ROCE).
rendement des capitaux propres (RCP).	Économie et gestion d'entreprise.	return on equity (ROE).
rentabilité totale d'une activité (RTA).	Économie et gestion d'entreprise.	total business return (TBR).
responsable de la sécurité.	Économie et gestion d'entreprise.	safety manager, security manager.
responsable des exportations.	Économie et gestion d'entreprise.	export sales manager.
résultat net d'exploitation (RNE).	Économie et gestion d'entreprise.	net operating profit after tax (NOPAT).
salon professionnel en ligne.	Économie et gestion d'entreprise.	-
service d'appui.	Économie et gestion d'entreprise.	back office.
service de clientèle.	Économie et gestion d'entreprise.	front office.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
services en ligne.	Économie et gestion d'entreprise.	e-services.
transfert sectoriel.	Économie et gestion d'entreprise.	spillover.
valeur actionnariale.	Économie et gestion d'entreprise.	shareholder value.
valeur ajoutée de trésorerie (VAT).	Économie et gestion d'entreprise.	cash value added (CVA).
valeur de marché créée (VMC).	Économie et gestion d'entreprise.	market value added (MVA).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'internet (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0508288K

I. – Termes et définitions

bloc-notes, n.m.

Forme abrégée : bloc, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Site sur la toile, souvent personnel, présentant en ordre chronologique de courts articles ou notes, généralement accompagnés de liens vers d'autres sites.

Note : La publication de ces notes est généralement facilitée par l'emploi d'un logiciel spécialisé qui met en forme le texte et les illustrations, construit des archives, offre des moyens de recherche et accueille les commentaires d'autres internautes.

Équivalent étranger : blog, web log, weblog.

bombe logique

Domaine : Informatique/Internet.

Voir : bombe programmée.

bombe programmée

Forme abrégée : bombe, n.f.

Domaine : Informatique/Internet.

Synonyme : bombe logique.

Définition : Logiciel malveillant conçu pour causer des dommages à un système informatique et qui est déclenché lorsque certaines conditions sont réunies.

Voir aussi : logiciel malveillant.

Équivalent étranger : logic bomb.

canular, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Information fautive transmise par messagerie électronique et incitant les destinataires abusés à effectuer des opérations ou à prendre des initiatives inutiles, voire dommageables.

Note : Il peut s'agir d'une fautive alerte aux virus, de fautes chaînes de solidarité ou pétitions, de promesses de cadeaux. Les canulars encombrant les réseaux par la retransmission en chaîne du message et incitent parfois le destinataire à effacer des fichiers indispensables au bon fonctionnement de son ordinateur ou à télécharger un fichier contenant un virus ou un ver.

Équivalent étranger : hoax.

cheval de Troie

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Logiciel apparemment inoffensif, installé ou téléchargé et au sein duquel a été dissimulé un programme malveillant qui peut par exemple permettre la collecte frauduleuse, la falsification ou la destruction de données.

Équivalent étranger : Trojan horse.

fenêtre d'attente

Domaine : Informatique.

Définition : Fenêtre qui s'affiche provisoirement sur un écran pendant l'installation d'un logiciel.

Note : Cette fenêtre incite l'utilisateur à patienter pendant l'exécution de l'opération tout en lui apportant diverses informations.

Équivalent étranger : splash screen.

logiciel antivirus

Forme abrégée : antivirus, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Logiciel conçu pour détecter les virus et les vers et, le cas échéant, les éliminer ou suggérer des remèdes.

Voir aussi : ver, virus.

Équivalent étranger : antivirus program, antivirus software, vaccine program.

logiciel malveillant

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Ensemble de programmes conçu par un pirate pour être implanté dans un système afin d'y déclencher une opération non autorisée ou d'en perturber le fonctionnement.

Note :

1. Exemples : bombe programmée, virus, ver.
2. Les logiciels malveillants peuvent être transmis via l'internet ou un réseau local, ou par des supports tels que les disquettes ou les cédéroms.

Équivalent étranger : malicious logic, malicious software, malware.

modérateur, -trice, n.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Personne qui veille au respect de l'objet et du règlement des échanges de messages électroniques effectués dans un cadre organisé.

Note :

1. Le modérateur veille notamment à éviter les arrosages publicitaires et les bombardements, ainsi que les propos qui pourraient constituer des infractions pénales.
2. Dans un fonctionnement en différé, comme pour certains forums ou listes de diffusion, le modérateur examine les articles ou messages reçus des participants et en accepte ou en refuse la diffusion. Dans un fonctionnement en direct, le modérateur agit par des avertissements et par exclusion des contrevenants.

Équivalent étranger : moderator.

riper, v.tr.

Domaine : Informatique.

Définition : Extraire directement d'un support enregistré des données numériques en vue de les reporter sur un autre support, sans recourir à la conversion analogique intermédiaire habituellement nécessaire.

Équivalent étranger : rip (to).

signature de virus

Forme abrégée : signature, n.f.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Suite d'éléments binaires commune à chacune des copies d'un virus ou d'un ver particulier, et utilisée par les logiciels antivirus pour détecter leur présence.

Voir aussi : logiciel antivirus, ver, virus.

Équivalent étranger : virus signature.

ver, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Logiciel malveillant indépendant qui se transmet d'ordinateur à ordinateur par l'internet ou tout autre réseau et perturbe le fonctionnement des systèmes concernés en s'exécutant à l'insu des utilisateurs.

Note :

1. Contrairement au virus, le ver ne s'implante pas au sein d'un autre programme.
2. Les vers sont souvent conçus pour saturer les ressources disponibles ou allonger la durée des traitements. Ils peuvent aussi détruire les données d'un ordinateur, perturber le fonctionnement du réseau ou transférer frauduleusement des informations. Un ver peut produire des effets soit immédiatement soit de manière différée (à une date donnée, lors de la survenue d'un événement ou par déclenchement d'une bombe programmée).
3. Bien qu'ils s'en distinguent, les vers sont parfois appelés « virus ».

Voir aussi : logiciel malveillant, virus.

Équivalent étranger : worm.

virus, n.m.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Logiciel malveillant, généralement de petite taille, qui se transmet par les réseaux ou les supports d'information amovibles, s'implante au sein des programmes en les parasitant, se duplique à l'insu des utilisateurs et produit ses effets dommageables quand le programme infecté est exécuté ou quand survient un évènement donné.

Note : Dans le langage courant, les vers sont souvent désignés par le terme « virus ».

Voir aussi : logiciel malveillant, ver.

Équivalent étranger : virus.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
antivirus program, antivirus software, vaccine program.	Informatique/Internet.	logiciel antivirus, antivirus , n.m.
blog, web log, weblog.	Informatique/Internet.	bloc-notes , n.m., bloc , n.m.
hoax.	Informatique/Internet.	canular , n.m.
logic bomb.	Informatique/Internet.	bombe programmée, bombe , n.f., bombe logique .
malicious logic, malicious software, malware.	Informatique/Internet.	logiciel malveillant .
moderator.	Informatique/Internet.	modérateur, -trice , n.
rip (to).	Informatique.	riper , v.tr.
splash screen.	Informatique.	fenêtre d'attente .
Trojan horse.	Informatique/Internet.	cheval de Troie .
vaccine program, antivirus program, antivirus software.	Informatique/Internet.	logiciel antivirus, antivirus , n.m.
virus.	Informatique/Internet.	virus , n.m.
virus signature.	Informatique/Internet.	signature de virus, signature , n.f.
web log, blog, weblog.	Informatique/Internet.	bloc-notes , n.m., bloc , n.m.
worm.	Informatique/Internet.	ver , n.m.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
antivirus , n.m., logiciel antivirus .	Informatique/Internet.	antivirus program, antivirus software, vaccine program.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
bloc-notes , n.m., bloc , n.m.	Informatique/Internet.	blog, web log, weblog.
bombe programmée , bombe , n.f., bombe logique .	Informatique/Internet.	logic bomb.
canular , n.m.	Informatique/Internet.	hoax.
cheval de Troie .	Informatique/Internet.	Trojan horse.
fenêtre d'attente .	Informatique.	splash screen.
logiciel antivirus , antivirus , n.m.	Informatique/Internet.	antivirus program, antivirus software, vaccine program.
logiciel malveillant .	Informatique/Internet.	malicious logic, malicious software, malware.
modérateur , -trice , n.	Informatique/Internet.	moderator.
riper , v.tr.	Informatique.	rip (to).
signature de virus , signature , n.f.	Informatique/Internet.	virus signature.
ver , n.m.	Informatique/Internet.	worm.
virus , n.m.	Informatique/Internet.	virus.
<p>(1) Les termes en caractère gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p> <p>(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Recommandation sur les équivalents français du mot *coach*

NOR : CTNX0508541X

Emprunté à l'anglo-américain, le terme *coach*, qui dérive lui-même de *coche*, d'abord utilisé dans le monde du sport pour désigner un entraîneur, s'est progressivement étendu, ainsi que ses dérivés *coaching* et *coach*, au domaine des entreprises pour la formation et le perfectionnement du personnel. Il envahit désormais la sphère privée et s'applique à de multiples sortes de formation et de conseil proposées aux individus et touchant au développement personnel (*life coaching*).

Véritable phénomène de mode, le *coaching* est une profession en pleine évolution et en pleine expansion. Il donne lieu à un diplôme d'université et touche depuis peu à l'administration, dans le cadre de la formation continue.

Des équivalents français sont déjà recommandés officiellement, notamment dans le domaine du sport : *entraîneur*, pour *coach* (JO du 22 septembre 2000), et dans celui de l'économie d'entreprise : *mentor* et *mentorat* (JO du 26 mars 2004). Dans les universités, les termes *tuteur* et *tutorat* ont reçu consécration, de même que *moniteur de santé* en médecine.

L'emploi du terme *mentor* et de son dérivé *mentorat* semble bienvenu et doit pouvoir être étendu à plusieurs domaines autres que celui de l'entreprise. En effet, quel que soit le secteur où s'exerce cette activité en vogue, il s'agit d'une prise en charge individuelle ou collective des personnes, suivant des techniques de conseil et d'accompagnement personnalisé, en vue d'améliorer des comportements, de surmonter des difficultés et d'atteindre des objectifs professionnels ou de trouver un épanouissement personnel.

Toutefois il convient de ne pas se priver de termes traditionnels parfaitement adaptés, comme *entraîneur* dans le domaine sportif ou *répétiteur* dans celui du spectacle ou de la musique, et se restreindre à une seule série lexicale, alors que ce champ sémantique est couvert par de nombreux verbes tels *accompagner*, *aider*, *assister*, *conseiller*, *encadrer*, *entraîner*, *former*, *guider*, *soutenir*, *suivre...*, qui peuvent parfaitement décrire l'activité du *coach*, de même qu'un seul verbe ne résume pas la fonction de maître ou de tuteur.

Au Canada, pays touché depuis longtemps par ce phénomène, *coaching* a pour équivalent *assistance professionnelle* ou *accompagnement professionnel*. Au Québec, le terme retenu pour *coaching* est *accompagnement individuel*, et *accompagner* pour *coach*.

En conclusion, la Commission générale de terminologie et de néologie recommande d'utiliser les termes d'usage courant déjà implantés dans le domaine du vocabulaire considéré, ou bien si le domaine est général, les termes *accompagnement* et *accompagner*, et, dans les cas où le domaine est plus précis, les termes *mentor* et *mentorat*.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Recommandation sur les équivalents français du mot *gender*

NOR : CTNX0508542X

L'utilisation croissante du mot *genre* dans les médias et même les documents administratifs, lorsqu'il est question de l'égalité entre les hommes et les femmes, appelle une mise au point sur le plan terminologique.

On constate en effet, notamment dans les ouvrages et articles de sociologie, un usage abusif du mot *genre*, emprunté à l'anglais *gender*, utilisé notamment en composition dans des expressions telles *gender awareness*, *gender bias*, *gender disparities*, *gender studies*..., toutes notions relatives à l'analyse des comportements sexistes et à la promotion du droit des femmes. Le sens en est très large, et selon l'UNESCO, « se réfère aux différences et aux relations sociales entre les hommes et les femmes » et « comprend toujours la dynamique de l'appartenance ethnique et de la classe sociale ». Il semble délicat de vouloir englober en un seul terme des notions aussi vastes.

En anglais, l'emploi de *gender* dans ces expressions constitue un néologisme et correspond à une extension de sens du mot qui signifie *genre grammatical*. De plus, ce terme est souvent employé pour désigner exclusivement les femmes ou fait référence à une distinction selon le seul sexe biologique.

Or, en français, le mot *sexe* et ses dérivés *sexiste* et *sexuel* s'avèrent parfaitement adaptés dans la plupart des cas pour exprimer la différence entre hommes et femmes, y compris dans sa dimension culturelle, avec les implications économiques, sociales et politiques que cela suppose.

La substitution de *genre* à *sexe* ne répond donc pas à un besoin linguistique et l'extension de sens du mot *genre* ne se justifie pas en français. Dans cette acception particulière, des expressions utilisant les mots *genre* et *a fortiori* l'adjectif *genré*, ou encore le terme *sexospécificité*, sont à déconseiller.

Toutefois, pour rendre la construction adjectivale du mot *gender*, fréquente en anglais, on pourra préférer, suivant le contexte, des locutions telles que *hommes et femmes*, *masculin et féminin* ; ainsi on traduira *gender equality* par *égalité entre hommes et femmes*, ou encore *égalité entre les sexes*.

La Commission générale de terminologie et de néologie recommande, plutôt que de retenir une formulation unique, souvent peu intelligible, d'apporter des solutions au cas par cas, en privilégiant la clarté et la précision et en faisant appel aux ressources lexicales existantes.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Recommandation sur les équivalents français du préfixe *e-*

NOR : CTNX0508543X

On constate actuellement un usage croissant du préfixe *e-* (pour *électronique*), calqué sur l'anglais (d'où une graphie fluctuante, de *e-* à *i-*, en passant par *é-*), pour désigner des activités fondées sur l'utilisation des réseaux informatiques et de télécommunication.

Il n'existe pas de solution uniforme pour donner un équivalent adéquat dans chacun des cas où l'on rencontre *e-*. Il convient donc d'apporter une solution, sinon au cas par cas, du moins catégorie par catégorie.

Certaines des solutions rencontrées sont à déconseiller :

e- est un néologisme hybride entre lettre, mot et concept, porteur de difficultés de tous ordres. S'il est aisément employé en anglais, notamment pour des raisons phonétiques (voyelle longue et accentuée), il est difficilement identifiable en français. De plus la signification en est confuse et fluctuante, puisqu'il s'emploie pour désigner indifféremment tout ce qui est lié aux techniques de l'information et de la communication : technique, procédure, missions ou organismes.

Malgré leur facilité d'emploi, le préfixe *e-*, et *a fortiori* le suffixe *-é*, sont donc à écarter dans tous les cas pour les risques de confusion liés aux incertitudes de prononciation et surtout de sens qu'ils recèlent.

Le préfixe **cyber-** entré dans l'usage dans quelques cas (exemple : *cybercafé*), mais qui apparaît périodiquement (*cybercriminalité*), est peu satisfaisant sur le plan étymologique, ainsi que le précisait dès 1959 l'Académie des sciences : « L'emploi du terme *cybernétique* doit être limité à la science des mécanismes, régulateurs et servomécanismes, tandis que *télétechnique* comprendrait tout ce qui relève de la technique des télécommunications et de la théorie de l'information. » Il peut cependant se révéler utile dans certains cas, ne serait-ce que pour son caractère concret et évocateur. Il convient donc de le conserver lorsqu'il s'est imposé dans l'usage, et, sans s'en interdire l'emploi, de garder à l'esprit que d'autres choix peuvent être préférables.

La Commission générale de terminologie et de néologie déconseille l'emploi du préfixe *e-* sous toutes ses graphies (*e-*, *é-*, *i-*) pour désigner les activités fondées sur les réseaux informatiques et de télécommunication.

Elle constate que le préfixe **cyber-** est entré dans l'usage pour quelques termes et peut se révéler utile dans les cas où la réalité à désigner a un caractère concret.

Elle recommande l'utilisation :

- du préfixe **télé-**, qu'il convient de privilégier chaque fois que c'est possible sans créer d'ambiguïté, notamment avec des notions relevant strictement du domaine de la télévision ou des activités à distance ;
- de la formule **en ligne**, qui paraît la meilleure solution dans la plupart des cas.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de la culture

NOR : CTNX0508668X

littérisme, n.m.

Domaine : Éducation.

Définition : Capacité à lire un texte simple en le comprenant, à utiliser et à communiquer une information écrite dans la vie courante.

Note : Ce terme est l'antonyme d'« illettrisme », qui ne doit pas être confondu avec « analphabétisme ».

Équivalent étranger : literacy.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0508681K

I. – Termes et définitions

actinide mineur

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Actinide produit dans le combustible nucléaire irradié en quantité bien moindre que les actinides principaux.

Note : Pour les combustibles à base d'uranium ou de plutonium, qui sont eux-mêmes des actinides, les actinides mineurs sont principalement l'américium, le curium et le neptunium.

Voir aussi : combustible nucléaire.

Équivalent étranger : minor actinide.

activation, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Voir : radioactivation.

cendrier, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Voir : récupérateur de corium.

cible de spallation

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Dispositif mettant en œuvre un matériau lourd destiné à produire, par spallation, des neutrons constituant la source externe d'un système hybride.

Voir aussi : système hybride.

Équivalent étranger : spallation target.

contrôle-commande, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Ensemble des systèmes qui, dans une installation nucléaire, effectuent automatiquement les mesures, assurent la régulation et la protection ; par extension, les fonctions remplies par ces systèmes.

Équivalent étranger : I&C system, instrumentation and control system.

corium, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Amas de combustibles et d'éléments de structure du cœur d'un réacteur nucléaire fondus et mélangés, pouvant se former en cas d'accident grave.

Équivalent étranger : corium.

diffuseur, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Élément principal d'un étage de diffusion, constitué d'un assemblage de barrières de diffusion montées en parallèle.

Voir aussi : barrière de diffusion.

Équivalent étranger : diffuser.

dose évitable

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Écart entre la dose que recevrait une personne exposée à un rayonnement en l'absence de protection et la dose qu'elle recevrait si elle était protégée.

Voir aussi : dose.

Équivalent étranger : avertable dose.

dose prévisible

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Synonyme : dose prévisionnelle (langage professionnel).

Définition : Dose évaluée *a priori* en supposant qu'aucune action protectrice ou corrective n'est entreprise.

Voir aussi : dose, dose efficace, dose équivalente.

Équivalent étranger : projected dose.

dose prévisionnelle (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Voir : dose prévisible.

effluent radioactif

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Gaz ou liquide contenant des substances radioactives, sous-produit d'un processus industriel ou de laboratoire, qui peut être recyclé, traité ou rejeté dans l'environnement.

Note : Les rejets d'effluents radioactifs dans l'environnement sont soumis à autorisation et à contrôle.

Équivalent étranger : radioactive effluent.

énergie potentielle alpha

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Grandeur destinée à évaluer la nuisance des descendants à vie courte du radon dans l'air, notamment dans les mines d'uranium.

Équivalent étranger : potential alpha energy.

étage de diffusion

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Chacun des modules successifs de séparation isotopique qui, dans une usine d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse, est caractérisé notamment par les teneurs isotopiques du gaz à son entrée et à ses sorties.

Note : Une usine d'enrichissement de l'uranium peut comporter plus de mille étages de diffusion.

Voir aussi : barrière de diffusion.

Équivalent étranger : stage.

étude probabiliste de la sûreté

Abréviation : EPS.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Étude de la probabilité de scénarios d'accidents prenant en compte la fiabilité des systèmes de sûreté et l'efficacité de la réaction des opérateurs.

Équivalent étranger : probabilistic safety analysis (PSA), probabilistic safety assessment (PSA).

fantôme, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Mannequin ou modèle mathématique utilisé pour simuler les effets des rayonnements sur l'organisme.

Équivalent étranger : phantom.

fission, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Division d'un noyau lourd en deux fragments dont les masses sont du même ordre de grandeur, qui s'accompagne de l'émission de neutrons, de rayons gamma et d'une quantité d'énergie élevée.

Note : Les neutrons produits lors de la fission sont eux-mêmes aptes, sous certaines conditions physiques, à provoquer de nouvelles fissions, d'où la possibilité d'une réaction de fission en chaîne auto-entretenu.

Voir aussi : neutrons rapides, neutrons thermiques.

Équivalent étranger : fission, nuclear fission.

fission rapide

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Fission provoquée par des neutrons rapides.

Voir aussi : fission, neutrons rapides.

Équivalent étranger : fast fission, fast neutron fission.

fission spontanée

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Fission qui, pour certains nucléides, se produit naturellement.

Voir aussi : fission.

Équivalent étranger : spontaneous fission.

fission thermique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Fission provoquée par des neutrons thermiques.

Voir aussi : fission, neutrons thermiques.

Équivalent étranger : thermal fission, thermal neutron fission.

fusion thermonucléaire

Forme abrégée : fusion, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Réaction entre deux noyaux légers aboutissant à la production d'un noyau plus lourd que l'un quelconque des noyaux initiaux et dégageant une grande quantité d'énergie.

Équivalent étranger : fusion, thermonuclear fusion.

groupe de référence

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Groupe de personnes représentatif de la partie d'une population la plus exposée à une source.

Note : L'expression « groupe critique », précédemment employée dans cette acception, est obsolète.

Équivalent étranger : critical group, reference group.

homme de référence (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Individu-type dont les caractéristiques anatomiques et physiologiques ont été définies à des fins d'évaluation en matière de radioprotection.

Équivalent étranger : reference man.

îlot classique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Ensemble des installations complémentaires de celles de l'îlot nucléaire, nécessaires à la production d'énergie.

Note : L'expression « îlot conventionnel » est déconseillée.

Voir aussi : îlot nucléaire.

Équivalent étranger : conventional island.

incorporation, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Radioprotection.

Définition : Activité des radionucléides pénétrant dans l'organisme par inhalation, ingestion ou voie cutanée à partir du milieu ambiant.

Équivalent étranger : intake.

installation nucléaire de base

Abréviation : INB.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Réglementation nucléaire.

Définition : Installation nucléaire qui, de par sa nature, ou en raison de la quantité ou de l'activité de toutes les substances radioactives qu'elle contient, est soumise à une réglementation spécifique.

Équivalent étranger : basic nuclear facility, basic nuclear installation, regulated nuclear facility, regulated nuclear installation.

nucléide, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Espèce nucléaire caractérisée par son nombre de masse, son numéro atomique et son état d'énergie nucléaire.

Équivalent étranger : nuclide.

pastille de combustible

Forme abrégée : pastille, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Quantité élémentaire de combustible mise sous forme cylindrique et empilée dans une gaine pour constituer un crayon.

Voir aussi : crayon.

Équivalent étranger : fuel pellet, pellet.

radioactivation, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Synonyme : activation, n.f.

Définition : Processus par lequel un nucléide stable est transformé en un nucléide radioactif.

Équivalent étranger : activation.

récupérateur de corium

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Synonyme : cendrier, n.m.

Définition : Dispositif se trouvant sous le cœur d'un réacteur nucléaire et destiné, en cas d'accident, à récupérer le corium et à en faciliter le refroidissement.

Équivalent étranger : core catcher.

résidu de spallation

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Noyau résultant d'une réaction de spallation, caractérisé par un nombre de masse et un numéro atomique très inférieurs à ceux du noyau cible.

Voir aussi : spallation.

Équivalent étranger : spallation residue.

spallation, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Éclatement d'un noyau sous l'effet du choc d'une particule incidente d'énergie très élevée s'accompagnant d'une émission importante de neutrons.

Équivalent étranger : spallation.

système hybride

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Installation nucléaire constituée d'un réacteur sous-critique et d'un accélérateur de protons couplés par l'intermédiaire d'une cible de spallation.

Équivalent étranger : accelerator-based system, accelerator-driven reactor, accelerator-driven system (ADS), hybrid system.

transfert linéique d'énergie

Abréviation : TLE.

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Rapport de l'énergie perdue par une particule à la distance élémentaire qu'elle a parcourue.

Équivalent étranger : linear collision stopping power, linear energy transfer (LET).

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
accelerator-based system, accelerator-driven reactor, accelerator-driven system (ADS), hybrid system.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	système hybride.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
activation.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	radioactivation , n.f., activation , n.f.
avertable dose.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	dose évitable .
basic nuclear facility, basic nuclear installation, regulated nuclear facility, regulated nuclear installation.	Ingénierie nucléaire/Réglementation nucléaire.	installation nucléaire de base (INB) .
conventional island.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	îlot classique .
core catcher.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	récupérateur de corium , cendrier , n.m.
corium.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	corium , n.m.
critical group, reference group.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	groupe de référence .
diffuser.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	diffuseur , n.m.
fast fission, fast neutron fission.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	fission rapide .
fission, nuclear fission.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	fission , n.f.
fuel pellet, pellet.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	pastille de combustible , pastille , n.f.
fusion, thermonuclear fusion.	Ingénierie nucléaire.	fusion thermonucléaire , fusion , n.f.
hybrid system, accelerator-based system, accelerator-driven reactor, accelerator-driven system (ADS).	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	système hybride .
I&C system, instrumentation and control system.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	contrôle-commande , n.m.
intake.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	incorporation , n.f.
linear collision stopping power, linear energy transfer (LET).	Ingénierie nucléaire.	transfert linéique d'énergie (TLE) .
minor actinide.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	actinide mineur .
nuclear fission, fission.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	fission , n.f.
nuclide.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	nucléide , n.m.
pellet, fuel pellet.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	pastille de combustible , pastille , n.f.
phantom.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	fantôme , n.m.
potential alpha energy.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	énergie potentielle alpha .
probabilistic safety analysis (PSA), probabilistic safety assessment (PSA).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	étude probabiliste de la sûreté (EPS) .
projected dose.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	dose prévisible , dose prévisionnelle (langage professionnel).
radioactive effluent.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	effluent radioactif .

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
reference group, critical group.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	groupe de référence.
reference man.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	homme de référence (langage professionnel).
regulated nuclear facility, basic nuclear facility, basic nuclear installation, regulated nuclear installation.	Ingénierie nucléaire/ Réglementation nucléaire.	installation nucléaire de base (INB).
spallation.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	spallation , n.f.
spallation residue.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	résidu de spallation.
spallation target.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	cible de spallation.
spontaneous fission.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	fission spontanée.
stage.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	étage de diffusion.
thermal fission, thermal neutron fission.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	fission thermique.
thermonuclear fusion, fusion.	Ingénierie nucléaire.	fusion thermonucléaire, fusion , n.f.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
actinide mineur.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	minor actinide.
activation , n.f., radioactivation , n.f.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	activation.
cendrier , n.m., recupérateur de corium.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	core catcher.
cible de spallation.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	spallation target.
contrôle-commande , n.m.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	I&C system, instrumentation and control system.
corium , n.m.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	corium.
diffuseur , n.m.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	diffuser.
dose évitable.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	avertable dose.
dose prévisible, dose prévisionnelle (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	projected dose.
effluent radioactif.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	radioactive effluent.
énergie potentielle alpha.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	potential alpha energy.
étage de diffusion.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	stage.
étude probabiliste de la sûreté (EPS).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	probabilistic safety analysis (PSA), probabilistic safety assessment (PSA).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
fantôme , n.m.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	phantom.
fission , n.f.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	fission, nuclear fission.
fission rapide .	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	fast fission, fast neutron fission.
fission spontanée .	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	spontaneous fission.
fission thermique .	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	thermal fission, thermal neutron fission.
fusion thermonucléaire , fusion , n.f.	Ingénierie nucléaire.	fusion, thermonuclear fusion.
groupe de référence .	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	critical group, reference group.
homme de référence (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	reference man.
îlot classique .	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	conventional island.
incorporation , n.f.	Ingénierie nucléaire/Radioprotection.	intake.
installation nucléaire de base (INB) .	Ingénierie nucléaire/Réglementation nucléaire.	basic nuclear facility, basic nuclear installation, regulated nuclear facility, regulated nuclear installation.
nucléide , n.m.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	nuclide.
pastille de combustible , pastille , n.f.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	fuel pellet, pellet.
radioactivation , n.f., activation , n.f.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	activation.
recupérateur de corium , cendrier , n.m.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	core catcher.
résidu de spallation .	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	spallation residue.
spallation , n.f.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	spallation.
système hybride .	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	accelerator-based system, accelerator-driven reactor, accelerator-driven system (ADS), hybrid system.
transfert linéique d'énergie (TLE) .	Ingénierie nucléaire.	linear collision stopping power, linear energy transfer (LET).

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Termes généraux de la chimie (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0508682K

I. – Termes et définitions

1. blindage, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Effet d'écran résultant d'un affaiblissement local d'un champ magnétique externe, dû à la présence d'électrons circulant autour d'un noyau atomique, lesquels créent un faible champ antagoniste.

Note : Cet effet est à la base des méthodes de résonance magnétique nucléaire appliquées à l'étude des molécules comportant au moins un noyau atomique de spin non nul.

Équivalent étranger : shielding.

2. blindage, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Effet d'écran résultant d'un affaiblissement local d'un champ électrique exercé vers l'extérieur par une entité chargée (noyau atomique, ion ou assemblage moléculaire), dû à la présence d'électrons ou d'ions de charge opposée autour de cette entité.

Note : L'emploi en ce sens du néologisme « écranage », comme celui du verbe correspondant « écranter », est impropre.

Équivalent étranger : screening.

coupleur, n.m.

Domaine : Chimie.

Définition : Composé qui permet de greffer un autre composé sur un support, en général un polymère.

Équivalent étranger : linker.

cyclophane, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie organique.

Définition : Composé formé d'un grand cycle comportant en alternance, d'une part, des systèmes cycliques ayant le nombre maximal de doubles liaisons non contiguës et, d'autre part, des atomes ou des chaînes saturées ou non.

Équivalent étranger : cyclophane.

dendrimère, n.m.

Domaine : Chimie.

Définition : Molécule arborescente de grandes dimensions construite par des processus itératifs à partir d'une molécule comportant au moins trois sites réactifs.

Note :

1. Du grec *dendron*, « arbre », et *meros*, « partie ».

2. La molécule d'origine est souvent qualifiée de « cœur dendritique ».

Équivalent étranger : dendrimer.

dendron, n.m.

Domaine : Chimie.

Définition : Molécule comportant, d'une part, un site branché muni d'extrémités réactives et, d'autre part, un site apte à se fixer sur un support moléculaire ou solide.

Note :

1. Du grec *dendron*, « arbre ».

2. Les dendrons sont utilisés comme des briques pour construire les dendrimères.

Voir aussi : dendrimère.

Équivalent étranger : dendron.

déplacement chimique

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Changement de la fréquence de résonance magnétique d'un noyau atomique, dû au blindage associé à la circulation des électrons dans son environnement chimique.

Voir aussi : blindage.

Équivalent étranger : chemical shift.

endergonique, adj.

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Se dit d'une réaction qui ne peut se dérouler que si on lui fournit du travail, c'est-à-dire, au sens de la thermodynamique, de l'énergie sous une forme autre que de la chaleur.

Note :

1. Du grec *endon*, « en dedans », et *ergon*, « travail ».
2. Ce terme ne doit pas être confondu avec le qualificatif « endothermique », lequel se rapporte à la chaleur consommée par une réaction.
3. La décomposition de l'eau en hydrogène et oxygène par électrolyse est un exemple de réaction endergonique. Il en est de même de la réduction du gaz carbonique, première étape de la photosynthèse des hydrates de carbone, qui nécessite l'énergie lumineuse absorbée par la chlorophylle.

Voir aussi : exergonique.

Équivalent étranger : endergonic.

épitope, n.m.

Domaine : Chimie/Biochimie.

Définition : Partie d'une molécule capable de stimuler la production d'un anticorps.

Note : Une macromolécule peut contenir plusieurs épitopes, tous capables de stimuler la production d'anticorps.

Équivalent étranger : epitope.

exergonique, adj.

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Se dit d'une réaction qui peut se dérouler sans qu'on lui fournisse du travail – c'est-à-dire, au sens de la thermodynamique, de l'énergie sous une forme autre que de la chaleur – mais qui peut en produire.

Note :

1. Du grec *exô*, « en dehors », et *ergon*, « travail ».
2. Ce terme ne doit pas être confondu avec le qualificatif « exothermique », lequel se rapporte à la chaleur libérée par une réaction.
3. Une réaction exergonique peut être simultanément endothermique ; un exemple d'une telle réaction est la dissociation d'une mole de tétr oxyde de diazote pour former deux moles de dioxyde d'azote à faible pression.

Voir aussi : endergonique.

Équivalent étranger : exergonic.

extensif, -ive, adj.

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Se dit d'une grandeur physique qui dépend de la quantité de matière présente dans l'échantillon.

Note : Parmi les propriétés extensives, on peut citer la masse et le volume.

Voir aussi : intensif.

Équivalent étranger : extensive.

fullerène, n.m.

Domaine : Chimie.

Définition : Composé constitué uniquement d'un nombre pair d'atomes de carbone triliés formant une structure en cage.

Note :

1. Du nom de l'architecte américain R. Buckminster Fuller et de la désinence chimique « -ène ».
2. L'exemple typique en est le [60]fullerène, lequel comporte soixante atomes de carbone.

Équivalent étranger : fullerene.

halochromie, n.f.

Domaine : Chimie/Chimie analytique.

Définition : Phénomène par lequel une substance incolore ou faiblement colorée forme avec des acides ou des bases, eux-mêmes incolores, des sels de couleur vive.

Note :

1. Du grec *halos*, « sel », et *khrôma*, « couleur ».

2. À titre d'exemples, on peut citer les nitrophénols, qui se dissolvent dans les alcalis en donnant des solutions intensément jaunes.

Équivalent étranger : halochromism.

hapticité, n.f.

Domaine : Chimie/Chimie inorganique-Nomenclature.

Définition : Aptitude d'un ligand comportant deux ou plusieurs atomes consécutifs reliés par un système d'électrons π à s'attacher globalement, par une seule liaison impliquant les électrons π délocalisés, à l'atome central d'une entité de coordination.

Note :

1. Du grec *haptein*, « s'attacher ».
2. Le nombre d'atomes contigus responsables de l'hapticité est appelé « indice d'hapticité » ou, plus simplement, « hapticité ».

Équivalent étranger : hapticity.

intensif, -ive, adj.

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Se dit d'une grandeur physique indépendante de la quantité de matière présente dans l'échantillon.

Note : Parmi les propriétés intensives, on peut citer la température et la masse volumique.

Voir aussi : extensif.

Équivalent étranger : intensive.

polydenté, adj.

Domaine : Chimie/Chimie inorganique.

Définition : Se dit d'un ligand qui peut contracter par l'intermédiaire d'atomes donneurs distincts plusieurs liaisons avec l'atome central d'une entité de coordination.

Note :

1. Dans les cas où l'on souhaite préciser le nombre de liaisons éventuelles, le préfixe « poly- » peut être remplacé par un préfixe numérique approprié ; exemple : un ligand bidenté.
2. Lorsque le ligand ne comporte qu'un atome donneur, on le qualifie parfois de « monodenté ».

Équivalent étranger : polydentate.

reconnaissance moléculaire

Domaine : Chimie.

Définition : Processus d'association sélective par complémentarité entre deux entités moléculaires complexes.

Voir aussi : épitaxie.

Équivalent étranger : molecular recognition.

synthèse combinatoire

Domaine : Chimie/Biochimie.

Définition : Méthode de synthèse simultanée d'une famille de composés nouveaux à partir d'une famille de composés de départ et d'un réactif unique.

Note : Associé à un criblage biologique à haut débit, ce type de synthèse est utilisé en particulier pour la recherche de molécules pharmacologiquement actives.

Équivalent étranger : combinatorial synthesis.

synthon, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie organique.

Définition : Entité moléculaire mise en œuvre dans la synthèse d'une molécule afin d'y introduire un motif structural donné.

Note : Le terme trouve son origine dans la méthode dite de l'« analyse rétrosynthétique », qui consiste à concevoir un chemin de synthèse d'une molécule en la considérant comme la combinaison de fragments plus simples, réels ou hypothétiques, appelés « synthons », qui sont traduits ensuite en réactifs servant de points de départ à la synthèse réelle, souvent une synthèse combinatoire.

Voir aussi : synthèse combinatoire.

Équivalent étranger : building block, synthon.

tampon, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie analytique.

Définition : Substance, ou mélange de substances, qui, par son aptitude à produire ou à consommer une espèce chimique, par exemple un hydron, maintient constante la concentration de cette espèce dans un solvant.

Note : L'exemple le plus courant est celui d'un tampon acide-base : mélange d'un acide faible AH et de la base conjuguée A⁻ en proportions telles que le pH ne soit pas sensiblement modifié par dilution ou par addition en quantités relativement importantes d'acide ou de base.

Voir aussi : acide de Brønsted, base de Brønsted, hydron.

Équivalent étranger : buffer.

topomère, n.m.

Domaine : Chimie/Chimie organique.

Définition : Élément d'un ensemble de stéréo-isomères résultant d'échanges de ligands identiques entre deux positions chimiquement ou magnétiquement distinctes d'une molécule, sans modification de la structure chimique de celle-ci.

Note :

1. Du grec *topos*, « lieu », et *meros*, « partie ».
2. Les passages d'un topomère à l'autre peuvent être décelés et suivis par résonance magnétique nucléaire dynamique.

Voir aussi : topomérisation.

Équivalent étranger : topomer.

topomérisation, n.f.

Domaine : Chimie/Chimie organique.

Définition : Échange d'atomes ou de ligands identiques entre deux positions chimiquement ou magnétiquement distinctes d'une molécule, sans modification de la structure chimique de celle-ci.

Note :

1. Du grec *topos*, « lieu », et *meros*, « partie ».
2. De tels échanges peuvent être décelés et suivis par résonance magnétique nucléaire dynamique.

Équivalent étranger : topomerisation (GB), topomerization (EU).

touche, n.f.

Domaine : Chimie/Biochimie.

Définition : Réponse positive à un test spécifique, au cours du criblage analytique d'un mélange de composés de la même famille, qui décèle le caractère biologiquement actif de l'un d'entre eux.

Note : Le terme se retrouve aussi dans l'expression « analyse à la touche ».

Voir aussi : synthèse combinatoire.

Équivalent étranger : hit.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
buffer.	Chimie/Chimie analytique.	tampon , n.m.
building block, synthon.	Chimie/Chimie organique.	synthon , n.m.
chemical shift.	Chimie/Chimie physique.	déplacement chimique .
combinatorial synthesis.	Chimie/Biochimie.	synthèse combinatoire .
cyclophane.	Chimie/Chimie organique.	cyclophane , n.m.
dendrimer.	Chimie.	dendrimère , n.m.
dendron.	Chimie.	dendron , n.m.
endergonic.	Chimie/Chimie physique.	endergonique , adj.
epitope.	Chimie/Biochimie.	épitope , n.m.
exergonic.	Chimie/Chimie physique.	exergonique , adj.
extensive.	Chimie/Chimie physique.	extensif, -ive , adj.
fullerene.	Chimie.	fullerène , n.m.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
halochromism.	Chimie/Chimie analytique.	halochromie , n.f.
hapticity.	Chimie/Chimie inorganique-Nomenclature.	hapticité , n.f.
hit.	Chimie/Biochimie.	touche , n.f.
intensive.	Chimie/Chimie physique.	intensif, -ive , adj.
linker.	Chimie.	coupleur , n.m.
molecular recognition.	Chimie.	reconnaissance moléculaire .
polydentate.	Chimie/Chimie inorganique.	polydenté , adj.
screening.	Chimie/Chimie physique.	2. blindage , n.m.
shielding.	Chimie/Chimie physique.	1. blindage , n.m.
synthon, building block.	Chimie/Chimie organique.	synthon , n.m.
topomer.	Chimie/Chimie organique.	topomère , n.m.
topomerisation (GB), topomerization (EU).	Chimie/Chimie organique.	topomérisation , n.f.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
1. blindage , n.m.	Chimie/Chimie physique.	shielding.
2. blindage , n.m.	Chimie/Chimie physique.	screening.
coupleur , n.m.	Chimie.	linker.
cyclophane , n.m.	Chimie/Chimie organique.	cyclophane.
dendrimère , n.m.	Chimie.	dendrimer.
dendron , n.m.	Chimie.	dendron.
déplacement chimique .	Chimie/Chimie physique.	chemical shift.
endergonique , adj.	Chimie/Chimie physique.	endergonic.
épitope , n.m.	Chimie/Biochimie.	epitope.
exergonique , adj.	Chimie/Chimie physique.	exergonic.
extensif, -ive , adj.	Chimie/Chimie physique.	extensive.
fullerène , n.m.	Chimie.	fullerene.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
halochromie , n.f.	Chimie/Chimie analytique.	halochromism.
hapticité , n.f.	Chimie/Chimie inorganique-Nomenclature.	hapticity.
intensif , -ive, adj.	Chimie/Chimie physique.	intensive.
polydenté , adj.	Chimie/Chimie inorganique.	polydentate.
reconnaissance moléculaire .	Chimie.	molecular recognition.
synthèse combinatoire .	Chimie/Biochimie.	combinatorial synthesis.
synthon , n.m.	Chimie/Chimie organique.	building block, synthon.
tampon , n.m.	Chimie/Chimie analytique.	buffer.
topomère , n.m.	Chimie/Chimie organique.	topomer.
topomérisation , n.f.	Chimie/Chimie organique.	topomerisation (GB), topomerization (EU).
touche , n.f.	Chimie/Biochimie.	hit.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sciences humaines (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0508871K

I. – Termes et définitions

autonomisation, n.f.

Domaine : Sciences humaines.

Définition : Processus par lequel une personne ou une collectivité se libère d'un état de sujétion, acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, s'affranchit d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel.

Équivalent étranger : empowerment.

généralisation, n.f.

Domaine : Politique internationale.

Définition : Action visant à susciter l'adhésion la plus large possible à des principes, des règles, des valeurs dominantes.

Équivalent étranger : mainstreaming.

intégration, n.f.

Domaine : Sciences humaines.

Définition : Processus par lequel une personne ou un groupe s'insère dans le milieu, la société où il vit.

Équivalent étranger : mainstreaming.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
empowerment.	Sciences humaines.	autonomisation , n.f.
mainstreaming.	Politique internationale.	généralisation , n.f.
mainstreaming.	Sciences humaines.	intégration , n.f.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
autonomisation , n.f.	Sciences humaines.	empowerment.
généralisation , n.f.	Politique internationale.	mainstreaming.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
intégration , n.f.	Sciences humaines.	mainstreaming.
<p>(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>). (2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.</p>		

Vocabulaire de l'informatique

fenêtre intruse

Forme abrégée : intruse, n.f.

Domaine : Informatique/Internet.

Définition : Fenêtre qui s'affiche soudainement à l'écran sans que l'utilisateur en ait fait la demande.

Équivalent étranger : pop-up, pop-up window.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Recommandation sur l'équivalent français du mot *s'miles*

NOR : CTNX0508872X

Le mot *s'miles* (nom déposé), créé en français à partir d'un jeu de mots sur des termes anglais, est fréquemment employé dans le domaine commercial pour désigner des points attribués aux clients, en fonction du montant de leurs achats, par certaines chaînes de distribution. Ces points permettent de bénéficier de réductions et d'obtenir des cadeaux.

La Commission générale de terminologie et de néologie recommande de préférer à ce faux anglicisme le terme *point de fidélité*, compris de tous et implanté depuis longtemps dans l'usage.

Avis et communications

AVIS DIVERS

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE

Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)

NOR : CTNX0508887K

I. – Termes et définitions

activité extravéhiculaire

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Vols habités.

Définition : Activité d'un spationaute directement exposé à l'environnement spatial, à l'extérieur de la partie pressurisée d'un véhicule.

Équivalent étranger : extravehicular activity (EVA).

adaptateur d'amarrage

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Construction mécanique.

Définition : Dispositif destiné à rendre mécaniquement solidaires deux engins spatiaux.

Note : Un adaptateur d'amarrage comporte généralement un sas permettant le passage d'un engin à l'autre.

Voir aussi : amarrage, collier d'amarrage.

Équivalent étranger : docking adapter, docking adaptor.

adaptateur de charge utile

Abréviation : ACU.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Construction mécanique.

Définition : Structure qui relie mécaniquement le dernier étage d'un lanceur à la charge utile, composée d'un ou plusieurs satellites, et qui permet la séparation à la fin de la phase de lancement.

Voir aussi : égreneur.

Équivalent étranger : payload adapter, payload adaptor.

aérofrenage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Technique par laquelle on diminue la vitesse d'un véhicule spatial ou aérospatial en utilisant la résistance de l'atmosphère à son déplacement.

Note : L'aérofrenage peut servir à abaisser l'apogée d'un engin spatial et à le faire passer, par exemple, d'une orbite excentrique à une orbite circulaire, autour d'un astre possédant une atmosphère.

Voir aussi : freinage atmosphérique.

Équivalent étranger : aerobraking, atmospheric braking.

affichage tête basse (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.

Définition : Affichage d'informations utiles au pilotage d'un spationef ou d'un aéronef sur un dispositif situé en dehors du champ de vision du pilote, lorsqu'il dirige son regard vers l'extérieur, ce qui l'oblige à incliner la tête et à accommoder.

Voir aussi : affichage tête haute, affichage tête moyenne, collimateur de pilotage.

Équivalent étranger : head-down display (HDD).

affichage tête haute (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.

Définition : Affichage qui superpose des informations nécessaires au pilotage d'un spationef ou d'un aéronef à la vision directe de l'extérieur, sans que le pilote ait à incliner la tête ni à accommoder.

Voir aussi : affichage tête basse, affichage tête moyenne, collimateur de pilotage.

Équivalent étranger : head-up display (HUD).

affichage tête moyenne (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.

Définition : Affichage d'informations utiles au pilotage d'un spationef ou d'un aéronef en dehors du champ de vision du pilote, lorsqu'il dirige son regard vers l'extérieur, au moyen d'un dispositif optique appelé « collimateur », qui lui évite d'avoir à accommoder.

Voir aussi : affichage tête basse, affichage tête haute, collimateur de pilotage.

Équivalent étranger : head-level display (HLD).

avion-lanceur, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.

Définition : Avion conçu pour porter un lanceur dont la mise à feu est effectuée en vol, en vue d'améliorer les performances du lancement.

Note : On utilise l'expression « avion-porteur », dans un sens plus large, pour désigner un avion permettant d'emporter une charge de grande dimension arrimée à l'extérieur.

Voir aussi : lanceur aéroporté.

Équivalent étranger : launch aircraft.

ballon à atterrissage quotidien

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Ballon plafonnant qui s'élève et se pose en fonction des changements de pression d'une atmosphère planétaire liés aux variations de l'échauffement solaire entre le jour et la nuit.

Voir aussi : ballon plafonnant.

Équivalent étranger : daily landing balloon.

ballon-parachute, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Dispositif gonflable utilisé pour le freinage atmosphérique d'un engin spatial.

Voir aussi : aérofreinage, décélérateur aérodynamique, freinage atmosphérique.

Équivalent étranger : ballute.

ballon plafonnant

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Ballon qui, après une phase ascensionnelle, évolue à des altitudes correspondant à une valeur prédéterminée de la pression atmosphérique.

Équivalent étranger : ceiling balloon, constant level balloon.

1. base spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Moyens de lancement.

Synonyme : port spatial.

Définition : Lieu où sont réunies les installations destinées au lancement d'engins spatiaux et à l'atterrissage piloté de véhicules aérospatiaux.

Note : On trouve aussi les termes « centre spatial » (qui désigne l'ensemble des installations) et « cosmodrome » (en Russie).

Voir aussi : base de lancement.

Équivalent étranger : spaceport.

2. base spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Véhicules spatiaux.

Définition : Station spatiale habitée de grande dimension, en orbite ou sur un astre, servant d'infrastructure pour diverses missions.

Voir aussi : station spatiale.

Équivalent étranger : space base, space station.

bouche-trou, n.m. (langage professionnel)

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Équipements.

Définition : Ensemble expérimental de faible encombrement et de faible coût, embarqué à bord d'un engin spatial pour profiter d'une capacité d'emport inutilisée, sans que le déroulement de la mission principale s'en trouve modifié.

Voir aussi : capacité d'emport, satellite additionnel.

Équivalent étranger : get-away.

1. capsule spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Conteneur conçu pour être éjecté d'un engin spatial puis récupéré en vol, au sol ou en mer.
Équivalent étranger : recoverable capsule.

2. capsule spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Véhicule spatial, habité ou non, qui atteint la surface terrestre sans propulsion ni vol plané, en préservant l'intégrité de sa charge utile.

Équivalent étranger : space capsule.

cargo spatial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Véhicule spatial non habité, destiné à effectuer des transports de fret pour les stations spatiales.

Équivalent étranger : cargo transporter.

centre de contrôle

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Moyens de lancement.

Définition : Lieu où sont coordonnées les opérations de lancement, de contrôle et de commande d'engins spatiaux.

Voir aussi : centre de contrôle de mission, centre de contrôle spécialisé.

Équivalent étranger : control centre.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

centre de contrôle de mission

Abréviation : CCM.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Exploitation.

Définition : Centre de contrôle qui assure le maintien en service opérationnel d'une charge utile en orbite.

Voir aussi : centre de contrôle.

Équivalent étranger : mission control centre (MCC).

centre de contrôle spécialisé

Abréviation : CCS.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructures.

Définition : Centre de contrôle affecté à un système spatial déterminé.

Note : L'anglicisme « centre de contrôle dédié » est déconseillé.

Voir aussi : centre de contrôle.

Équivalent étranger : dedicated control centre.

collier d'amarrage

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Construction mécanique.

Définition : Adaptateur d'amarrage de forme annulaire.

Voir aussi : adaptateur d'amarrage, amarrage.

Équivalent étranger : docking ring.

décélérateur aérodynamique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Dispositif destiné à ralentir un engin aérospatial par freinage atmosphérique.

Voir aussi : ballon-parachute, freinage atmosphérique.

Équivalent étranger : aerodynamic decelerator.

dégerbage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Opération consistant à déployer en position de fonctionnement une structure ou des appendices d'un satellite repliés pour en réduire l'encombrement.

Voir aussi : gerbage.

Équivalent étranger : destacking.

démonstrateur, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux-Essais.

Définition : Dispositif ou engin destiné à évaluer la faisabilité d'une innovation technique.

Équivalent étranger : demonstrator.

égreneur, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Dispositif destiné au largage successif des satellites qui constituent la charge utile d'un lanceur.

Voir aussi : adaptateur de charge utile, grappe de satellites.

Équivalent étranger : payload dispenser.

freinage atmosphérique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Diminution de la vitesse d'un corps se déplaçant dans une atmosphère, provoquée par l'effet de la traînée aérodynamique.

Voir aussi : aérocapture, aérofreinage, décélérateur aérodynamique.

Équivalent étranger : atmospheric braking, atmospheric drag.

fusée de mise en rotation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Stabilisation-Propulsion.

Définition : Moteur-fusée de faible puissance, destiné à communiquer à un engin spatial un mouvement de rotation autour d'un de ses axes d'inertie.

Note : Les fusées de mise en rotation sont souvent utilisées à des fins de stabilisation gyroscopique.

Équivalent étranger : spin rocket, spin thruster.

fusée de séparation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Pyrotechnie.

Définition : Petit propulseur mis à feu pour écarter l'un de l'autre deux étages d'un lanceur.

Note : Le terme « rétrofusée » ne doit pas être employé en ce sens.

Voir aussi : phase de séparation.

Équivalent étranger : separation thruster.

gerbage, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Opération consistant à replier une structure ou des appendices d'un satellite afin d'en réduire l'encombrement, en particulier pour les loger sous la coiffe d'un lanceur.

Voir aussi : dégerbage.

Équivalent étranger : stacking.

grande roue spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Structures.

Définition : Base spatiale en forme de roue, dont la rotation lente produit en périphérie une pesanteur artificielle.

Voir aussi : base spatiale.

Équivalent étranger : cartwheel.

grappe de satellites

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Ensemble de satellites appartenant à une même constellation et mis en orbite par le même lanceur.

Voir aussi : constellation de satellites, égreneur.

Équivalent étranger : satellite cluster.

guêtre, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Structures-Thermique.

Définition : Manchon flexible qui prolonge jusqu'aux tuyères l'écran thermique du compartiment de propulsion d'un lanceur et contribue à la protection thermique et acoustique de ce compartiment.

Équivalent étranger : gaiter.

jupe, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Structures.

Définition : Élément de structure d'un lanceur, généralement cylindrique ou tronconique, qui assure la continuité du profil aérodynamique et la transmission des efforts entre les étages.

Équivalent étranger : skirt.

lanceur aéroporté

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Lanceur mis à feu pendant le vol de l'aéronef qui le porte.

Voir aussi : avion-lanceur.

Équivalent étranger : airborne launcher.

microaccéléromètre, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mesures.

Définition : Appareil ultrasensible servant à mesurer des accélérations très inférieures à celles de la pesanteur à la surface de la Terre, comme celles qui existent à bord d'un satellite.

Note : Le préfixe « micro- » est relatif à l'ordre de grandeur des accélérations mesurées par l'appareil et non à sa taille.

Voir aussi : satellite sans traînée.

Équivalent étranger : micro-accelerometer.

microsatellite, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Satellite dont la masse est de quelques dizaines de kilogrammes.

Note :

1. Les microsatellites peuvent être lancés seuls ou en grappe, le cas échéant avec une charge utile principale.
2. On peut utiliser un ensemble de microsatellites pour remplir une mission analogue à celle d'un satellite unique de masse importante.

Voir aussi : bouche-trou, minisatellite, nanosatellite, picosatellite.

Équivalent étranger : microsat, microsatellite.

minisatellite, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Satellite dont la masse est de quelques centaines de kilogrammes.

Note :

1. Les minisatellites peuvent être lancés seuls ou en grappe, le cas échéant avec une charge utile principale.
2. On peut utiliser un ensemble de minisatellites pour remplir une mission analogue à celle d'un satellite unique de masse importante.

Voir aussi : grappe de satellites, microsatellite, nanosatellite, picosatellite.

Équivalent étranger : minisat, minisatellite.

mise à feu interétage

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Allumage du moteur d'un étage d'un lanceur sans éloignement préalable de l'étage propulseur précédent.

Note : On trouve aussi le terme « allumage en configuration d'empilage ».

Équivalent étranger : fire in the hole (FITH).

module atterrisseur

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Engin spatial embarqué sur un véhicule spatial principal et destiné à se poser, après largage, sur le sol d'un astre.

Équivalent étranger : lander.

module de jonction

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Élément de structure d'une station spatiale sur lequel peuvent être assemblés mécaniquement d'autres modules de la station, et qui assure l'interconnexion des câbles et canalisations.

Équivalent étranger : node.

moteur à cycle combiné

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Propulsion.

Synonyme : moteur à cycle variable.

Définition : Moteur conçu pour pouvoir passer d'un mode de fonctionnement à un autre sans interruption de la propulsion.

Note : Une stato-fusée est un exemple de moteur à cycle combiné.

Voir aussi : stato-fusée.

Équivalent étranger : combined-cycle engine.

moteur à cycle variable

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Voir : moteur à cycle combiné.

nanosatellite, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Satellite dont la masse est de quelques kilogrammes.

Voir aussi : bouche-trou, microsatellite, minisatellite, picosatellite.

Équivalent étranger : nanosat, nanosatellite.

optique adaptative

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Définition : Système optique dont les caractéristiques peuvent être modifiées pour corriger en temps réel les effets de certaines perturbations.

Note : Par exemple, les effets de la turbulence atmosphérique sont corrigés par des déformations de la surface d'un miroir.

Équivalent étranger : active optics, adaptive optics.

pénétrateur, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Dispositif généralement largué d'une sonde spatiale et destiné à s'enfoncer dans le sol d'un astre pour effectuer des prélèvements ou des mesures.

Équivalent étranger : penetrator.

phase de mise à poste

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Opérations/Mécanique spatiale.

Définition : Période de la vie d'un satellite, qui commence dès que le satellite se trouve sur sa première orbite et qui s'achève dès qu'il se trouve placé sur l'orbite et à la position orbitale spécifiées pour sa mission.

Voir aussi : poste (à).

Équivalent étranger : positioning phase.

phase de séparation

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Mécanique du vol.

Définition : Période du vol d'un véhicule aérospatial au cours de laquelle sont rendues indépendantes deux parties précédemment solidaires, par exemple deux étages propulsifs d'un lanceur.

Voir aussi : fusée de séparation.

Équivalent étranger : separation phase.

picosatellite, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Satellite dont la masse est de quelques centaines de grammes.

Voir aussi : bouche-trou, microsatellite, minisatellite, nanosatellite.

Équivalent étranger : picosat, picosatellite.

plateau de mise en rotation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Dispositif mécanique reliant deux ensembles et permettant leur rotation relative.

Note : Un plateau de mise en rotation peut être utilisé dans des installations d'essais au sol ou être intégré à un adaptateur de charge utile pour assurer la stabilisation gyroscopique de celle-ci après sa séparation.

Équivalent étranger : spin table.

port spatial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Moyens de lancement.

Voir : base spatiale.

propulseur à combustion externe

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Propulseur à réaction conçu pour brûler un combustible injecté dans le jet en aval de la tuyère.

Note : La propulsion à combustion externe permet de réduire, à faible vitesse, la traînée aérodynamique d'un véhicule transatmosphérique équipé d'un moteur aérobie à hydrogène.

Équivalent étranger : external burning engine.

propulseur segmenté

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Propulseur à propergol solide constitué de plusieurs tronçons assemblés bout à bout.

Équivalent étranger : segmented rocket engine, segmented rocket motor.

réviser, v.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Remettre en état, après une mission, un véhicule aérospatial en vue de sa réutilisation.

Équivalent étranger : refurbish (to).

révision, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Remise en état, après une mission, d'un véhicule aérospatial en vue de sa réutilisation.

Équivalent étranger : refurbishment.

revue d'aptitude au lancement

Abréviation : RAL.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Opérations.

Définition : Examen sur site de l'état de préparation de l'ensemble constitué de la base de lancement, du lanceur et de la charge utile, par les responsables concernés, en vue d'autoriser le début des opérations de lancement proprement dites.

Équivalent étranger : launch readiness review (LRR).

revue d'aptitude au vol

Abréviation : RAV.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Opérations.

Définition : Examen de l'état de préparation d'un lanceur par les responsables concernés, pour vérifier qu'il est apte à remplir sa mission.

Équivalent étranger : flight readiness review (FRR).

satellite à compensation de traînée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Voir : satellite sans traînée.

satellite additionnel

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Petit satellite arrimé pendant la phase de lancement à un satellite qui constitue la charge utile principale du lanceur.

Voir aussi : bouche-trou.

Équivalent étranger : piggy-back satellite.

satellite à défilement

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Satellite dont la trace au sol se décale en longitude au fil des révolutions.

Note :

1. La période de révolution sidérale moyenne d'un satellite à défilement n'est pas égale à la période de rotation sidérale du corps principal.
2. Le terme « satellite à défilement » désigne par extension tout satellite non géostationnaire, même s'il est synchrone, et si sa trace au sol a une longitude fixe.

Équivalent étranger : moving satellite, non-stationary satellite.

satellite d'alerte précoce

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Défense.

Définition : Satellite destiné à détecter le plus tôt possible le départ de lanceurs spatiaux ou de missiles balistiques, repérés le plus souvent grâce aux émissions dans l'infrarouge des gaz éjectés par leurs moteurs.

Équivalent étranger : early-warning satellite.

satellite de relais de données

Forme abrégée : satellite-relais, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.

Définition : Satellite assurant la transmission de données entre deux satellites ou entre une plateforme de collecte de données et une station de réception.

Équivalent étranger : data relay satellite.

satellite sans traînée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Synonyme : satellite à compensation de traînée.

Définition : Satellite doté d'un dispositif capable de compenser en permanence toutes les forces non gravitationnelles, particulièrement la traînée aérodynamique.

Note : Le dispositif de compensation de traînée comporte généralement des micropropulseurs commandés à partir de données fournies par des microaccéléromètres.

Équivalent étranger : drag-free satellite.

satellite semi-synchrone

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Satellite dont la période de révolution sidérale est voisine de la moitié de la période de rotation sidérale du corps principal.

Note : Un satellite semi-synchrone de la Terre a une période de révolution proche de 12 heures ; si son orbite est circulaire, son altitude est voisine de 20 000 km.

Équivalent étranger : semi-synchronous satellite.

spatioporté, -e, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Embarqué à bord d'un engin spatial.

Équivalent étranger : spaceborne.

stabilisation par gradient de gravité

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Stabilisation passive de l'orientation d'un engin spatial obtenue à partir du couple créé par la différence de gravité s'exerçant sur des parties de l'engin suffisamment éloignées et rigidement liées.

Note : La stabilisation par gradient de gravité ne peut être utilisée que dans le cas d'orbites de faible excentricité ; elle se traduit par l'orientation constante d'un axe vers le centre de masse du corps principal.

Voir aussi : stabilisation d'orientation.

Équivalent étranger : gravity-gradient stabilization.

stabilisation sur trois axes

Forme abrégée : stabilisation trois axes.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.

Définition : Stabilisation de l'orientation d'un engin spatial à l'aide d'un système d'asservissement permettant de maintenir trois axes liés à l'engin dans des directions déterminées.

Voir aussi : stabilisation d'orientation.

Équivalent étranger : body-stabilization, three-axis stabilization.

stato-fusée, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Moteur à cycle combiné qui fonctionne en statoréacteur dans l'atmosphère et en fusée hors de l'atmosphère.

Voir aussi : moteur à cycle combiné, moteur-fusée.

Équivalent étranger : ramrocket.

statoréacteur à combustion supersonique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Statoréacteur pour lequel la vitesse de l'air dans la chambre de combustion est supersonique.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « superstato ».

Équivalent étranger : scramjet, supersonic-combustion ramjet.

tuyère fluide

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Tuyère d'un moteur-fusée à chambres de combustion multiples pour lequel l'écoulement de l'air autour de l'engin joue le rôle de divergent.

Note : L'avantage essentiel de ce type de tuyère est l'autoadaptation de la section de sortie de la tuyère fluide aux variations de la pression atmosphérique extérieure sans recours à des pièces mécaniques mobiles.

Équivalent étranger : aerospike.

véhicule de rentrée

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Véhicules spatiaux.

Définition : Véhicule spatial conçu pour traverser, au retour, l'atmosphère de l'astre de départ sans dommage pour la mission.

Équivalent étranger : re-entry vehicle.

vol atmosphérique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Vol d'un véhicule aérospatial dans des conditions d'altitude et de vitesse où l'atmosphère influe sur la sustentation et le pilotage.

Équivalent étranger : atmospheric flight.

II. – Table d'équivalence

A. – Termes étrangers

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
active optics, adaptive optics.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	optique adaptative.
aerobraking, atmospheric braking.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	aérofreinage , n.m.
aerodynamic decelerator.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	décélérateur aérodynamique.
aerospike.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	tuyère fluide.
airborne launcher.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	lanceur aéroporté.
atmospheric braking, aerobraking.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	aérofreinage , n.m.
atmospheric braking, atmospheric drag.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	freinage atmosphérique.
atmospheric flight.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	vol atmosphérique.
ballute.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	ballon-parachute , n.m.
body-stabilization, three-axis stabilization.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	stabilisation sur trois axes, stabilisation trois axes.
cargo transporter.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	cargo spatial.
cartwheel.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Structures.	grande roue spatiale.
ceiling balloon, constant level balloon.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	ballon plafonnant.
combined-cycle engine.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	moteur à cycle combiné, moteur à cycle variable.
concentrator solar array.	Sciences et techniques spatiales.	panneau solaire à concentrateur.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
constant level balloon, ceiling balloon.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	ballon plafonnant.
control centre.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Moyens de lancement.	centre de contrôle.
daily landing balloon.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	ballon à atterrissage quotidien.
data relay satellite.	Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.	satellite de relais de données, satellite-relais, n.m.
dedicated control centre.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures.	centre de contrôle spécialisé (CCS).
demonstrator.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux-Essais.	démonstrateur, n.m.
destacking.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	dégerbage, n.m.
docking adapter, docking adaptor.	Sciences et techniques spatiales/Construction mécanique.	adaptateur d'amarrage.
docking ring.	Sciences et techniques spatiales/Construction mécanique.	collier d'amarrage.
drag-free satellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	satellite sans trainée, satellite à compensation de trainée.
early-warning satellite.	Sciences et techniques spatiales-Défense.	satellite d'alerte précoce.
external burning engine.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	propulseur à combustion externe.
extravehicular activity (EVA).	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	activité extravéhiculaire.
fire in the hole (FITH).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	mise à feu interétage.
flexible solar array, solar blanket.	Sciences et techniques spatiales.	panneau solaire souple.
flight readiness review (FRR).	Sciences et techniques spatiales/Opérations.	revue d'aptitude au vol (RAV).
gaiter.	Sciences et techniques spatiales/Structures-Thermique.	guêtre, n.f.
get-away.	Sciences et techniques spatiales/Équipements.	bouche-trou, n.m. (langage professionnel).
gravity-gradient stabilization.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	stabilisation par gradient de gravité.
head-down display (HDD).	Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.	affichage tête basse (langage professionnel).
head-level display (HLD).	Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.	affichage tête moyenne (langage professionnel).
head-up display (HUD).	Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.	affichage tête haute (langage professionnel).
in-orbit intervention.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	intervention en orbite.
lander.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	module atterrisseur.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
landing gear.	Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.	train d'atterrissage.
launch aircraft.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.	avion-lanceur, n.m.
launch readiness review (LRR).	Sciences et techniques spatiales/Opérations.	revue d'aptitude au lancement (RAL).
micro-accelerometer.	Sciences et techniques spatiales/Mesures.	microaccéléromètre, n.m.
microsat, microsatellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	microsatellite, n.m.
minisat, minisatellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	minisatellite, n.m.
mission control centre (MCC).	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Exploitation.	centre de contrôle de mission (CCM).
moving satellite, non-stationary satellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	satellite à défilement.
nanosat, nanosatellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	nanosatellite, n.m.
node.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	module de jonction.
non-stationary satellite, moving satellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	satellite à défilement.
payload adapter, payload adaptor.	Sciences et techniques spatiales/Construction mécanique.	adaptateur de charge utile (ACU).
payload dispenser.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	égreneur, n.m.
penetrator.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	pénétrateur, n.m.
picosat, picosatellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	picosatellite, n.m.
piggy-back satellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	satellite additionnel.
positioning phase.	Sciences et techniques spatiales/Opérations-Mécanique spatiale.	phase de mise à poste.
ramrocket.	Sciences et techniques spatiales/ Propulsion.	stato-fusée, n.f.
recoverable capsule.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	1. capsule spatiale.
re-entry vehicle.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Véhicules spatiaux.	véhicule de rentrée.
refurbish (to).	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	réviser, v.
refurbishment.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	révision, n.f.

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
satellite cluster.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	grappe de satellites.
scramjet, supersonic-combustion ramjet.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	statoréacteur à combustion supersonique.
segmented rocket engine, segmented rocket motor.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	propulseur segmenté.
semi-synchronous satellite.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	satellite semi-synchrone.
separation phase.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	phase de séparation.
separation thruster.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Pyrotechnie.	fusée de séparation.
skirt.	Sciences et techniques spatiales/Structures.	jupe, n.f.
solar blanket, flexible solar array.	Sciences et techniques spatiales.	panneau solaire souple.
space base, space station.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Véhicules spatiaux.	2. base spatiale.
spaceborne.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	spatioporté, -e, adj.
space capsule.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	2. capsule spatiale.
spaceport.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Moyens de lancement.	1. base spatiale, port spatial.
space station, space base.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Véhicules spatiaux.	2. base spatiale.
spin rocket, spin thruster.	Sciences et techniques spatiales/Stabilisation-Propulsion.	fusée de mise en rotation.
spin table.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	plateau de mise en rotation.
spin thruster, spin rocket.	Sciences et techniques spatiales/Stabilisation-Propulsion.	fusée de mise en rotation.
stacking.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	gerbage, n.m.
supersonic-combustion ramjet, scramjet.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	statoréacteur à combustion supersonique.
three-axis stabilization, body-stabilization.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	stabilisation sur trois axes, stabilisation trois axes.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (<i>Termes et définitions</i>).</p>		

B. – Termes français

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
activité extravéhiculaire.	Sciences et techniques spatiales/Vols habités.	extravehicular activity (EVA).

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
adaptateur d'amarrage.	Sciences et techniques spatiales/Construction mécanique.	docking adapter, docking adaptor.
adaptateur de charge utile (ACU).	Sciences et techniques spatiales/Construction mécanique.	payload adapter, payload adaptor.
aérofreinage, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	aerobraking, atmospheric braking.
affichage tête basse (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.	head-down display (HDD).
affichage tête haute (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.	head-up display (HUD).
affichage tête moyenne (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.	head-level display (HLD).
avion-lanceur, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.	launch aircraft.
ballon à atterrissage quotidien.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	daily landing balloon.
ballon-parachute, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	ballute.
ballon plafonnant.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	ceiling balloon, constant level balloon.
2. base spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Véhicules spatiaux.	space base, space station.
1. base spatiale, port spatial.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Moyens de lancement.	spaceport.
bouche-trou, n.m. (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales/Équipements.	get-away.
1. capsule spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	recoverable capsule.
2. capsule spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	space capsule.
cargo spatial.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	cargo transporter.
centre de contrôle.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Moyens de lancement.	control centre.
centre de contrôle de mission (CCM).	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Exploitation.	mission control centre (MCC).
centre de contrôle spécialisé (CCS).	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures.	dedicated control centre.
collier d'amarrage.	Sciences et techniques spatiales/Construction mécanique.	docking ring.
décélérateur aérodynamique.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	aerodynamic decelerator.
dégerbage, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	destacking.
démonstrateur, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux-Essais.	demonstrator.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
égreneur , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	payload dispenser.
freinage atmosphérique .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	atmospheric braking, atmospheric drag.
fusée de mise en rotation .	Sciences et techniques spatiales/Stabilisation-Propulsion.	spin rocket, spin thruster.
fusée de séparation .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol-Pyrotechnie.	separation thruster.
gerbage , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	stacking.
grande roue spatiale .	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Structures.	cartwheel.
grappe de satellites .	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	satellite cluster.
guêtre , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Structures-Thermique.	gaiter.
intervention en orbite.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	in-orbit intervention.
jupe , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Structures.	skirt.
lanceur aéroporté .	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	airborne launcher.
microaccéléromètre , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Mesures.	micro-accelerometer.
microsatellite , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	microsat, microsatellite.
minisatellite , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	minisat, minisatellite.
mise à feu interétage .	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	fire in the hole (FITH).
module atterrisseur .	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	lander.
module de jonction .	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	node.
moteur à cycle combiné, moteur à cycle variable .	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	combined-cycle engine.
nanosatellite , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	nanosat, nanosatellite.
optique adaptative .	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	active optics, adaptive optics.
panneau solaire à concentrateur.	Sciences et techniques spatiales.	concentrator solar array.
panneau solaire souple.	Sciences et techniques spatiales.	flexible solar array, solar blanket.
pénétrateur , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	penetrator.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
phase de mise à poste.	Sciences et techniques spatiales/Opérations-Mécanique spatiale.	positioning phase.
phase de séparation.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	separation phase.
picosatellite, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	picosat, picosatellite.
plateau de mise en rotation.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	spin table.
port spatial, 1. base spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Infrastructures-Moyens de lancement.	spaceport.
propulseur à combustion externe.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	external burning engine.
propulseur segmenté.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	segmented rocket engine, segmented rocket motor.
réviser, v.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	refurbish (to).
révision, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	refurbishment.
revue d'aptitude au lancement (RAL).	Sciences et techniques spatiales/Opérations.	launch readiness review (LRR).
revue d'aptitude au vol (RAV).	Sciences et techniques spatiales/Opérations.	flight readiness review (FRR).
satellite à compensation de traînée, satellite sans traînée.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	drag-free satellite.
satellite additionnel.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	piggy-back satellite.
satellite à défilement.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	moving satellite, non-stationary satellite.
satellite d'alerte précoce.	Sciences et techniques spatiales-Défense.	early-warning satellite.
satellite de relais de données, satellite-relais, n.m.	Sciences et techniques spatiales/Radiocommunications.	data relay satellite.
satellite sans traînée, satellite à compensation de traînée.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	drag-free satellite.
satellite semi-synchrone.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	semi-synchronous satellite.
spatioporté, -e, adj.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	spaceborne.
stabilisation par gradient de gravité.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	gravity-gradient stabilization.
stabilisation sur trois axes, stabilisation trois axes.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules spatiaux.	body-stabilization, three-axis stabilization.
stato-fusée, n.f.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	ramrocket.
statoréacteur à combustion supersonique.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	scramjet, supersonic-combustion ramjet.

TERME FRANÇAIS (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT ÉTRANGER (2)
train d'atterrissage.	Sciences et techniques spatiales-Aéronautique.	landing gear.
tuyère fluide.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	aerospike.
véhicule de rentrée.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol- Véhicules spatiaux.	re-entry vehicle.
vol atmosphérique.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	atmospheric flight.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

**B.4 : Diffusion des brochures relatives à l'enrichissement de la langue française par la
délégation générale à la langue française et aux langues de France en 2005**

	<i>Année d'édition</i>	<i>Tirage</i>	<i>Nombre d'exemplaires diffusés</i>
Cent termes français	2004	30 000	5 330
Chimie	2004	6 000	1 139
Économie et finances	2004	5 000	1 366¹
Informatique et internet	2001	10 000	38¹
Informatique et communication	2005	10 000	1 975
Répertoire terminologique	2000	2 000	82
Des mots et des autos	2004	Édité par le Comité des constructeurs français d'automobiles	114
Brochure enrichissement de la langue française	2003	3 000	1 134
	2005	2 000	
Ingénierie nucléaire	2000	2 000	6¹
Défense	2005	1 000	566
Rapport de la Commission générale	2003	1 200	522
	2004	800	77
TOTAL			12 349

¹ exemplaires épuisés en cours d'exercice

Vous cherchez à le dire en français ?

Le réflexe
FranceTerme

www.franceterme.culture.fr



6 rue des Pyramides
75001 Paris
téléphone : 01 40 15 73 00
télécopie : 01 40 15 36 76
courriel : dglff@culture.gouv.fr
www.dgif.culture.gouv.fr